

<b>Zeitschrift:</b>	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
<b>Herausgeber:</b>	Musée d'art et d'histoire de Genève
<b>Band:</b>	53 (2005)
<b>Artikel:</b>	Le musée historique de La Fenêtre : Jean-Jacques de Sellon ou l'art au service d'une éducation patriotique
<b>Autor:</b>	Rudloff-Azzi, Maddalena
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-728306">https://doi.org/10.5169/seals-728306</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Je remercie vivement Mauro Natale et Claude Ritschard sans lesquels cet article n'aurait pas pu voir le jour. Je leur associe Margherita Azzi-Visentini, Raffaella Barocini, Lucien Boissonnas, Danielle Buysens, Leila El-Wakil, Isabelle Payot Wunderli, Jean-Bénédicte Werner, Sabina Engel du Centre d'iconographie genevoise (collection iconographique de la Bibliothèque publique et universitaire) et les archivistes des Archives d'État à Genève, ainsi que M. Ordzhonikidze, directeur général de l'ONU à Genève, et Mme Ordzhonikidze, qui habitent actuellement La Fenêtre et m'ont permis de visiter leur maison.*

1. À la suite des articles écrits à la mort de J.-J. de Sellon ou peu après (GARDES 1839; DUNANT 1839; MELLO 1847) et de celui de ZIEGLER 1922 – qui ne traite que des œuvres de la collection d'art de Sellon dont le Musée d'art et d'histoire de Genève est entré en possession –, ce n'est qu'à l'occasion du centenaire de la fondation de la Société de la Paix de Genève qu'on accorde à nouveau quelque attention au comte (GALLAVRESI 1931). Il fallait, cependant, attendre l'étude que Mauro Natale lui consacra (NATALE 1980), courte mais très fouillée, pour qu'émerge de l'oubli ce personnage hors du commun, étrange et fascinant à la fois. Toujours en 1980, les archives de la famille de Sellon entraient aux Archives d'État de Genève (AEG, archives de la famille Sellon et de la famille Revilliod [archives privées 18]) et sont partiellement classées dans GAUDET-BLAIGNAC/JAQUENOD 1980. Suivirent différents travaux : BUYSSENS 1985; RENS/GIESEN 1985; GENEQUAND 1985; BUYSSENS 1991; MÜTZENBERG 1992.

2. Dans l'exposition organisée à l'Espace Ami-Lullin de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (d'octobre 2001 à janvier 2002), Danielle Buysens a su donner, grâce à un choix de textes clés, un bon aperçu des multiples domaines d'intérêt de J.-J. de Sellon. Cette exposition n'a malheureusement pas été accompagnée d'un catalogue.

3. LUGINBÜHL 2000

4. ROMEO 1977, pp. 253-257; PASSARIN D'ENTRÈVES 1959; RUFFINI 1937, pp. 57-75

5. C'est à Jean de Sellon que l'on reconnaît, en effet, le mérite d'avoir constitué la majorité de cette importante «collection formée entre 1775 et 1795» (LOCHE 1996, p. 173),

La documentation concernant la vie et l'œuvre de Jean-Jacques de Sellon est riche, sans plus<sup>1</sup>. Le personnage a suscité un vif intérêt dans différents domaines de recherche<sup>2</sup>. Une thèse de doctorat en droit<sup>3</sup> constitue l'ouvrage le plus récent à lui être entièrement consacré. Elle traite principalement de sa lutte pour l'abolition de la peine de mort et donc de ses idées sur l'inviolabilité de la vie de l'homme, domaine de prédilection de J.-J. de Sellon. Un autre domaine auquel il consacra sa vie entière, qui a fait l'objet de nombreuses études, fut son combat acharné en faveur d'une paix universelle et permanente qui devait aboutir, entre autres, en 1830, à la fondation de la Société de la Paix à Genève, la toute première institution de ce genre sur le continent européen. Les spécialistes de Camillo Benso de Cavour, le grand homme d'État italien, ont même daigné consacrer à Sellon, son oncle, un chapitre dans leurs ouvrages<sup>4</sup>. Les historiens de l'art, quant à eux, se sont essentiellement penchés sur ses efforts pour soutenir les beaux-arts dans sa Genève natale, mais aussi sur son importante collection de tableaux qu'il hérita, en grande partie, de son père<sup>5</sup>. Donations – de son vivant et après son décès – de tableaux au très récent Musée Rath, organisation d'un concours dans le domaine de la peinture historique, projets sur projets concernant l'érection de monuments pour commémorer les grands hommes du passé ainsi que les événements qui ont illustré l'histoire de Genève, voilà quelques-unes de ses initiatives en faveur des beaux-arts. Les historiens de l'architecture genevoise reconnaissent en lui le seul propriétaire-architecte genevois «non-professionnel [à avoir rédigé] une manière d'essai théorique sur l'architecture<sup>6</sup>». Il a mis en pratique ses idées en architecture, avant même de les coucher sur le papier, dans l'élaboration de sa maison de campagne appelée *La Fenêtre*<sup>7</sup>, ainsi que dans la conception du jardin qui l'entoure. Dans le domaine de l'éducation, c'est surtout la création de la bibliothèque de Pregny, commune où se situe *La Fenêtre*, qui a fait l'objet d'un travail intitulé *Philanthropie et lecture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>8</sup>.

L'étude de la collection des objets d'art réunis par le propriétaire dans sa maison de *La Fenêtre* apporte des éclaircissements sur la personnalité complexe de J.-J. de Sellon (fig. 1), sur son engouement à l'égard des beaux-arts et de l'éducation, dans le dessein d'«inoculer à la génération qui s'élève la propagande du principe de l'*inviolabilité de la vie de l'homme*<sup>9</sup>». Les nombreux écrits de J.-J. de Sellon fournissent aussi des informations complémentaires<sup>10</sup>.

En 1819, le comte J.-J. de Sellon (1782-1839) fait l'acquisition, à Pregny – sur la pente du coteau faisant face au Mont-Blanc –, du terrain destiné à la construction de sa maison de campagne, *La Fenêtre*. «Dans un pays dont la beauté invite plus qu'aucun autre à habiter la campagne [...]»<sup>11</sup>, il était indispensable aux yeux de Sellon et de l'élite genevoise d'y posséder une maison, comme le voulait la tradition : «Chaque pays se fait remarquer par des traits caractéristiques ; or, celui qui domine sur les bords du lac de Genève est la passion d'y posséder une maison de campagne petite ou grande ; outre le goût réel qui l'inspire, c'est presque une affaire de position ; on a une campagne à Genève, comme ailleurs on a un maître d'hôtel, une brillante livrée, un grand nombre de domestiques et de chevaux, des diamants, etc., etc.<sup>12</sup>.»

1. M<sup>me</sup> Mérienne (dessin), Belliger Frères, Aarau (lithographie) | J. J. de Sellon, *Citoyen de Genève, Comte du S<sup>e</sup> Empire et Fondateur de la Société de la Paix. Méditant sur l'abolition absolue de la peine de mort proposée par lui pour la 1<sup>re</sup> fois dans le sein du Conseil Souverain de Genève le 26 juin 1816, et sur les meilleurs moyens de procurer une paix générale et permanente*, s.d. | Lithographie, 244 × 206 mm à l'image, 388 × 319 mm à la feuille (CIG, coll. icon. BPU, Collection Rigaud, n° 823)

collection qui n'a pas encore fait l'objet d'une étude plus approfondie. Des documents encore inédits attestent, cependant, que Jean de Sellon avait, lui aussi, reçu un certain nombre de tableaux en héritage (AEG, AP 18.1.4/13).

6. EL-WAKIL 1988.1, vol. I, p. 205; SELLON 1834.1, pp. 118-133

7. Dans un premier temps, J.-J. de Sellon avait choisi d'appeler sa maison *Ma Fenêtre*. La ferronnerie du balcon dessine cette inscription.

8. Voir LAGOMARSINO 1990

9. SELLON 1837-1838, vol. IV, p. XXXII, note 1

10. Pour faciliter la lecture des écrits de Sellon, nous avons jugé bon d'en corriger les fautes majeures d'orthographe et de ponctuation.

11. SELLON 1834.1, p. 118

12. SELLON 1834.1, p. XXVI

13. « [...] sur cette chaîne de coteaux, qui semble disposée comme un rang de loges des plus belles vues qui aient été créées, des Alpes et du lac, qui ont inspiré J.-J. Rousseau, Voltaire, Ducis, Matthison et Byron!... » (SELLON 1837-1838, vol. IV, pp. XIX-XX). À l'intérieur de *La Fenêtre*, les portraits d'H.-B. de Saussure (SELLON 1837.1, p. 2), de Bourrit (SELLON 1837.1, p. 4; curieusement séparés, alors qu'ils avaient effectué ensemble l'ascension du Mont-Blanc), de von Haller (SELLON 1837.1, p. 13), de Ducis « qui a chanté nos Alpes » (SELLON 1837.1, p. 26), de P.-L. De la Rive et de Diday (pour les deux artistes : SELLON 1837.1, p. 27) évoquent la passion de Sellon pour la montagne. Son enthousiasme pour les Alpes, surtout pour le Mont-Blanc, semble aller au-delà du simple effet de mode, quand le comte écrit s'être rendu bien cinq fois dans la vallée de Chamonix (SELLON 1834.1, p. 162).

14. SELLON 1834.1, p. 119

15. C'est donc après la Restauration de la République, l'acceptation de la nouvelle constitution de Genève et la décision de son adhésion à la Confédération helvétique que Sellon



C'est la situation exceptionnelle de cette parcelle, face au lac et aux Alpes<sup>13</sup> (fig. 2), qui lui dicte cet achat, le comte jouissant déjà, pour la belle saison, du château d'Allaman, situé au bord du lac, dans le canton de Vaud, héritage familial tout comme le somptueux hôtel particulier de la rue des Granges numéro 2 à Genève, où les Sellon passent l'hiver : « [...] j'achetai la campagne que j'ai appelée *Ma Fenêtre*, parce que je n'en fis l'acquisition que pour en avoir une près de Genève d'où l'on aperçut le lac et le Mont-Blanc, les deux traits caractéristiques de notre pays...<sup>14</sup> ».

Seul héritier mâle d'une famille protestante originaire de Nîmes, enrichie dans le commerce de la soie ainsi que dans la banque et qui avait dû se réfugier à Genève après la Révocation de l'Édit de Nantes, il jouit d'une liberté financière qui lui permet de se consacrer tout au long de sa vie à défendre ses idéaux de paix, de respect de la vie humaine, de bien public. Parallèlement à une activité politique marginale – dès 1816, il entre au Conseil souverain et représentatif de la ville, composé alors de deux cent cinquante membres<sup>15</sup> –, il embrasse une carrière d'écrivain, ou plutôt de compilateur publiciste<sup>16</sup>, et organise de nombreux concours hétéroclites, afin de « réveiller chez tous ses semblables des sentiments d'humanité ».

2. Belliger Frères, lithographies, Aarau | *Vue de La Fenêtre appartenant à J. J. de Sellon, Citoyen de Genève, Comte du S<sup>e</sup> Empire, Fondateur de la Société de la Paix de Genève*, s.d. | Lithographie, 151 × 226 mm au trait carré, 217 × 294 mm à la feuille (CIG, coll. icon. BPU, inv. Rec Est 93 [1939/80])

est appelé à jouer un rôle politique plus actif, dans une période «de calme politique où se prolongèrent bien des aspects de l'Ancien Régime, dans une Europe que travaillaient les idées libérales et les premiers effets de la révolution industrielle opérée par les “bourgeois conquérants”» (GUICHONNET 1974, pp. 286-287).

16. SELLON 1833.1, p. 18 : «Au risque de passer pour un compilateur, toutes les fois que je trouverai mes propres opinions énoncées par d'autres d'une manière plus claire, et dans un style plus élégant que je ne pourrais le faire moi-même, je reproduirai les fragments de leurs ouvrages.»

17. SELLON 1831.1, p. 10

18. Sellon vit en cela tout à fait dans son temps. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup>, les brochures publiées souvent anonymement sont très répandues.

19. 1824 : concours de peinture d'histoire ; 1826 : concours sur l'abolition de la peine de mort ; 1830 : concours en faveur d'une paix permanente ; 1834 : concours pour faire de Genève un port méditerranéen ; 1835 : concours pour la création d'un monument en l'honneur de Calvin ; 1837 : concours sur les possibilités de remplacer une carrière militaire par une autre profession, dans le but de substituer en Suisse aux armées permanentes des milices temporaires

20. SELLON 1834.1, p. XV. *Le Fédéral* du 9 mars 1838 refuse d'insérer une note relative à ses travaux. L'excessive répétition, explique-t-il, ne peut que fatiguer les gens (voir MÜTZENBERG 1992, p. 109).

21. SELLON 1837.1

22. Une confrontation du plan du rez-de-chaussée de *La Fenêtre* (Archives de l'ONUG) – malheureusement postérieur, ce plan correspond à l'état actuel de la distribution intérieure de la maison qui inclut les transformations apportées ultérieurement : en premier lieu, l'ajout d'une véranda sur la façade sud, peu après la fin des travaux de la maison, en 1820, selon EL-WAKIL 1988.1, vol. II, p. 171 –, avec les informations fournies par SELLON 1837.1, met en évidence une certaine discordance quant à l'emplacement de la salle à manger,



nité<sup>17</sup> ». On compte une centaine de publications à son actif, en grande partie des brochures<sup>18</sup> – qu'il distribue gratuitement – et six concours d'intérêt général, organisés, eux aussi, à ses propres frais<sup>19</sup>.

Sellon ne se fait aucune illusion sur son talent de plume. Il écrit mal. Il est redondant. En 1834 déjà, le comte mentionne dans un de ses écrits que M. de Bonstetten qui, par ailleurs, le chérissait, avait fait preuve d'une certaine lassitude ; l'auteur rétorque : « Dans la lassitude dont parle M. de Bonstetten, j'ai reconnu l'homme qui sauta une fois par la fenêtre pour éviter la répétition d'une histoire qu'il avait déjà entendu raconter. On a dit que la répétition était un argument et, n'en déplaise à M. de Bonstetten, je commence à croire qu'on avait raison<sup>20</sup> ! » Peu importe si le public semble lui aussi se lasser de son insistance un peu lourde. Tout est fait pour que ses idées soient divulguées le plus vite et le plus largement possible. La création de *La Fenêtre* doit être considérée, en tout cas en partie, selon cette même optique. Le maître de maison et sa philosophie y sont, en effet, omniprésents.

#### Le Musée historique de *La Fenêtre*

Un décor peu luxueux reflétant la pensée du propriétaire

Installés dans les pièces de réception de la demeure, les objets formant le Musée historique de *La Fenêtre* sont connus grâce à la *Notice* de 1837 que Sellon leur a consacrée<sup>21</sup>. Ils y sont classés par pièce. La visite commence dans le « petit salon », se poursuit dans le « grand salon », puis dans la « salle à manger au nord » et se termine dans la « salle de billard » avant que le visiteur se rende dans le jardin<sup>22</sup>.

qui se situe actuellement derrière la façade sud, entre le vestibule et le petit salon. Sellon insiste cependant sur le fait que le meilleur emplacement pour une salle à manger est le côté nord, sans préciser pourquoi (SELLON 1834.1, pp. 127-128). Peut-on imaginer un autre emplacement que l'actuel pour cette pièce, voire supposer l'existence de deux salles à manger, une au nord, l'autre au sud ? La question reste sans réponse puisque nous n'avons pas retrouvé les plans d'origine mentionnés dans SELLON 1837-1838, vol. III, p. 8, note 2.

23. SELLON 1837.1, «Avis préliminaire»

24. Jean-Étienne Liotard, *Portrait de Lady Tyrell, née Jeanne-Élisabeth Sellon*, 1738-1742, pastel sur parchemin, 62,2 × 46,7 cm (Genève, MAH, inv. 1991-14 [acquis en vente publique par le Musée en 1991]; voir LOCHE 1991)

25. LOCHE/ROETHLISBERGER 1978, p. 113, n° 273

26. Mentionné sans autres précisions dans SELLON 1837.1, p. 27. Il s'agit d'un des trois tableaux acquis par Jean de Sellon (père de Jean-Jacques) auprès du peintre entre 1789 et 1790, comme l'atteste le *Livre de Vérité* de l'artiste (DE LA RIVE [Vérité], voir GUERRETTA 2002, pp. 227 et 500). Ces peintures sont mentionnées dans l'un des deux catalogues de la collection Sellon : voir MAH, archives 14 : SELLON [cat. Genève] : n° 153 et 164, en magasin à Allaman : n° 69.

27. François Diday, *Le Forum*, vers 1825, huile sur toile, 27 × 38 cm (Genève, MAH, inv. 1943-13 [ancienne propriété des héritiers de M<sup>me</sup> de Sellon ; conservé, depuis 1943, au Musée d'art et d'histoire de Genève])

28. BOISSONNAS 1996, pp. 318, 319, note 40 ; *Catalogue des tableaux 1823*, n° 20

29. BOYER 1970, pp. 39-44 ; voir plus loin, p. 207, note 260

30. BRIGANTI 1996

31. Voir *Dizionario encicopedico* 1974, s.v. «Leopardi»

32. Pour le De la Rive, voir plus haut, note 26 ; pour les autres peintures : [SELLON (?)] [cat. Genève] : n° 160, 178-181 et 187-190 (à Genève), et n° 12, 13, 111 et 116 (à Allaman) ; [SELLON (?)] [cat. Allaman] : n° 62-64

33. HASKELL 1995

34. SELLON 1838.1

35. SELLON 1837.1, pp. 12 et 17

Cette collection était surtout formée de gravures, mais aussi de tableaux, de dessins, de médailles, d'une sculpture en bois même ou de lettres et autres documents personnels. La technique, cependant, ne semble guère intéresser l'auteur du catalogue, qui n'y fait pas allusion la plupart du temps, si ce n'est pour dire : « Si *La Fenêtre* ne contenait que des objets d'art de prix, cette Notice manquerait son but, qui est de prouver que *tout le monde* peut à peu de frais grouper des gravures ou des lithographies pour fixer dans la mémoire les individus et les faits dignes d'y rester gravés<sup>23</sup>. »

Quelques rares peintures à l'huile ou des pastels font exception à cette règle. Parmi ceux-ci on compte deux Liotard : le *Portrait de Lady Tyrell*<sup>24</sup>, qui a retrouvé depuis quelques années les cimaises municipales, et un *Autoportrait* – une variante aux dimensions quelque peu réduites du *Liotard au bonnet rouge* de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève – qui fait aujourd'hui partie d'une collection particulière genevoise<sup>25</sup>. Également à mentionner, un *Portrait de Saussure* par Bourrit, un *Portrait de famille* par Massot et Gros-Claude, un paysage de De la Rive<sup>26</sup>, *Le Forum de Diday*<sup>27</sup>, une *Neige d'Auriol*, *Des chevaux* par Huber et une œuvre de W.-A. Töpffer<sup>28</sup>, ainsi qu'une miniature de Louis XIV peinte par Petitot. Pour les artistes étrangers, le portrait d'Alfieri<sup>29</sup> par Fabre de Montpellier et les vues italiennes par Gaspar Van Wittel<sup>30</sup>, ainsi que peut-être les deux allégories de Leopardi<sup>31</sup>, sont, parmi les œuvres citées dans la *Notice*, les seules dignes d'être éventuellement distinguées pour leur qualité.

Sellon hérite de la plupart de ces œuvres, comme on peut le déduire de différentes sources<sup>32</sup>. Il doit donc avant tout, au moins à *La Fenêtre*, être considéré dans son rôle de collectionneur d'estampes, surtout de portraits gravés, et dans celui de protecteur et mécène de la peinture genevoise contemporaine.

Cela dit, Sellon n'a pas jugé nécessaire d'enrichir sa publication sur la collection de *La Fenêtre* de la reproduction de certaines de ses gravures ou lithographies, à l'inverse d'autres collectionneurs publiant le catalogue des portraits en leur possession<sup>33</sup>. Peut-être pour des raisons de temps, les publicistes voulant toujours imprimer au plus vite. Car, convaincu de la puissances des images et des symboles, Sellon avait fait publier des lithographies éducatives, qu'il ajoutera rassemblées à la fin de sa dernière publication importante : *La Plus Belle Page de l'histoire de Genève*<sup>34</sup>... Parmi celles-ci, on trouve la lithographie de Nicolas de Flüe présente à *La Fenêtre*, tout comme celle de Napoléon, déjà publiées auparavant<sup>35</sup>.

Le nom des personnes portraitées, renvoyant à tout un contexte historique ou social, semble donc avoir plus d'importance, aux yeux de l'auteur de la *Notice*, que le visage, dont les traits ne renvoient qu'à eux-mêmes ou à l'artiste auteur de l'œuvre (souvent anonyme pour les œuvres de *La Fenêtre*).

Notre personnage, en effet, donne l'impression de ne s'intéresser ni à la vraisemblance des portraits choisis, ni à leur qualité artistique ou à leur technique, ni à leur provenance qui ne figure nulle part. La plupart des œuvres qui ne sont pas des estampes sont de la main de peintres amateurs, membres ou amis de la famille<sup>36</sup>.

Déjà, en 1727, la lettre fameuse de Dezallier d'Argenville « sur le choix et l'arrangement d'un cabinet curieux », publiée dans le *Mercure de France* du mois de février, reproche aux grands collectionneurs de portraits gravés de s'être attachés davantage à l'identité du modèle qu'à la qualité de l'estampe<sup>37</sup>. Cette remarque est tout aussi pertinente pour la grande majorité des portraits présentés à *La Fenêtre*.

Avec cette collection, Sellon semble pousser à l'extrême l'idée d'aller au-delà de toute jouissance esthétique, car: « [...] l'or et la soie semblent en général mieux convenir aux appartements des villes qu'à ceux des campagnes [...]»<sup>38</sup>.

Pour ce qui est de l'absence de tout décor luxueux, *La Fenêtre*, à l'époque, ne semble pas avoir fait vraiment exception. À Genève, en effet, la plupart des maisons de campagne se caractérisaient par une certaine simplicité qui pouvait étonner les voyageurs étrangers de passage confrontés à d'autres intérieurs dans leurs propres pays, ainsi qu'en témoigne le comte Adolphe de Circourt, vers 1830: « [...] Les maisons étaient jolies, les jardins bien dessinés et bien tenus; mais partout une architecture simple, un ameublement très modeste; nul luxe, même dans les serres et dans les bibliothèques, sauf le luxe incomparable, mais à bon marché, des livres classiques, des roses et des visages riants<sup>39</sup>. »

Cela dit, Sellon approuve aussi des décors plus riches que ceux choisis pour sa propre demeure « l'homme [étant] bien excusable toutes les fois qu'il cherchait à orner sa personne, sa demeure, ou ses jardins, puisque le Créateur de l'univers lui en a donné l'exemple dans ses œuvres les plus chétives en apparence<sup>40</sup> », à condition qu'ils remplissent une fonction didactique. Ainsi, dans la « préface » de son *Appendice*, le comte fait-il l'éloge des plafonds peints des maisons voisines de *La Fenêtre*: « Je voudrais aussi que la mode de peindre les plafonds et les lambris se généralisât. On peut voir soit au Bocage, chez M<sup>me</sup> la duchesse de Clermont-Tonnerre, soit à Pregny près Genève, chez M. Saladin, combien ces décos ajoutent à l'élégance des appartements. En bâtissant une maison, le propriétaire pourrait faire représenter sur le plafond de ses salons les traits d'histoire qui l'auraient le plus frappé. Je préfère ce luxe à une recherche ruineuse dans les meubles, car une peinture, même médiocre, parle toujours à la pensée ou au sentiment, et excite les visiteurs à l'imiter ou à la surpasser<sup>41</sup>. »

Si le décor choisi pour sa propre maison est d'un tout autre registre esthétique, le but reste le même, celui que Sellon accorde aux beaux-arts en général. Dans son *Catalogue des objets d'arts [sic]*<sup>42</sup>, brochure analogue à la *Notice*, concourant aux mêmes effets – publiée une année après celle-ci –, Sellon fait remarquer que « la plus noble mission des arts est de fixer dans la mémoire par la transmission des sens, les actes et les personnages dont l'exemple est bon à imiter<sup>43</sup> ».

La *Notice* évoque l'existence, à l'intérieur de *La Fenêtre*, d'environ deux cent cinquante objets<sup>44</sup>, dont certains sont regroupés dans une même description. Les dimensions de ces objets qui, en raison de leur nombre important, devaient « littéralement tapisser<sup>45</sup> » l'intérieur de la maison, n'y apparaissent pas. Il semble cependant difficile, même avec des petites dimensions et un accrochage très serré, d'imaginer que tous les objets mentionnés pouvaient trouver leur place sur les quelques parties des murs qui n'étaient pas déjà occupées par une des nombreuses fenêtres, portes-fenêtres ou portes de la maison. Le seul document visuel à pouvoir nous renseigner sur l'accrochage est la lithographie du *Petit salon...* de J. Décor (fig. 3) où la pièce en question, dont une paroi est, de plus, occupée par une bibliothèque, ne semble pas étouffée par la quantité d'œuvres ornant ses murs. Peut-être Sellon faisait-il une sorte de *tournus* des objets dont il nous donne la liste dans sa *Notice* !

Parmi ceux-ci, on compte un peu plus de cent septante portraits, une vingtaine de paysages ou vues de villes, quatorze gravures coloriées ou non, lithographies ou dessins reproduisant des sujets d'histoire. Une dizaine d'objets des plus hétéroclites, presque tous exposés

36. Il s'agit principalement de son gendre, P. E. Maurice, de ses sœurs, la duchesse de Clermont-Tonnerre et la marquise de Cavour, ainsi que de Julia Picet, née Casenove, de H. de Senarcens, etc.

37. SCHNAPPER 1981, p. 62

38. SELLOON 1834.1, p. 128

39. CIRCUORT 1932, p. 64. Le comte A.-M.-P. de Circourt (1801-1879) était diplomate de formation. Après des études brillantes, il entre au Ministère de l'Intérieur, puis il devient chef de cabinet. Il approche de sa trentième année lors de son premier séjour à Genève, en 1830. C'est alors qu'il rencontre sa future femme, A. de Klustine, personne d'une grande culture, proche amie de Camillo Benso de Cavour, le neveu de Sellon. En 1837, le couple se fixe à Paris et y tient un salon très fréquenté. Dans une lettre non datée (AEG, AP 18.7., Aa 173), Circourt remercie Sellon pour des ouvrages envoyés.

40. SELLOON 1834.2, p. 66

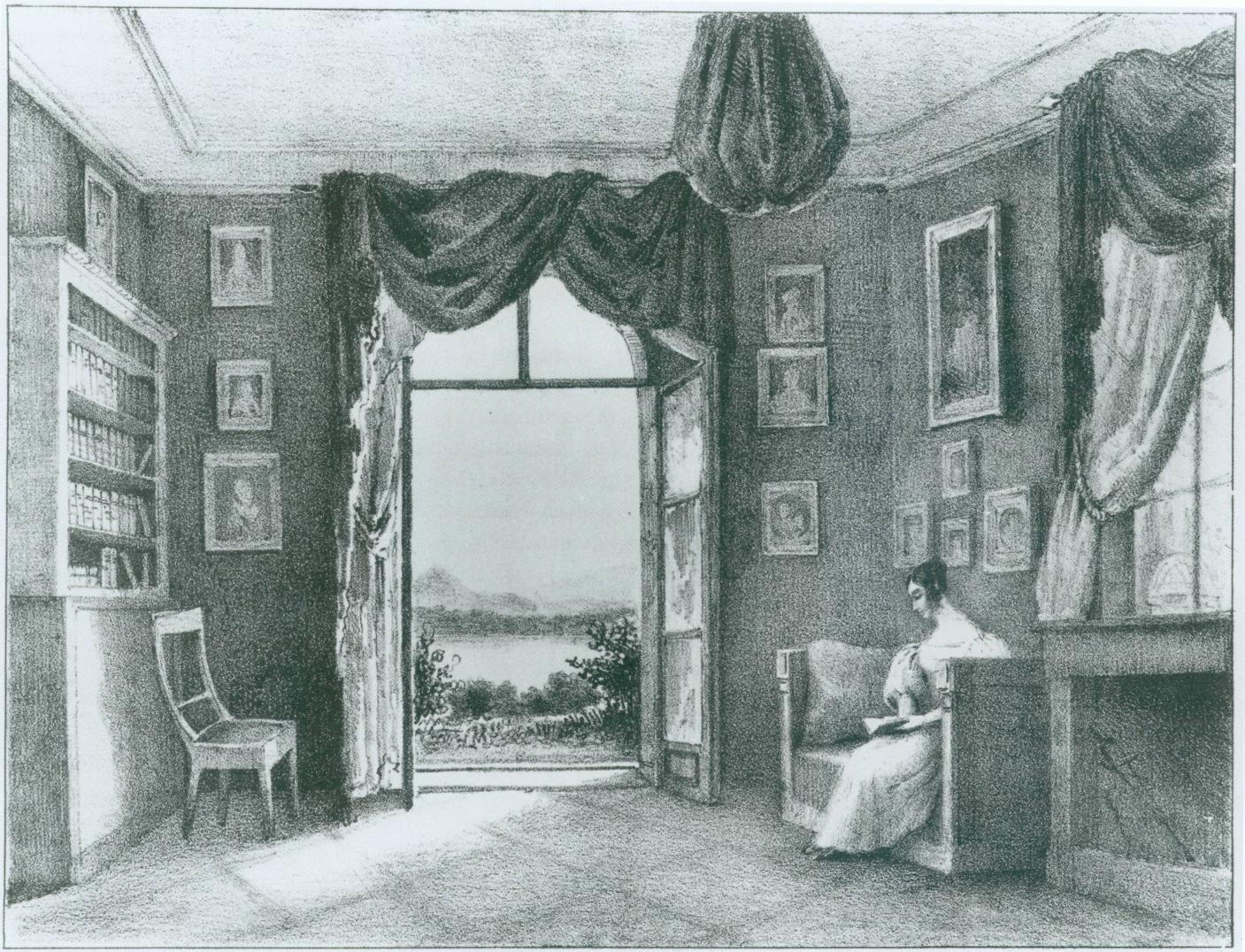
41. SELLOON 1834.1, p. X

42. Voir SELLOON 1838.2

43. SELLOON 1838.2, page de couverture (commentaire manuscrit noté sur l'exemplaire servant d'épreuve : AEG, AP 18.1., 4.13)

44. Ce nombre n'est qu'approximatif, Sellon restant dans le vague quand il mentionne, par exemple, « quelques portraits de famille en miniature » (SELLON 1837.1, p. 23).

45. NATALE 1980, p. 69



### *Petit Salon de la Fenêtre.*

3. J. Décor, lithographe, Genève | *Petit Salon de La Fenêtre*, s.d. | Lithographie, 173 × 230 mm au trait carré, 256 × 370 mm à la feuille (CIG, coll. icon. BPU, inv. 34 P PRE 28 [1931/389])

dans le petit salon, devaient illustrer plus directement les différentes entreprises de Sellon dans son domaine de prédilection, la lutte pour l'inviolabilité de la vie de l'homme<sup>46</sup>.

Sellon et le combat philanthropique pour l'inviolabilité de la vie de l'homme<sup>47</sup>

46. Cette vocation apparaît déjà très tôt dans la vie de Sellon. Ému par les sanglantes exécutions qui ont lieu en France et ailleurs, le jeune Sellon trouve en Toscane, où il vit dans son enfance, le consolant contraste d'un pays où l'abolition de la peine de mort a exercé la plus heureuse influence.

47. SELLON 1836.1

En effet, les premiers usages que Sellon fait, dès 1816, de ses droits de nouveau parlementaire consistent à proposer l'abolition de la peine de mort et sa substitution par les travaux forcés ou l'isolement pénitentiaire. Il y revient constamment pendant dix ans, citant toujours les mêmes lectures – dont les idées se reflètent dans le programme iconographique de *La Fenêtre*: la Bible, qu'il lit d'un nouveau point de vue, les *Écrits des quakers* de William Penn, mais surtout le *Traité des délits et des peines* de Beccaria (1738-1794), l'auteur milanais grâce auquel Catherine II de Russie (1762-1796), Joseph II d'Autriche (1741-1790)

48. SELLON 1837.1, pp. 7, 9 et 10

49. SELLON 1834.1, p. V

50. SELLON 1837.1, p. 10

51. SCHAZMANN 1937, p. 748; SELLON 1835.1, p. 11 : citation de Voltaire, tirée de son *Commentaire sur le livre des délits et des peines*, chap. X, 1766 ; voir aussi LUGINBÜHL 2000, p. 55

52. GALLAVRESI 1931, p. 351

53. En France on peut constater, entre 1830 et 1840, le même insuccès de la philanthropie sur le plan public et, en conséquence, le rejet de celle-ci dans la sphère de l'action privée, voir DUPRAT 1991, pp. 2014-2015. Je tiens à remercier D. Buysseens de cette référence.

54. Exception faite de Sismondi, de d'Ivernois et de Lullin-de-Châteauvieux

55. Un carton présentant l'historique de ce concours, un dessin de la médaille attribuée à Lucas, représentant la Justice repoussant la peine de mort, et une copie de cette même médaille témoignent à *La Fenêtre* de ce combat.

56. Dans la pratique, le système pénitentiaire de Lucas ne semble pas s'être soldé par une réussite, voir DUPRAT 1991, p. 2015.

57. À *La Fenêtre*, l'historique du concours de 1830 et la médaille frappée à cette occasion rappellent cet événement.

58. Comme le montre le refus d'adhésion d'Augustin P. de Candolle dans une lettre datée du 29 novembre 1830 (AEG, AP 18.7., Aa 123) : Candolle pense qu'une telle société ne peut être d'aucun poids si elle n'est pas fondée dans un pays puissant. Ce refus n'a rien changé à l'estime que Sellon a pour le grand botaniste genevois, le comte ayant choisi son portrait pour sa collection de *La Fenêtre* (voir SELLON 1837.1, p. 3). Voir aussi le refus d'adhésion de Charles Constant (AEG, AP 18.7., Aa 190), dont le portrait figure aussi à *La Fenêtre* et dans SELLON 1837.1, p. 4.

59. SELLON 1836.2, p. 7 ; voir GALLAVRESI 1931, pp. 356-357

60. SELLON 1836.3, p. 9 ; GALLAVRESI 1931, pp. 352, 357 ; LUGINBÜHL 2000, p. 31

61. Un *Tableau comparatif des dépenses occasionnées par une guerre et de celles qui pourraient être entreprises et complétées si la paix du monde était assurée par un arbitrage permanent*, publié par Sellon en 1828, rappelle à *La Fenêtre* son engagement en faveur de la création d'un tribunal arbitral (voir plus loin, p. 187).

et Léopold II de Toscane (1747-1792) avaient remplacé la peine capitale par la réclusion. Le portrait de presque tous ces personnage ornera, par la suite, les murs de *La Fenêtre*, le nom d'Élisabeth Petrovna de Russie, quant à lui, figurant sur le monument dédié à l'inviolabilité de la vie de l'homme, érigé dans le jardin de sa maison de Pregny<sup>48</sup>.

En effet, que faire de la liberté obtenue avec la Révolution française, si l'on supprime la vie<sup>49</sup>? Sellon aime également citer Voltaire – «présent» lui aussi à *La Fenêtre*<sup>50</sup>–, qui avait commenté le livre de Beccaria et qui avait l'habitude de dire : «Un pendu n'est bon à rien<sup>51</sup>.»

Mais l'énergie et l'opiniâtreté avec lesquelles il multiplie ses «initiatives» fatiguent souvent ses collègues<sup>52</sup>.

En 1826, constatant l'échec de ses tentatives philanthropiques<sup>53</sup>, Sellon élargit son champ d'action, en organisant, à ses propres frais, un concours public sur la question. Un jury choisi parmi ses collègues du Conseil représentatif, comptant dans ses rangs un Sismondi, un Bellot, un Étienne Dumont, un Augustin Pyrame de Candolle, un Francis d'Ivernois, etc. (presque tous «présents» avec un portrait dans le petit salon de *La Fenêtre*<sup>54</sup>), sélectionne parmi trente-deux manuscrits envoyés celui d'un jeune avocat de Paris, Charles Lucas<sup>55</sup>, plus tard inspecteur général des prisons et membre de l'Académie des sciences morales, véritable fondateur de la science pénitentiaire. Par la suite, le mémoire de Lucas sera également couronné par la Société de la morale chrétienne de Paris, indice que Sellon bénéficie déjà, dans ce domaine, d'une certaine audience en Europe<sup>56</sup>.

Mais c'est avec la fondation de la Société de la Paix, en 1830<sup>57</sup>, que Sellon acquiert une notoriété internationale. Néanmoins, beaucoup de ses contemporains ont de la peine à comprendre cette nouvelle orientation dans les objectifs défendus par le comte<sup>58</sup>. De sa longue lutte pour la réforme du droit pénal et l'abolition de la peine de mort, Sellon passe soudainement à sa nouvelle campagne de politique étrangère, sans pour autant avoir atteint ses buts précédents. En dépit des apparences, il y a une logique dans sa démarche. Elle est dictée par la parole de l'Évangile.

« [...] j'use de mon droit de protestant d'interpréter moi-même les Saintes Écritures ; or j'ai cru trouver dans le Sermon sur la montagne [qui, entre autres, invite au pardon des injures] la sanction de mes opinions sur la peine de mort et la guerre<sup>59</sup> ». Car, pour lui, «la guerre n'est qu'une vaste condamnation à mort<sup>60</sup>», qui ne peut être empêchée que par la création d'un tribunal arbitral permanent<sup>61</sup> ainsi que par l'adoption de la milice comme seule force militaire<sup>62</sup>.

Le règlement de la «Société» est envoyé à près de neuf cents personnes. À cette occasion aussi, Sellon reçoit une quantité de lettres d'approbation des plus grandes figures de son époque<sup>63</sup>. Quelques-unes d'entre elles, ainsi que les signatures sous verre des autres, attestent cette reconnaissance dans le petit salon de *La Fenêtre*.

« Parmi les membres de la Société suisse d'utilité publique qui ont visité Genève les derniers jours d'août, il s'est trouvé un homme de beaucoup d'esprit, voué à l'instruction publique, et auteur distingué, qui a écrit les mots suivants au comte de Sellon, en lui accusant la réception de son Catalogue autographié, qui a servi de brouillon à cette notice : “La lecture de votre Catalogue des objets d'art contenus dans votre maison de campagne (*La Fenêtre*) m'a vivement frappé par la beauté et la liaison des idées et des objets qu'elle

62. SELLON 1830, cité dans MÜTZENBERG 1992, p. 127

63. Son importante correspondance (AEG, AP 18.7) – il s'agit de la correspondance officielle, les archives ayant malheureusement été amputées de la correspondance privée – souligne également la multitude de contacts que le comte entretenait avec l'étranger et, par conséquent, l'ampleur de son réseau de distribution. Son cosmopolitisme est attesté aussi par sa participation en tant que membre de diverses sociétés aussi bien genevoises que françaises, anglaises, italiennes et américaines.

64. SELLON 1837.1, pp. 31-32

65. PITTELOUD 1988, p. 317; *idem*, p. 310 : «Les convictions religieuses des philanthropes jouent un rôle fondamental ; ceux-ci pensent en effet que, lorsque les individus se seront amendés, l'état social s'en trouvera directement amélioré. Pour cette raison, les sociétés philanthropiques sont avant tout des organisations privées, protestantes par essence.»

66. SELLON 1834.1, p. 161, note 1

67. CIRCOURT 1932, p. 51

68. On y trouve les portraits de Calvin, de Catherine II de Russie, de Léopold II, de Beccaria, de Fénelon, de Voltaire, de Lamartine, de Hugo (voir *Victor Hugo* 2001), d'Oberlin, de Nicolas de Flüe, de Pestalozzi, etc. (pour une énonciation complète, voir RUDLOFF-AZZI 2003, p. 72, note 358). Venir au secours des peuples opprimés, pour défendre la notion («romantique») de liberté, semble également avoir séduit Sellon, comme le montrent, entre autres, les portraits d'Eynard, «l'ami des Grecs», de Wilberforce, «qui voua toute sa vie à l'émancipation des nègres», de Kosciusko, «qui combattit si vaillamment pour l'indépendance de la Pologne», de Lord Byron, de Paoli, «qui affranchit la Corse, son pays, du joug des Génois». À ces portraits s'ajoute le «*Dessin d'un monument dont le comte de Sellon a proposé l'érection pour consacrer le souvenir de l'arrivée des Suisses à Genève, au mois de juin 1814 (Eaux-Vives)*» pour commémorer la libération de Genève des troupes françaises (SELLON 1837.1, pp. 4, 9, 10, 14, 21 et 25).

69. Dans le panneau explicatif accompagnant la *Notice* de 1837, dans l'exposition que la BPU de Genève a consacrée à J.-J. de Sellon en 2001-2002, D. Buyssens a employé le terme de «(dés)ordre» qui qualifie explicitement l'accrochage de Sellon.

me rappelait, ou dont elle me donnait connaissance. On voit dominer dans vos collections l'idée grande et touchante dont le maître est pénétré ; tout vient se grouper autour d'elle, la commander, la faire respecter et chérir. »<sup>64</sup>. »

L'activité de J.-J. de Sellon n'est cependant pas isolée. Elle s'inscrit dans un courant de son temps, celui de la bienfaisance et de la philanthropie, qui a vu le jour à l'époque des Lumières, mais ne s'est développé plus amplement que sous l'Empire. À Genève, son apogée se situe dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : si, de 1815 à 1846, le nombre de sociétés philanthropiques, telles la Société de la Paix ou la Société d'utilité publique, passe de dix à quarante-cinq, on en compte déjà deux cent sept en 1875. L'origine sociale des philanthropes est toujours la même, c'est «la bourgeoisie aisée, aristocratique encore, des hommes de gouvernement, des professeurs et des pasteurs<sup>65</sup>» adhérant à une même religion : le protestantisme. La volonté de cette élite genevoise protestante de faire quelque chose pour le bien public est donc dans l'air du temps : «[Les Genevois font] de leur vivant ce que d'autres font ordinairement par dispositions testamentaires, tels que le don de M. Tronchin de Bessinge aux hospices du canton, et la fondation du Musée Rath par des Demoiselles de ce nom ; on ne verrait pas tant d'établissements publics qui ne se soutiennent que par des souscriptions particulières. On emploie à ces œuvres l'argent que coûteraient les diamants et autres objets de luxe qui sont considérés ailleurs comme des dépenses de position<sup>66</sup>. »

«L'homme à Genève valait par sa réputation, et sa réputation était proportionnée aux services qu'on lui voyait rendre. Il fallait de toute heure sortir du comptoir et du cabinet, se donner, sous quelque forme, au public [...]»<sup>67</sup>.

C'est l'échelle à laquelle J.-J. de Sellon mène son combat qui fait de lui, dans sa ville natale, un précurseur. Il est rare, en effet, de trouver à Genève des contemporains dotés d'une ardeur, d'une persévérance et d'une volonté de concrétisation telles qu'il les a eues pour promouvoir ses idées sur l'inviolabilité de la vie de l'homme.

Si le noble combat mené par Sellon apparaît dans l'aménagement de toutes les pièces de la maison, comme fil conducteur à travers le portrait de nombreuses personnalités qui ont œuvré d'une manière ou d'une autre pour le bien de l'humanité, et par le biais d'une iconographie évocatrice à ce sujet<sup>68</sup>, une foule d'images mentionnées dans sa *Notice* nous renvoient à d'autres thèmes, que ce propriétaire hors du commun avait à cœur d'illustrer.

#### D'autres thèmes présents dans le décor de *La Fenêtre*

Derrière un certain pêle-mêle<sup>69</sup> de sujets, caractéristique commune également à une grande partie de la production littéraire de Sellon, on constate cependant une logique manifeste. Si l'on considère la suite des œuvres mentionnées dans l'ensemble de la *Notice* – qui devait correspondre à l'ordre d'accrochage –, on voit bien émerger, au milieu de cette foule d'objets, des thèmes forts. Dans le petit salon, celui du patriotisme domine, incarné dans les portraits des Genevois célèbres. Dans le grand salon, ce sujet est élargi à la nouvelle nation helvétique dans laquelle Genève doit s'identifier à présent, à travers un défilé de Suisses fameux, ainsi que par la représentation de lieux ou d'événements suggestifs. Nous y reviendrons.

Toujours dans le grand salon, on rencontre d'autres thèmes : les rois et souverains de France, accompagnés souvent de leurs ministres ou de leurs amis, dont Napoléon I<sup>er</sup>, suivi d'une

multitude de portraits des membres de sa famille, des amis les plus fidèles et même du pape qui l'a couronné, se détache et fait, en quelque sorte, groupe à part. Entre ce dernier groupe autour de l'Empereur et celui autour des souverains français se trouve une petite entité de trois portraits de chefs vendéens de l'armée catholique et royale qui s'était battue, dans les guerres de Vendée (1793-1796), contre la violence révolutionnaire. Ils évoquent les idées politiques du comte, «un des derniers partisans de l'idéal du monarchisme éclairé<sup>70</sup>».

70. NATALE 1980, p. 68

71. Voir PASSARIN D'ENTREVES 1959, p. 697; SELLOON 1834.1, p. VIII

72. SELLOON 1834.2, pp. 257-258

73. Il ne faut pas s'étonner de ne pas trouver, parmi ce groupe, des portraits de ses propres enfants, de lui-même et de sa femme, exception faite de la gravure représentant le monument dédié à l'inviolabilité de la vie de l'homme, autour duquel Sellon et sa famille se sont réunis. Le comte les avait réservés pour sa maison de ville, bâtie par son arrière-grand-père en 1720, où l'on en trouve bien une trentaine.

74. Ils devaient représenter, en toute probabilité, les parents de J.-J. de Sellon, car il ajoute en les mentionnant: «Il faut que les enfants connaissent leurs grands-parents. Je n'aime pas qu'on relègue leurs portraits au galetas» (SELLON 1837.1, p. 23).

75. Auguste de Cavour était le fils de Gustave, frère aîné de Camillo. Sellon était très attaché à ses neveux Cavour – comme en témoignent les lettres conservées montrant qu'ils subirent jusqu'à un certain point son influence – d'une part parce qu'ils remplaçaient quelque peu le fils tant désiré qu'il n'eut jamais, d'autre part, parce qu'ils étaient ses seuls neveux, ses deux autres sœurs n'ayant pas eu d'enfants. C'est à eux que Sellon dédie son premier livre sur l'éducation (SELLON 1833.1, pp. 14-15).

76. Voir plus haut, p. 176, note 27

77. SELLOON 1837.1, pp. 25-26

78. Voir SELLOON 1837-1838

79. SELLOON 1837-1838, vol. II, pp. 249-288

80. CANDOLLE 1978, pp. 23-24; BOISSONNAS 1996, pp. 215-216

81. «Mon père, qui avait assisté quelques fois aux représentations de Ferney, me racontait les accès de fureur grotesques dans lesquels entraînait Voltaire lorsque sa troupe de société ne rendait pas bien les pièces de sa composition; mais sa joie était tout aussi bruyante quand il était satisfait» (SELLON 1837-1838, vol. II, p. 251).

En 1830, Sellon écrit à son neveu Gustave de Cavour: «J'aime mieux les Révolutions qui viennent d'en haut [...] faites par un Prince éclairé appelant auprès de lui des notables patriotes, et non des notables égoïstes comme ceux de 1788 qui refusèrent leur concours à Louis XVI [...].»

En ce qui concerne le concept d'égalité prononcé par la Révolution, Sellon remarque: «[...] ce qui est inégalité aux yeux des hommes n'est que diversité aux yeux de Dieu; c'est-à-dire que le balayeur de rues est pour Lui l'égal ou le supérieur du duc et pair, en raison de la fidélité avec laquelle l'un et l'autre remplissent leurs devoirs, mais que, pour que l'ordre soit maintenu dans ce monde-ci, il est nécessaire que la diversité devant Dieu soit de l'inégalité parmi les hommes. Il me paraît que cette vérité ressort de l'Évangile: N.-S. Jésus-Christ recommande de se soumettre aux puissances, de rendre à César ce qui est à César, mais en même temps il cherche à éclairer ces puissances. Ce n'est pas un nivellement actuel qu'il prêche, c'est la promesse d'un bonheur à venir, égal pour tous ceux qui lui auront obéi dans ce monde dans leurs différentes positions. Il laisse aux hommes distribuer les honneurs, les récompenses de la terre, se réservant de décerner celles du ciel. [...]. La diversité est peut-être la loi la plus invariable de la nature [...]. Dieu l'a voulu ainsi pour qu'il y eût des pièces appropriées aux différentes fonctions de la grande mécanique qu'on appelle le monde<sup>72</sup>.»

Revenons à la collection de *La Fenêtre*, où les sept présidents des États-Unis qui ont précédé le président élu en 1837 forment, avec un autre portrait gravé de Washington, à nouveau un ensemble. Les gravures, lithographies, aquarelles et gouaches ayant comme sujet *La Fenêtre* et les bâtisses de son jardin, forment aussi une unité, même si d'autres objets s'y rapportant sont dispersés ailleurs dans la maison. Cela vaut également pour le petit groupe des portraits de famille<sup>73</sup>, dont ceux, en miniature<sup>74</sup>, côtoient le portrait à l'aquarelle d'Auguste de Cavour<sup>75</sup>. Dans la salle à manger, les vues de *La Fenêtre*, du château d'Allaman et des châteaux de Santena et de Bellangers appartenant à deux des sœurs de J.-J. de Sellon cohabitent avec des vues de l'abbaye d'Einsiedeln, une gouache des bains de Schinznach en Argovie et une lithographie représentant l'École cantonale de dessin d'Aarau. Éparpillées par-ci par-là dans la salle à manger se trouvent des vues d'Italie: une *Éruption du Vésuve*, la *Vue du forum* [de Rome] de Diday<sup>76</sup>, une *Vue de la ville de Rome prise du Monte Mario*, à l'aquarelle, par le Suisse Meyer, une *Vue de Naples*, par Van Wittel. Quatre gravures et lithographies représentant Charles le Téméraire forment également une unité, quatre autres étant distribuées dans les autres pièces.

Enfin, une série de cinq gravures est consacrée aux grands acteurs dramatiques, tels Kemble, M<sup>me</sup> Duchenois, Garrick, Lekain – que Voltaire appelait son grand acteur – et Talma «honoré de l'intimité de l'empereur Napoléon qui aimait à discuter avec lui sur la manière de rendre tel ou tel rôle<sup>77</sup>». Le comte dédie une partie importante de ses *Nouveaux mélanges*<sup>78</sup> précisément à ces personnages<sup>79</sup>. En septembre 1812, Talma donne à Genève plusieurs représentations et rencontre un succès triomphal<sup>80</sup>. Si l'image de Lekain est à mettre étroitement en relation avec Voltaire, Frédéric II, le XVIII<sup>e</sup> siècle et le souvenir du père de Sellon<sup>81</sup>,

celle de Talma évoque immédiatement Napoléon, bien sûr, mais aussi « le château de Coppet qui avait remplacé pour le monde intellectuel le château de Ferney<sup>82</sup> » et la jeunesse du comte : « [...] pour ce qui est de Talma, je puis en parler d'après moi-même, puisque non seulement je l'ai vu sur scène à Paris, mais que je l'ai entendu dissenser sur son art dans la société, chez Madame de Staël, à Coppet, et chez la princesse Borghèse, sœur de Napoléon, aux eaux d'Aix, en Savoie, chez qui il était souvent à déjeuner [...]<sup>83</sup>. »

La position de Sellon à propos du théâtre est ambivalente. Il s'y oppose farouchement, et surtout il condamne la fréquentation des salles de spectacle par les femmes et les jeunes, citant Rousseau et sa célèbre *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, dans laquelle le philosophe combat l'idée d'un théâtre pour Genève. Le comte avoue, cependant, y renoncer avec regret et ne pas toujours se tenir à cette résolution<sup>84</sup>.

La dernière salle mentionnée dans la *Notice*, la salle de billard, est principalement vouée à des sujets animaliers et aux œuvres des paysagistes genevois contemporains dont il sera question plus loin.

La galerie de portraits de Genevois célèbres, Calvin et Rousseau en tête · Le patriotisme nostalgique de J.J. de Sellon

Quarante et un portraits de Genevois célèbres<sup>85</sup> devaient orner les murs du petit salon. C'est par l'énumération de ces portraits que commence la *Notice* de 1837 : « En lisant ce Catalogue, on sera frappé du grand nombre de Genevois qui se sont distingués dans toutes les carrières possibles ; c'est toujours bon à faire rappeler à ses amis et à ses ennemis<sup>86</sup>. »

Avec sa *Notice*, à but entièrement didactique, Sellon veut inspirer, en premier lieu, un fort sentiment patriotique : « [...] l'éloge de Genève est dans le simple exposé de son histoire [depuis 1536], des efforts qu'elle a faits pour conserver sa liberté civile, politique et religieuse, dans le nombre considérable d'hommes distingués dans tous les genres qu'elle a produits ; ou il n'y a rien de ridicule à rappeler tout cela [...]. Ou encore : « [...] ni la richesse ni la naissance ne suffisent seules à Genève pour procurer de la considération ; on ne peut faire un éloge plus complet d'une république<sup>87</sup>. »

Rappelons-le : déjà avec Diderot et l'*Encyclopédie* qui définit le « patriote » par le « dévouement au bien commun et au bonheur commun<sup>88</sup> », donc bien avant la Révolution française, les termes philanthrope, citoyen et patriote tendaient à se confondre<sup>89</sup>.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sentiment patriotique ne fait que croître, et notamment chez les philanthropes car, en réalité, la finalité ultime de leurs actions est le bien de la patrie : « Ce qui redouble mes efforts dans mon entreprise de propager la doctrine de l'inviolabilité de la vie de l'homme, c'est le sentiment qu'ils profiteront un jour à ma patrie, par reflet, si ce n'est directement, car la Suisse, et surtout Genève, répugneraient à éléver des échafauds et à faire couler le sang, quand le reste du monde civilisé y aurait renoncé<sup>90</sup> ! »

À quelques exceptions près (tel Calvin), Sellon met l'accent sur des personnalités genevoises du passé proche (seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle), voire, pour la plupart, sur des contemporains représentatifs des domaines d'activités les plus variés. Nous retrouvons ainsi, toujours dans un même (dés)ordre<sup>91</sup>, des théologiens, des juristes, des législateurs, des hommes politiques, des banquiers, des militaires, des diplomates, des philosophes,

82. SELLON 1837-1838, vol. II, p. 259

83. SELLON 1837-1838, vol. II, p. 264

84. SELLON 1834.2, p. 205

85. Sur les Genevois célèbres de l'époque, voir GUICHONNET 1974, pp. 289-291

86. SELLON 1837.1, p. 1

87. SELLON 1834.1, p. 161 et p. 159

88. DIDEROT/D'ALEMBERT 1751-1772, s.v. « Législateur » (t. IX, pp. 359-360), cité par DUPRAT 1993, p. XXVI

89. Voir DUPRAT 1993, p. XXX

90. SELLON 1834.2, p. 96

91. Pour une explication du terme, voir plus haut, p. 180, note 69. En effet, il ne s'agit pas d'un désordre total, puisque le portrait de M. Necker se trouve bien à côté de celui de sa fille, M<sup>me</sup> de Staël, et que celui du peintre De la Rive côtoie avec une certaine logique celui de Saint-Ours.

des écrivains, des naturalistes ou des botanistes, des physiciens, des chimistes, des médecins, des artistes ; cette large fourchette de domaines dans lesquels des Genevois se sont distingués ne fait qu'accroître la gloire de sa ville natale. À Calvin, figurant en tête de liste, comme père de la Patrie<sup>92</sup>, succède immédiatement le portrait de Rousseau, présent non seulement dans le petit salon avec un portrait et une médaille à son effigie, mais également dans la salle à manger : « [...] Rousseau ! Élève de Plutarque, “républicain adouci par l’Évangile”, sa misère l’avait rapproché du peuple, sa fierté l’avait éloigné des grands. » [Commentaire de Sellon :] « On ne peut pas mieux peindre J.-J. Rousseau que par ce peu de mots ; ils sont le résumé fidèle de la vie de cet homme extraordinaire, qui excita un si vif enthousiasme, et souleva contre lui tant de colères. On ne lui a pas su assez gré d’avoir résisté au torrent d’irreligion qui traversa avec tant de furie le siècle où il vécut et où il mourut ! Bien des gens ne peuvent lui pardonner d’avoir signalé avec tant d’éloquence les vices dont ils ne veulent pas se corriger ! Tout compré, tout rabattu, je pense que la lecture des œuvres de Rousseau (quand on a passé la première jeunesse) rend meilleur<sup>93</sup> ! [...] »

Le sentiment patriotique de Sellon ressortant de ce choix de portraits semble entièrement justifié, comme le montre un passage du texte de Circourt décrivant la Genève de la Restauration : « Genève n’avait rien de Paris ; mais Genève n’était nullement une ville de province. Ce point est indispensable à retenir<sup>94</sup>. [...] »

» Jurisconsultes, médecins, naturalistes, prédicateurs, Genève n’était jamais sans hommes d’élite ; et tous ces aigles vivaient en bon accord dans un même nid ! [...] »

» Il vaut mieux reposer, en finissant, notre pensée sur ces groupes d’hommes éminents et de femmes distinguées qui donnaient à la société de Genève un prix si rare, une valeur solide, un charme si persévérant. Quand j’ai connu Genève, Madame de Staël, depuis treize années, avait quitté cette terre ; son esprit vivait dans le souvenir profond et tendre que Genève conservait d’elle. [...] En même temps, l’école de Jean-Jacques Rousseau finissait dans les bosquets de Chougny, où M. Moultou cachait une philosophie attristée, un amour sincère pour l’humanité. [...] Mais les traditions de la grande école d’Horace-Bénédict de Saussure étaient dignement soutenues par son fils, Théodore de Saussure, et par M. Deluc, le doyen des naturalistes des Alpes ; en M. Auguste De la Rive croissait le premier physicien de notre âge ; M. de Candolle, dans la botanique, n’avait plus de rivaux ; l’observatoire, création alors toute nouvelle, abritait les travaux de deux astronomes considérables, MM. Gautier et Plantamour. Butini et le D<sup>r</sup> Prévost tenaient le sceptre de la médecine ; Mayor et Maunoir, comme chirurgiens, n’étaient en Europe dépassés par personne ; Calame et Diday peignaient le paysage avec une véritable supériorité. [...] Chaponnière et Pradier, sculpteurs d’un talent extraordinaire, n’appartaient plus à Genève que par leur origine et leur communion ; Pradier en avait même abjuré l’esprit ; Chaponnière en gardait le cœur. Bellot était un des jurisconsultes les plus consommés, les plus sagaces, les plus réputés de l’Europe. D’Ivernois ne le cérait, comme économiste, à aucun autre de la phalange d’Édimbourg vers qui l’entraînait la pente de son génie. Madame Necker, née de Saussure, portait sans effort le poids de deux beaux noms ; ses ouvrages sur l’éducation et sur l’éducation progressive lui donnent une place considérable parmi les moralistes chrétiens ; son style est rempli d’une pureté classique ; une surdité totale enlevait au monde cette femme qui en aurait fait le charme par la réunion harmonieuse de ses qualités. [...] Je n’ai pas vu Dumont, en qui finissaient les souvenirs directs et les témoignages immédiats sur la grande révolution du dix-huitième siècle ; [...] Sismondi, en 1830, était encore dans toute la force de son génie ; [...] Adolphe Pictet soutenait dignement par les travaux les plus variés et les applications faciles et brillantes d’un génie presque universel, le poids d’un

92. En 1835, le comte avait lancé une souscription publique, demandant l’érrection d’un monument à Calvin, dont la première pierre devait être posée à l’occasion du troisième centenaire de l’adoption de la Réformation. Cette initiative ne reçut pas un accueil favorable. Ne voulant pas renoncer à son monument, Sellon offrit la terrasse de son hôtel pour l’accueillir ; emplacement stratégique, car visible pour le visiteur qui entrait dans la ville par la Porte Neuve. Il s’agit d’une stèle, ornée d’un médaillon à l’effigie de Calvin dû au sculpteur Louis Dorcière (MÜTZENBERG 1992, pp. 110-112 ; SELLOON 1835.2). Cette initiative a fait son chemin... avec l’ouverture, en 2005, du Musée international de la Réforme à Genève.

93. SELLOON 1834.2, pp. 80-81

94. CIRCUORT 1932, p. 25

nom difficile à porter dans Genève, où toutes les carrières l'ont vu, pendant trois siècles, constamment s'illustrer. L'ancien régime avait laissé dans Charles-Victor de Bonstetten son véritable exécuteur testamentaire. Métaphysicien, publiciste, moraliste, il excellait dans le talent d'écrire les lettres; [...] il avait vu Ferney; Voltaire avait distingué dans ce jeune philosophe le fils du trésorier de Berne au moins autant que l'élève favori de Charles Bonnet<sup>95</sup>. »

En comparant uniquement ce texte de Circourt, qui ne concerne que les contemporains de l'auteur et de Sellon, avec la *Notice*, on peut constater, au-delà d'une concordance manifeste dans les noms genevois choisis par les deux écrivains, un certain nombre d'absents dans le texte du comte. Il faut cependant garder en mémoire que Circourt écrit son ouvrage sur la Genève qu'il avait connue dans les années 1830, une bonne quinzaine d'années après l'avoir quittée, ce qui lui permet de mentionner l'importance des Genevois qui, lors de son séjour, n'étaient pas encore au faîte de leur gloire. Cela vaut, par exemple, pour le physicien Auguste De la Rive: c'est à son dynamisme que Genève doit le début de son industrialisation, mais cela se passera bien après la mort de Sellon. Cette même remarque ne vaut pas tout à fait pour Calame (1810-1864). Il est vrai que, en mentionnant Diday (1802-1877), Sellon montre déjà son goût pour les œuvres des paysagistes contemporains et que, s'il n'était pas mort en 1839, on pourrait supposer qu'il aurait soutenu également les œuvres de l'élève de Diday, qui dépassa son maître. Mais Alexandre Calame est déjà représenté à l'exposition du Musée Rath de 1834, que Sellon a visitée et commentée<sup>96</sup>.

L'absence de François d'Ivernois (1757-1842) est plus difficilement explicable. Comme Étienne Dumont («présent» à *La Fenêtre*<sup>97</sup>), il a fait partie du cercle genevois autour de Mirabeau (également «présent» à *La Fenêtre*<sup>98</sup>). En 1791, il fuit Genève, où il a été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, et choisit, comme Dumont dans la même année, de se réfugier en Angleterre. Il y fait carrière et est anobli. À l'époque de la Restauration, d'Ivernois revient à Genève. En tant que membre du Conseil provisoire, il est envoyé au Congrès de Vienne avec Pictet-de Rochemont (lui aussi «présent» à *La Fenêtre*<sup>99</sup>). Il travaille comme conseiller d'État jusqu'en 1824. La sœur de Sellon lui acheta la maison *Le Bocage*<sup>100</sup>.

95. CIRCOURT 1932, pp. 66-72

96. Voir plus bas, p. 215, note 309

97. SELLON 1837.1, p. 3

98. SELLON 1837.1, p. 20: «Sa parole renversa la monarchie; il tenta ensuite vainement de la relever.» À la fin de 1789 et pendant toute l'année 1790, Mirabeau s'efforce, en effet sans succès, de faire triompher le programme d'une révolution monarchique.

99. SELLON 1837.1, p. 3

100. Sur la maison *Le Bocage*, voir BARDE 1978, pp. 216-217; FATIO 1978, pp. 203-209

101. Sur Sismondi, voir principalement: BERCHTOLD 1997; BERCHTOLD/EL-WAKIL 1991; SISMONDI 1973; SALIS 1932; MONTGOLFIER 1857

102. SELLON 1837.1, p. 5

103. SELLON 1837.1, pp. 2 et 11

104. Voir plus haut, p. 180, note 68

Comment expliquer l'absence de Sismondi<sup>101</sup>, historien et économiste célèbre? Elle est d'autant plus injustifiée que les personnages avec lesquels il est en relation apparaissent en grand nombre dans le programme iconographique de *La Fenêtre* et que le comte et lui avaient beaucoup en commun. Comme Sellon, Sismondi se réfugie en Toscane (en 1794, probablement juste au moment où les Sellon allaient la quitter) après être revenu d'Angleterre, pour un bref moment dans sa Genève natale. Attaché à l'ancien syndic Cayla («présent» à *La Fenêtre*<sup>102</sup>), alors recherché par les révolutionnaires, Sismondi lui ouvre les portes de sa maison, à Chêne. Mais Cayla finit par être retrouvé et fusillé dans la propriété même des Sismondi. En tant qu'ami de M<sup>me</sup> de Staël («présente» à deux reprises à *La Fenêtre*<sup>103</sup>), Sismondi l'accompagne dans ses voyages en Italie et en Allemagne. Membre du Conseil représentatif, il fait aussi partie, tout comme Sellon, de la Société d'utilité publique genevoise. Il refuse de nombreux postes au Collège de France, à la Sorbonne, à l'Académie de Genève, pour écrire son *Histoire des Français*, qui le rend célèbre. Il se rallie à Wilberforce («présent» à *La Fenêtre*<sup>104</sup>) dans le combat contre la traite des Noirs. Toutes ses pensées tendent à l'amélioration et au bonheur de ses semblables. Sismondi ne se veut d'aucun parti, il a des convictions libérales modérées, rejetant le capitalisme effréné d'un Adam Smith. Sellon aussi se reconnaît dans la pensée libérale qui lui a été inspirée par son père: «Habitué dès ma tendre enfance à examiner la nature des choses et non la nature de convention, j'ai toujours lu et écouté avec avidité tout ce qui me paraissait

être sur cette voie, surtout lorsque l'auteur ou l'orateur flattait les sentiments évangéliques qui m'avaient été inspirés par mon premier précepteur, l'excellent pasteur Witz, et les sentiments philanthropiques et libéraux, dans la plus noble acceptation de ce mot, qui étaient professés par mon père. [...] Toujours dans le salon, après avoir terminé mes tâches, j'écoutais avec avidité tout ce qui s'y disait, tout ce qui s'y racontait, et demandais ensuite l'explication de ce que je n'avais pas compris à mon père et à ma mère qui s'y prêtaient avec bonté. L'Europe était alors couverte d'émigrés français de différentes opinions, de manière que chaque salon devenait une arène où toutes les questions possibles étaient discutées<sup>105</sup>. »

105. SELLON 1834.2, p. 202. Témoignage à *La Fenêtre* de ses idées libérales les portraits, entre autres, de Lord Grey, de Lord Durham, de Jérémie Bentham et d'Étienne Dumont, son éditeur (SELLON 1837.1, pp. 3, 20-21). Dans une lettre de 1827, adressée à Sellon, Dumont émet des critiques quant aux méthodes employées par le comte dans le combat pour l'abolition de la peine de mort, en écrivant que « [...] l'on doit avoir sous les yeux le code pénal et l'échelle des délits et des peines pour se prononcer sur la question» (AEG, AP 18.7., Aa 291).

106. Sellon, ayant une conception paternaliste des rapports entre l'aristocratie et le peuple, estimait que l'égalité sociale ne pouvait être profitable au pauvre : « L'ordre légal, né des révoltes inspirées par l'égalité, l'a rendu responsable de lui-même et de l'existence de sa famille, il ne peut plus invoquer l'appui de supérieurs qu'il a brisés, ni l'assistance de corporations qu'il a détruites; il est libre, il est l'égal de tous, mais il est seul » (SELLON 1837-1838, vol. III, p. IV).

107. Voir SELLON 1838.4 et MÜTZENBERG 1992, p. 112. Dans ce contexte, Philippe Revilliod, directeur de l'Hôpital de Genève et beau-père de la fille aînée de Sellon, n'hésite pas à traiter Sellon de « vieux fou » qui « prend le parti de Bonaparte » (lettres de Philippe Revilliod à son fils Gustave, 15 octobre 1838 [AEG, AP 18.8, 1838/3] et 13 novembre 1838 [AEG, AP 18.8, 1838/5]). Dans un de ses écrits, Sellon fait allusion au discours en faveur de l'expulsion de Louis-Napoléon que Sismondi prononce à l'assemblée du Conseil représentatif en 1838 (SELLON 1837-1838, vol. IV, p. XC).

108. Dans une lettre de 1834 (AEG, AP 18.7., Aa 648), Sismondi dit admirer Sellon pour la persévérance dans ses projets et ses entreprises en faveur de la paix. Mais il doute de l'efficacité des méthodes employées.

109. GUICHONNET 1974, p. 290

110. Voir plus haut, p. 175, note 20

111. SELLON 1837-1838, vol. III, pp. 508-509

112. AEG, AP 18.7., Aa 82

113. AEG, AP 18.7., Aa 83

114. SELLON 1838.3

115. SELLON 1837-1838, vol. IV, p. LI

Revenons à Sismondi qui signale avec force les maux de son temps, en premier lieu la misère, ce fléau des temps modernes, née, selon lui, de la complète séparation de celui qui possède et de celui qui exploite, devenus ennemis au lieu d'associés. Sellon a les mêmes convictions à ce propos<sup>106</sup>. Parmi les amis de Sismondi, on compte, à côté de M<sup>me</sup> de Staël, Candolle, Dumont (« présents » à *La Fenêtre*), M<sup>me</sup> Necker de Saussure, Bonstetten, Rossi... En penseur républicain, il condamne, cependant, Louis XVIII et les Bourbons, dont Sellon a accroché les portraits dans sa maison de campagne.

Dans l'affaire de Louis-Napoléon, en 1838, Sellon et Sismondi se rallient à des camps opposés. Louis-Napoléon – français, mais aussi citoyen thurgovien et membre de son Grand Conseil, donc suisse – est soupçonné de complot par Louis-Philippe qui demande son expulsion. Alors que Sismondi soutient le gouvernement français, Sellon prend une part très active à la défense de sa patrie menacée dans sa souveraineté et son droit d'asile<sup>107</sup>. Même si ces événements se sont passés après la rédaction de la *Notice* de 1837, l'opposition des points de vue a pu se ressentir dans d'autres occasions<sup>108</sup>.

Le philosophe Charles-Victor de Bonstetten est, quant à lui, le dernier des représentants du cercle de M<sup>me</sup> de Staël. Cosmopolite comme Sellon, dans son appartement de la rue des Granges qui avoisinait la maison Sellon, il tient un salon célèbre, où il « voit la moitié de l'Europe circuler devant ses yeux<sup>109</sup> ». Malgré les critiques que Sellon a subies de la part de Bonstetten<sup>110</sup>, il écrit : « M. de Bornstedt termine son ouvrage par l'éloge de M. de Bonstetten, qui appartenait presque à Genève par le long séjour qu'il y avait fait, et par la préférence qu'il avait donnée à cette ville, sur Berne son pays natal, pour s'y fixer et y terminer ses jours. Tous ceux qui l'ont connu (et moi en particulier) applaudiront à ce que l'auteur dit ici de son amabilité et son originalité<sup>111</sup>. »

Dans une lettre de 1826<sup>112</sup>, Bonstetten refuse, par manque de temps, de faire partie du jury qui devait juger les Mémoires sur la peine de mort. Il ajoute que la question est trop délicate. Dans une autre lettre<sup>113</sup>, il encourage Sellon dans sa lutte pour l'abolition de la peine de mort. Même si Sellon a pu ne pas considérer l'élève favori de Charles Bonnet comme genevois, il aurait eu la possibilité de le faire figurer parmi les Suisses célèbres, ce qui n'est pas le cas.

Cela vaut aussi pour le Vaudois Benjamin Constant – le cousin de Charles Constant –, écrivain reconnu et ami intime de M<sup>me</sup> de Staël, que Sellon apprécie beaucoup.

Enfin, pour ce qui est de M<sup>me</sup> Necker de Saussure, que Sellon a en grande estime, comme le montrent les multiples références qu'il fait à ses écrits, en particulier à son *Éducation progressive*<sup>114</sup>, l'absence de son portrait peut-elle s'expliquer par cette petite remarque à son propos : « Il vaudrait mieux cependant que M<sup>me</sup> Necker se fût un peu plus occupée des classes moins favorisées de la fortune dans son *Éducation progressive*<sup>115</sup> » ?

116. Voir plus haut, p. 181, note 71

117. SELLON 1837.1, «Supplément», p. 31

118. SELLON 1833.2, p. 5

119. GALLAVRESI 1931, p. 351

120. Voir SELLON 1837.1, p. 7; voir aussi SELLON 1835.3

121. L'idée n'a rien de neuf. Déjà en 1636, Jean Turrettini prend une part très importante au projet de Guillaume II, prince d'Orange, de créer cette voie navigable reliant le Rhône au Rhin, moyennant lequel Genève serait désenclavée. Il finira ruiné par cette entreprise coûteuse (voir FEUARDENT/POZZI 1998, pp. 59-61). Tout récemment, l'urbaniste Stephan Bonvin a présenté, dans son mémoire de diplôme d'études avancées (DEA), toujours cette même idée de relier le lac Léman à la mer du Nord et à la Méditerranée, se fondant pour l'essentiel sur deux projets antérieurs – celui de Maurice Braillard, de 1936, et celui de la Société du canal transhelvétique, de 1950 (voir BONVIN 2003).

122. SELLON 1834.1, pp. 248-249

123. SELLON 1834.1, p. 254

124. Sur la Société genevoise d'utilité publique voir plus loin, p. 189, note 156

125. Genève, en position de cul-de-sac, a essayé tout au long de son histoire de trouver un moyen pour se désenclaver. «L'histoire des communications sur terre et sur eau appartient, elle, au domaine des illusions presque toujours déçues» (GUICHONNET 1974, p. 320). Jusqu'au début des années 1860, Genève reste à l'écart de la révolution industrielle déjà bien entamée dans d'autres villes suisses et doit attendre l'installation de l'aéroport international de Cointrin, un siècle plus tard, pour réaliser, enfin, son désenclavement.

126. SELLON 1837.2, p. 7 : «La neutralité perpétuelle de la Suisse et son organisation militaire me permettent [...] de parler [...] d'un projet dont la neutralité favorise l'exécution; je veux parler de la jonction du Rhin à la mer Méditerranée par la Suisse; le canton de Genève y est particulièrement intéressé [...].»

127. SELLON 1837-1838, vol. III, p. 111 : «Les personnes qui cherchent la vérité sur une ville sont plus sûres de la rencontrer dans les écrits d'un étranger éclairé que dans ceux des naturels du pays [...].»

128. On trouve, dans ses ouvrages, de nombreux extraits de récits de voyages décrivant Genève: SELLON 1834.1, pp. 147-168; SELLON 1837-1838, vol. III, pp. 107-119, 501-510.

Autre absence surprenante, celle de Théodore de Bèze (1519-1605). Peut-être Genève ne lui doit-elle pas autant qu'à Calvin, son illustre ami, compatriote et prédécesseur dans les charges de recteur de l'Académie et de modérateur de la Compagnie des pasteurs de Genève ? Et Philibert Berthelier (1470-1519) ou Pierre Fatio (1662-1707), considérés alors comme des héros de l'indépendance de la patrie et de ses libertés ? Sont-ils, aux yeux de Sellon, qui par ailleurs affirme sa préférence pour les révoltes venant d'en haut, trop proches du peuple<sup>116</sup> ?

À la fin de sa *Notice*, Sellon fait remarquer que certaines absences se justifient par le simple fait que «le petit Musée historique de *La Fenêtre* s'accroîtra des portraits que le comte de Sellon n'a pu encore se procurer [...]»<sup>117</sup>. Cette remarque semble, pourtant, plus adaptée à des portraits de personnages non genevois ou ayant vécu à une autre époque, plus difficiles à obtenir.

#### Genève et la Suisse · Le patriotisme pragmatique de J.-J. de Sellon

Se sentant plus genevois<sup>118</sup> que suisse, Sellon désire «que la ville de Genève soit à l'avant-garde de tous les progrès<sup>119</sup>». Il aimerait pouvoir assurer l'avenir de sa patrie, par exemple, avec son projet (illustré à *La Fenêtre*<sup>120</sup>) de faire de Genève un port méditerranéen, en reliant le lac Léman au Rhin et au Danube<sup>121</sup>: «De la réalisation de ce projet il résulterait que Genève deviendrait un des principaux entrepôts du commerce intérieur de l'Europe, et que jamais la disette [...] ne viendrait affliger notre patrie<sup>122</sup>.»

«Comme ami du beau, je suis satisfait de voir enfin mes concitoyens jouir de leur lac [...], de les voir se promener sur ces beaux quais, fruits de la paix et qui devraient en porter le nom. Je me réjouirai encore plus quand je verrai voguer, sur le lac et sur le Rhône, des navires arrivant de Lyon, de Marseille, de Londres, de New York et de Constantinople, et nous apportant les tributs du Nord et du Midi, grâce aux travaux qu'on entreprendrait à la perte du Rhône, et dans le canton de Vaud, entre Orbe et le lac de Genève<sup>123</sup> !»

À ce sujet, le comte propose à la Société genevoise d'utilité publique<sup>124</sup> l'organisation d'un concours qui n'a, malheureusement, pas de suite<sup>125</sup>. La neutralité de la Suisse aurait pu, selon lui, favoriser ce projet d'une grande importance pour Genève<sup>126</sup>.

Dans la production littéraire du comte, on peut constater que son sentiment patriotique est particulièrement touché par les éloges que les étrangers de passage<sup>127</sup> pouvaient faire de sa ville natale. Ainsi ne manque-t-il jamais une occasion pour les relater<sup>128</sup>, dans le but de prouver la «supériorité» de Genève par rapport à d'autres villes<sup>129</sup>:

«Arrivé à Genève, le comte de Walsh rend compte de tous les embellissements opérés dans cette ville depuis quelques années. Il parle de ses nouveaux quais, de ses nouveaux ponts de fil de fer, du pont et de l'hôtel des Bergues, qui ont mis le bas de la ville en harmonie avec le haut, qui lui a toujours paru fort beau, surtout quand on arrive d'Italie par la Porte Neuve. Il dit: *Genève est en définitive un des foyers de la civilisation européenne, dont sont loin d'approcher celles de nos grandes villes de France que je connais*. J'ai recueilli avec plaisir ce suffrage d'un étranger spirituel et éclairé [...]»<sup>130</sup>.

«M. de T.[alleyrand] ayant été nommé président du comité d'instruction publique par l'assemblée constituante, prit beaucoup de renseignements à Genève sur cette matière, et

frappé de la supériorité et de l'originalité de notre pays à cet égard et à beaucoup d'autres, il dit : "Genève est la cinquième partie du monde"<sup>131</sup> !»

Son message de patriotisme évoqué au petit salon est poussé encore plus loin au grand salon de *La Fenêtre*, «alors que Genève apprend à être suisse<sup>132</sup>», et se poursuit dans le jardin avec la maison suisse du jardinier, ornée des vingt-deux écussons des cantons suisses.

«Les Suisses ont le secret de donner des proportions historiques à tout ce qui compose leur histoire, aux hommes comme aux actions. Les noms de Morgarten, de Laupen, de Sempach, de Grandson, de Morat, de Neweneck, se lisent partout avec ceux de Watwyl, d'Erlach, de Winkelried, de Pfiffer, etc. Le *Grüttli* est devenu un lieu consacré, dont le nom se conserve avec ceux des hommes qui y prêtèrent le serment de briser les fers de la patrie. Des monuments indiquent les points où l'on a combattu pour la liberté. On n'entre pas dans un cabaret sans voir des gravures plus dignes du lieu que des faits (c'est précisément ce qu'il faut, pour que chaque citoyen ait la faculté de se composer son petit musée historique) : Guillaume Tell abattant une pomme sur la tête de son fils, bravant Gessler et le tuant ; Winkelried se précipitant sur les lances autrichiennes ; Charles le Téméraire défait à Grandson et à Morat. Dans aucun pays, on n'a autant fait pour accommoder l'histoire à l'intelligence des masses, pour la rendre populaire ; nulle part aussi les masses n'ont autant profité de ce genre d'instruction<sup>133</sup>.»

L'adhésion de Genève à la Confédération helvétique représente un rempart contre les convoitises étrangères. Sellon parle «de la jouissance de la liberté et de l'indépendance helvétique<sup>134</sup>».

Il se montre particulièrement fier de la neutralité suisse (son concept d'impartialité s'y retrouve), au point, semble-t-il, d'avoir fait broder le mot «neutralité» sur le drapeau suisse qui flottait sur la terrasse de son hôtel de la rue des Granges, bien visible depuis la place Neuve, l'entrée méridionale de Genève<sup>135</sup>.

«Les Suisses ne peuvent mieux payer la neutralité que l'Europe leur accorde qu'en propagant des principes pacifiques ; cela vaut mieux que de donner des soldats à droite et à gauche pour une cause qui n'est pas celle de la Patrie<sup>136</sup>.»

En parlant de la vue qu'il peut apprécier depuis sa maison de *La Fenêtre*, il s'exprime ainsi sur les Alpes : «[...] les Alpes disent à l'Europe orientale : *Ne nous traversez pas, car nous vomirions des guerriers pour faire respecter la neutralité helvétique*!<sup>137</sup>».

Sellon préconise un recours à des procédures de médiation en cas de conflits interétatiques, voire l'attribution d'un rôle de médiateur à un pays neutre tel que la Suisse. Pour appuyer son discours, il évoque volontiers la figure de Nicolas de Flüe dont les conseils ont permis aux Confédérés de faire l'économie d'une guerre civile et de trouver un terrain d'entente à la Diète de Stans, en 1481. Aussi propose-t-il le texte du Pacte fédéral comme modèle pour l'instauration d'un tribunal arbitral international, meilleur moyen, selon lui, d'aplanir un différend d'État à État.

Son message de patriotisme est évoqué, à *La Fenêtre*, par la présence des portraits d'Ustéri de Zurich, le fondateur de la Société d'utilité publique helvétique, de Lavater, célèbre physiognomoniste suisse, de Nicolas de Flüe<sup>138</sup>, qui procura deux cents ans de paix intérieure à la Suisse, de Pestalozzi<sup>139</sup>, d'Albrecht von Haller<sup>140</sup>, d'Adrian de Bubenberg qui, de concert

129. SELLON 1837-1838, vol. III, p. 501 : «Genève est sans contredit l'un des points les plus intéressants de l'Europe, et aucune autre ville d'une population égale à la sienne ne peut lui être comparée sous le rapport de la civilisation, de l'émulation, pour tout ce qui tient aux sciences et à l'économie sociale.»

130. SELLON 1834.1, p. 157

131. SELLON 1837-1838, vol. III, p. 549

132. BUYSSENS 1991, p. 5

133. SELLON 1837-1838, vol. III, pp. 129-130

134. SELLON 1837-1838, vol. III, p. 501

135. MÜTZENBERG 1992, p. 130

136. Lettre de J.-J. de Sellon au pasteur Lütscher, membre du jury du dernier concours organisé par Sellon, 10 août 1837, collection Albert Choisy, cité dans MÜTZENBERG 1992, p. 130

137. SELLON 1837-1838, vol. IV, pp. LXX-LXXXII, note 1

138. Sellon a écrit une petite biographie de Nicolas de Flüe et a fait publier son portrait gravé dans SELLON 1834.1, p. 225.

139. Voir BERCHTOLD 1997

140. Voir plus haut, p. 174, note 13

141. Un portrait de l'avoyer Steiger (1729-1799) se trouvait, à l'époque, encore à l'Hôtel de Ville de Genève que Sellon fréquentait en tant que membre du Conseil représentatif. En 1798, la famille Steiger l'obtint en retour. Steiger ayant participé à la médiation de 1782, le Conseil avait demandé son portrait pour le remercier des services rendus à la République. Ce dernier, avoué de la République de Berne, dut résilier ses fonctions lors de la démission du gouvernement bernois et fuir après la défaite contre les troupes françaises au Grauholz. Il mourut en exil à Augsbourg, en 1799 (voir DEONNA 1937, pp. 194-195).

142. Voir plus haut, p. 187, note 139

143. BUYSSENS 1991, p. 6. En général, Genève s'approprie les légendes de l'histoire suisse, celle-ci inspirant même le nom des premiers bateaux à vapeur sur le Léman – le *Guillaume Tell* (1823), également premier de toute la Suisse, le *Winkelried* (1824) ou l'*Helvétie* (1840)... (voir CORBOZ 2001, pp. 134 et 139).

144. SELLON 1837.1, pp. 12-14

145. Dans la commune d'Hundwil, dans le canton d'Argovie, lors de la Landsgemeinde du 3 mars 1833, le peuple s'élève contre les progressistes qui luttent en faveur d'une constitution cantonale avec plus de démocratie et de liberté individuelle. Ce refus est ressenti comme un grand échec par les cantons régénérés qui ont accepté les idées progressistes des radicaux. Un fossé de plus en plus grand va se creuser par la suite entre les cantons restaurés et les cantons régénérés, jusqu'à l'éclat de la guerre du Sonderbund (juillet 1847). Il est intéressant de noter que l'*« Association patriotique »*, dont James Fazy devient le leader, est fondée dans cette même année 1833.

146. SELLON 1834.1, p. VI, et plus loin, pp. X-XI : « Je persévère à désirer que les nations modernes, la nôtre comprise, encouragent la sculpture par des monuments publics destinés à consacrer le souvenir des événements ou des hommes célèbres ; la sculpture me paraît plus convenablement employée de cette façon qu'autrement. M. Dorcière nous a prouvé par ses bustes que l'exemple des Pradier et des Chaponnière ses concitoyens n'était pas stérile ! [...] Le Gouvernement, la Société des Arts, la Société économique de Genève, pourraient donner l'impulsion en décorant de cette manière [...] les édifices soumis à leur administration et à leur surveillance. »

147. SELLON 1837.1, p. 25

148. BRULHART/DEUBER PAULI 1993, p. 155, n° 12

avec Hans de Halwyl, défendit Morat contre Charles le Téméraire, de Jacques Bernoulli, savant bâlois, de Guillaume Tell, d'Arnold de Winkelried, de l'avoyer Niklaus Friedrich von Steiger de Berne<sup>141</sup>, de Leonhard Euler<sup>142</sup>... D'autres images présentes sont hautement symboliques et tiennent lieu de figures héroïques<sup>143</sup>. Elles étaient de plus en plus présentes aux expositions du Musée Rath, telles la *Vue du Grütli*, la *Chapelle élevée sur le champ de la bataille de Sempach*, la *Chapelle de Tell*, la *Femme en costume suisse*, le *Monument élevé à Morat à la gloire des Suisses*, en lieu et place de l'ossuaire qui avait été détruit par les Français en 1798 – avec une médaille frappée à l'occasion de la construction de l'obélisque –, le *Monument élevé à Lucerne à la Mémoire des Suisses tués le 10 août 1792 en défendant les Tuilleries*, ouvrage du célèbre Thorwaldsen, et la *Réconciliation des Suisses en 1833*, représentée par le député de Genève s'interposant entre la Suisse ancienne et la Suisse nouvelle<sup>144</sup>. Ce sujet, dessiné par Jean-Léonard Lugardon, montre bien le rôle que Sellon voulait voir attribuer à sa ville natale, ainsi que sa perspicacité à reconnaître dans cet incident un événement lourd de conséquences pour l'histoire suisse<sup>145</sup>.

Sellon mentionne aussi une série de gravures représentant des monuments élevés à la gloire de l'histoire de son pays. Si, en général, le XIX<sup>e</sup> siècle peut être considéré comme l'âge d'or des monuments publics, le monument commémoratif à effigie de personnages illustres, surtout contemporains, plaisait tout particulièrement au comte.

En rapport avec l'inauguration de la statue de Rousseau, dans ce qui était alors l'île des Barques, et avec ses réflexions sur la reconnaissance publique dont aurait dû jouir le souvenir de Calvin, le comte dit : « [...] j'aime toujours voir des monuments publics récompenser des services publics<sup>146</sup> ».

Comme l'a montré par la suite son engagement en faveur du monument consacré à la mémoire de Calvin, Sellon n'hésite pas à occuper le devant de la scène en favorisant lui-même ce genre d'entreprise.

« Pour consacrer le souvenir de l'arrivée des Suisses à Genève, au mois de juin 1814 », le comte propose l'érection d'un autre monument, aux Eaux-Vives, dont il conserve le dessin dans la salle à manger de sa maison de campagne<sup>147</sup>. Ses efforts n'ont cependant pas le succès espéré ; du moins pas de son vivant. Le monument commémoratif érigé au Port-Noir n'est élevé qu'en 1864, à l'occasion du cinquantième anniversaire du débarquement des contingents confédérés en 1814. Il prend sa forme actuelle d'une colonne surmontée d'une ancre en 1896, pour l'Exposition nationale<sup>148</sup>.

Deux autres œuvres doivent être rattachées à ce noyau, même si elles se trouvent ailleurs dans le grand salon, voire dans la salle à manger. Il s'agit des gravures des deux tableaux peints pour son concours de peinture d'histoire nationale, premier du genre à Genève : *Bonivard délivré du château de Chillon*, gravé au trait, d'après un tableau de J.-L. Lugardon<sup>149</sup>, conservé dans la maison Sellon, rue des Granges (fig. 4)<sup>150</sup>, et une gravure au trait du grand tableau de G.-P.-P.-J. Chaix, peintre de Genève, représentant le même sujet<sup>151</sup>, prêtée par le comte de Sellon à la Bibliothèque publique de Genève, fondée par Bonivard<sup>152</sup>. C'est le tableau de Lugardon qui sera couronné par la Société des Arts de Genève, en 1824, à la suite de ce « projet éminemment patriotique », « fondateur à plusieurs titres<sup>153</sup> », qui n'aura cependant pas le succès espéré, comme nombre de projets du comte, hélas !

Mais Sellon ne se laisse pas décourager, continuant à insister sur la grande utilité de ce genre de concours, prenant Rousseau et Beccaria comme exemples : « [Rousseau] peint

4. Jean-Léonard Lugardon (Genève, 1801-1884) | *La Délivrance de Bonivard*, 1824 | Huile sur toile, 99 × 117 cm (MAH, inv. 1839-16 [legs J.-J. de Sellon, 1839])

149. SELLOON 1837.1, p. 18

150. Jean-Léonard Lugardon, *La Délivrance de Bonivard*, 1824, huile sur toile, 99 × 117 cm (Genève, MAH, inv. 1839-16 [legs Jean-Jacques de Sellon, 1839]; voir SELLOON 1838.2, p. 7)

151. Le tableau, quant à lui, se trouve aujourd’hui au Musée d’art et d’histoire : Georges-Pierre-Paul-Joseph Chaix, *La Délivrance de Bonivard à Chillon par les troupes bernoises*, 1824, huile sur toile, 161,5 × 190 cm (Genève, MAH, inv. 1839-12 [legs Jean-Jacques de Sellon, 1839])

152. SELLOON 1837.1, p. 24; dans sa maison de la rue des Granges, où ces deux mêmes tableaux étaient accrochés dans le premier salon de droite, Sellon opta pour les présenter côté à côté (voir SELLOON 1838.2, p. 4).

153. BUYSSENS 1991, pp. 6-7; ce texte du catalogue est entièrement consacré à l’historique de ce premier concours de peinture d’histoire à Genève.

154. SELLOON 1834.2, pp. 58-59

155. SELLOON 1837.1, «Avis préliminaire», p. 18, note 1

156. La Société suisse d’utilité publique est fondée bien avant la genevoise (1810). Ses activités principales devaient servir à combattre la misère, en perfectionnant, entre autres, l’instruction populaire «condition *sine qua non* de la réussite de toute entreprise industrielle» (voir LESCAZE 1978, pp. 1-19). C’est Étienne Dumont et Pierre-François Bellot (les deux «présents» à *La Fenêtre*) qui fondent, en 1823, la «filiale» genevoise de laquelle deviendront membres Sismondi, le syndic Rigaud, Candolle et, en 1834, Sellon (SELLON 1834.1 pp. 248-252; AEG, AP 18.7., Aa 293).

157. SELLOON 1837.3



en traits de feu la révolution qui s’opéra en lui à la lecture du programme du concours de l’Académie de Dijon, qui donna lieu à son premier écrit. [...] Cette révélation prouve qu’en général les concours publics remplissent leur but, qui est d’atteindre des talents qui s’ignoraient eux-mêmes. Beccaria n’aurait peut-être jamais pensé à composer l’immortel ouvrage *Des délits et des peines* sans un concours ouvert à Berne en 1763 par la Société typographique qui lui décerna une médaille d’or. C’est aussi par cette voie que j’ai procédé quand j’ai voulu propager mon opinion en faveur de l’abolition de la peine de mort [...]. Faire discuter de pareilles questions à une époque où il y a des lumières répandues dans les masses, c’est presque les faire résoudre dans le sens de l’humanité et, comme me le disait un homme d’État dont l’opinion n’est pas sans poids, “en attendant l’abolition absolue de la peine capitale, vous aurez sauvé bien des têtes en réveillant la conscience et l’attention des juges et en les rendant plus difficiles sur les preuves et les témoignages”. La diminution subite des exécutions depuis l’année 1826 prouve que cet homme d’État jugeait sainement l’époque actuelle. Puisse le concours de la Société de la Paix de Genève, ouvert en 1830 et réouvert en 1834 [...], contribuer à faire substituer désormais l’arbitrage à la force brutale dans les contestations entre les hommes<sup>154</sup>!...»

Sellon n’hésite pas pour cela à inviter le gouvernement à prendre le relais de son action «[...] en ouvrant des concours de peinture et de sculpture et en fixant des sujets d’histoire nationale», comme il le mentionne à plusieurs reprises dans sa *Notice*<sup>155</sup>. Cet ouvrage était destiné en premier lieu «aux Sociétés d’utilité publique suisse et genevoise<sup>156</sup>», dont les membres s’étaient réunis au mois d’août de la même année dans la maison Sellon de la rue des Granges, en l’absence du maître de maison, qui avait dû s’excuser pour des raisons de santé qui l’empêchaient de plus en plus de participer à ce genre de réunion<sup>157</sup>.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la Société genevoise d'utilité publique, dont l'un des domaines d'activité principaux est l'instruction populaire, décide, peut-être à la suite de la réunion tenue chez Sellon, d'organiser des concours publics. Le premier concours n'est cependant ouvert qu'en 1840 – alors que le comte meurt en 1839 – et porte, comme par hasard, sur la composition d'un ouvrage élémentaire d'histoire de la Suisse alors que, l'année précédente, la Société avait publié un *Mémoire en réponse à la question : Quels moyens pourrait-on employer dans l'enseignement public pour développer dans les élèves l'amour de la Patrie suisse ?*

### Les liens d'amitié avec les Bonaparte

158. DEONNA 1937, p. 181

159. «En 1806, attaché profondément à Napoléon, il assiste ému au couronnement de celui-ci au Dôme de Milan» (RENS/GIESEN 1985, p. 3). Deux ans plus tard, Napoléon le nomme chambellan et chevalier de l'Ordre de la Réunion, titre que Sellon conserve jusqu'à la chute du gouvernement impérial. Le 2 avril 1810, il assiste à la célébration du mariage de Napoléon et de Marie-Louise de Habsbourg dans le Salon Carré du Louvre (SELLON 1834.1, p. 97, note 1). De tout temps, Sellon avait suivi avec un intérêt passionné, et même avec admiration, les exploits du petit Caporal. Le fait que ce futur pacifiste soit captivé par la grande entreprise napoléonienne n'est pas vraiment une contradiction puisque, à cette époque, le comte vise surtout des réformes dans la législation intérieure (GALLAVRESI 1931, p. 350).

160. SELLON 1837.1 pp. 12, 17 et 18. Pour une énumération complète, voir RUDLOFF-AZZI 2003, p. 88, note 427. Entre autres, mentionnons les portraits de la reine Hortense (voir SELLON 1837-1838, vol. III, pp. 6-7), belle-fille et belle-sœur de Napoléon, qui a composé pour Sellon un *Hymne à la Paix*, de son frère Eugène de Beauharnais, de son mari Louis Bonaparte, roi de Hollande, de son éducatrice M<sup>e</sup> Campan (voir plus loin, p. 210, note 282), de Napoléon lui-même, de ses deux femmes, du duc de Reichstadt, son fils, «qui occupe une position "double" dans l'histoire» (SELLON 1834.1, p. 100, note 1), enfin le portrait de D. Vivant Denon, directeur des Musées impériaux, qui, selon la tradition, semble avoir expertisé la collection de tableaux de J.-J. de Sellon. Aucun document attestant cette hypothèse n'a, cependant, pu être retrouvé (voir NATALE 1980, p. 71, note 16, et NATALE 1984, p. 179).

161. SELLON 1833.1, p. 60

162. SELLON [post 1833], pp. 7-8

L'histoire de Genève ayant été depuis toujours fortement liée à celle de ses grands voisins, la Savoie – devenue partie du Piémont-Sardaigne – et la France, Sellon fait figurer dans son salon un ensemble de portraits des souverains français, ainsi que de leurs illustres ministres. Le portrait de certains d'entre eux se trouvait également à l'Hôtel de Ville, tels ceux de Louis XV, de son ministre Fleury et de Louis XVI. En 1798, ces portraits furent dispersés et celui de Louis XV par Van Loo fut acheté par le comte de Sellon. J.-J. de Sellon le restitua au Conseil le 3 octobre 1815<sup>158</sup>.

L'amitié que Sellon porte à la famille Bonaparte<sup>159</sup>, même après 1815, et la grande estime qu'il a pour le génie de Napoléon I<sup>r</sup>, expliquent la place privilégiée accordée à cette famille dans le petit musée de *La Fenêtre*; vingt objets<sup>160</sup> s'y rapportent, dont la moitié s'articule autour de l'image de l'Empereur.

«[...] Napoléon [qui] est la seule figure *colossale* de l'époque, et plus on pénètre dans sa vie *d'homme*, plus on trouve en lui l'ami fidèle et reconnaissant, le maître indulgent, le mari passable et le père tendre. [...] Napoléon est, pour la génération actuelle, ce qu'était le grand Frédéric pour celle qui l'a précédée; l'un et l'autre étaient l'idole du peuple, et chaque chaumière recelait ou recèle leur image jusqu'au pied du Caucase. Symbole de l'ordre et de la paix, à son retour miraculeux d'Égypte, il fut forcé par les ennemis de la France à devenir un symbole de gloire; puis il abdiqua *deux fois* pour ne pas *la noyer dans le sang*: telle fut au moins sa réponse aux braves qui voulaient mourir pour lui à Fontainebleau en 1814 et à Paris en 1815, après la bataille de Waterloo. Je le répète, il faut lire avec précaution les Mémoires particuliers de cette époque. Assez heureux pour recevoir deux fois chez moi, à Allaman, l'impératrice Joséphine, je n'oublierai jamais ce qu'elle me dit de l'empereur! [...] Il faut dire de Napoléon que, *vu les circonstances*, le bien l'emporte sur le mal, quand on fait le compte de ses actions avec équité<sup>161</sup>.»

Le portrait de Napoléon qui se trouvait à *La Fenêtre* a été conçu par Sellon comme d'autres gravures éducatives, en vue d'une publication. Il s'agit de *Napoléon écrivant (l'an 1800) au roi d'Angleterre pour offrir la paix à l'Europe coalisée contre la France*, comme l'indique la légende qui accompagne cette lithographie.

Sellon a publié la lettre<sup>162</sup>, dont un exemplaire figurait aussi dans le grand salon de *La Fenêtre*, à côté du portrait de son auteur. À la fin de celle-ci, Sellon note : «Cette lettre, écrite au moment où son auteur rouvrait les portes de la France à tous ceux qui avaient été obligés de fuir pour échapper au fer des bourreaux, au moment où il relevait les autels, sans distinction de secte et de croyance, où il rendait l'espoir et la vie à l'agriculture, au commerce et aux beaux-arts, mériterait d'être gravée sur une table d'airain, dans le Temple de la Paix, qui

163. SELLON [post 1833], p. 8

164. MOTTAZ 1914, p. 60 ; voir la lettre de remerciement de Joseph Bonaparte, datée du 18 mai 1814 (AEG, AP 18, Aa 81). Un autre lien avec les Bonaparte avait été établi par la sœur ainée de J.-J. de Sellon, Victoire, duchesse de Clermont-Tonnerre, un temps dame d'honneur de Pauline Bonaparte, la sœur de Napoléon (SCHAZMANN 1937, p. 748). Plus tard, durant quelques hivers, habitant alors sa maison de la rue des Granges, Sellon voisinera avec Louis-Napoléon, neveu de l'Empereur (le fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais). Vers la fin de sa vie, Sellon s'engage avec acharnement contre son expulsion de la Suisse (comme déjà mentionné plus haut, p. 185, note 107).

165. SELLON 1838.1, p. 8, n° 12, note 2 : « Ce château, ayant été habité par plusieurs membres de la famille Bonaparte, attire l'attention des voyageurs. »

166. GALLAVRESI 1931, p. 351

167. SELLON 1837-1838, vol. III, p. 18 : « M<sup>me</sup> Cochelet fait mention de la douleur universelle que causa la mort de la bonne impératrice Joséphine, chérie de tous ceux qui l'avaient connue. Ayant toujours été reçue avec bonté chez cette princesse, soit à Paris, soit à la Malmaison, ayant eu l'honneur de la recevoir deux fois dans mon château d'Allaman en Suisse (canton de Vaud), j'ai vivement sympathisé avec ceux qui l'ont pleurée » ; pour les visites de l'impératrice Joséphine à Allaman, voir AEG, AP 18.7., Aa 596, et GUERETTA 2002, pp. 437 et 442.

168. BUDÉ 1905, p. 167 ; voir également BUDÉ 1905, pp. 122-125

169. « [...] mon père étant Genevois, on l'attaquait souvent sur ses compatriotes, Rousseau et Necker, qui avaient excité bien des colères ; mon père, qui joignait à des principes très arrêtés une extrême politesse, discutait avec un grand sang-froid et disait le bien qu'il pensait d'eux sans défendre ce qu'il blâmait lui-même. Cette modération dans un être que je vénérais autant, cette modération qui n'ôtait rien à la chaleur réelle des sentiments, m'a préservé (du moins je m'en flatte) de l'*esprit de parti*, et m'a donné une haute confiance dans les opinions de mon père sur toutes sortes de matières » (SELLON 1834.2, p. 204).

170. SELLON 1837.1, pp. 2 et 11

171. Voir plus haut, p. 182, et note 83

172. SELLON, 1837-1838, vol. III, p. 507

173. SELLON 1837.1, pp. 12 et 14

s'élève sur le boulevard de la Madeleine, à Paris. Elle est, selon moi, le plus beau monument de la gloire de Napoléon, et la plus grande leçon donnée par l'histoire à ceux qui préfèrent trancher le nœud gordien par l'épée, à la dénouer paisiblement par des transactions<sup>163</sup>. »

Même pendant et après le Congrès de Vienne, sa sympathie pour les Bonaparte, leurs alliés et amis, reste intacte. En 1814, par exemple, J.-J. de Sellon héberge, pendant six mois, l'ex-roi d'Espagne Joseph Bonaparte<sup>164</sup> dans son château à Allaman<sup>165</sup>, alors qu'il est proscrité et traqué par la police de la Sainte-Alliance<sup>166</sup>. Le général Drouot, Hugues Bernard Maret, duc de Bassano, et l'ex-impératrice Joséphine<sup>167</sup> ont également été ses hôtes. Leurs portraits à côté de l'aquarelle représentant le château d'Allaman (par Salucci) montrent bien la fierté du comte d'avoir reçu des hôtes aussi prestigieux. Cette généreuse hospitalité envers des bonapartistes exilés ne suscite évidemment pas l'approbation générale des Genevois. « Pourquoi deviendrions-nous le “pot-de-chambre” de la Révolution ? », écrit Charles Constant en 1814<sup>168</sup>. Mais qu'importe. À l'exemple de son père, qui avait défendu Rousseau et Necker devant les révolutionnaires français, son fils veut éviter à tout prix ce qu'il appelle l'« esprit de parti<sup>169</sup> » ; c'est-à-dire l'identification à une idéologie ou à un parti qui empêche, selon lui, la liberté de pensée, d'expression et d'action.

### Madame de Staël et son salon

Ouvert à tous les courants de pensée, Sellon n'hésite pas, malgré ses sympathies pour Napoléon, à ajouter à sa collection les portraits de personnages lui ayant été opposés, quand ceux-ci véhiculent des idées qui lui sont chères. Ainsi, épargnés dans toutes les pièces de réception de *La Fenêtre* on trouve, à part les deux portraits de M<sup>me</sup> de Staël<sup>170</sup> – dont le comte fréquente le salon<sup>171</sup> et apprécie tout particulièrement la « supériorité intellectuelle » et « l'éloquence de sa parole, bien autrement entraînante que celle de ses écrits, pourtant si éloquents<sup>172</sup> ! » –, deux portraits de Chateaubriand<sup>173</sup>, un du duc d'Enghien<sup>174</sup>, un de Jean-Victor Moreau<sup>175</sup>, vainqueur à Hohenlinden, en combattant pour la France, mort à Dresden, en combattant contre Napoléon.

À Paris, au début de la Révolution, le salon de M<sup>me</sup> de Staël est célèbre. À côté de Mirabeau comptent parmi ses habitués M<sup>me</sup> Récamier – grand amour de Chateaubriand, elle tient, elle aussi, un salon littéraire de grande renommée –, Benjamin Constant, les frères Louis, Napoléon et Joseph Bonaparte, Talleyrand, tous « présents » à *La Fenêtre*, sauf Constant<sup>176</sup>.

« Talleyrand, d'abord évêque d'Autun, ensuite député aux assemblées législatives, ensuite alternativement ambassadeur et ministre des affaires étrangères sous la République, le Consulat, l'Empire, la Restauration, et enfin, sous le règne actuel de Louis-Philippe, avait constamment exercé une influence prodigieuse sur les événements politiques qui se sont passés depuis l'année 1789 jusqu'à sa mort, arrivée le 17 mai 1838 ; nous persistons à le dire, car cette opinion influait sans aucun secours étranger, sans celui de l'esprit de secte ou de parti [...] aussi le voit-on recourir sans cesse à la voie qui pouvait consolider la paix. [...] Lui et M<sup>me</sup> de Staël ont fait plus de mal à l'empereur Napoléon que toutes les armées de la coalition [...]. M. de Talleyrand et M<sup>me</sup> de Staël avaient pour ainsi dire formulé le programme du nouveau siècle sans se concerter entre eux, mais en écoutant les besoins d'une civilisation qui ne doit pas reposer sur le sabre<sup>177</sup>. »

En 1800, M<sup>me</sup> de Staël publie son premier grand livre, *De la littérature dans ses rapports avec les institutions*, dans lequel elle dresse un plaidoyer fervent en faveur du XVIII<sup>e</sup> siècle.



5. Andrea Mantegna (Naples, 1598-1670) |  
*Le Triomphe de David*, 1645-1650 | Huile  
sur toile, 212 × 253 cm (MAH, inv. 1839-9  
[legs J.-J. de Sellon, 1839])

174. SELLOON 1837.1, p. 10. Le duc d'Enghien, fils du prince de Condé, de la branche cadette des Bourbons, est accusé de complot par Bonaparte. Ayant été l'objet depuis peu de plusieurs attentats, celui-ci voit en d'Enghien «un conspirateur en puissance», ce dernier se tenant tout proche de la frontière, à Ettenheim, dans le Grand-Duché de Bade, négligeant en cela tout avertissement. Enlevé le 16 mars 1804, jugé précipitamment par un Conseil de guerre improvisé, il est condamné

Ce livre est accueilli avec hostilité par le Premier consul, qui soutient le siècle de Louis XIV, roi absolu, en tant que symbole d'ordre et d'autorité, contre le XVIII<sup>e</sup>, accusé des désordres révolutionnaires. M<sup>me</sup> de Staël, convaincue que la Terreur et ses conséquences sont un détournement de l'histoire, ne peut accepter cet effacement des Lumières. Son républicanisme et ses idées de liberté lui valent la persécution du nouveau pouvoir. Napoléon n'aime pas les femmes influentes et craint une personne éloquente tenant un salon fréquenté par des gens brillants, haut placés dans l'entourage du Premier consul, un salon où l'on professe les idées qu'il rejette.

«M<sup>le</sup> Cochelet raconte avec beaucoup de grâce une visite faite en 1814 à Saint-Leu chez la reine Hortense, par M<sup>me</sup> de Staël et par M<sup>me</sup> Récamier, que j'ai beaucoup connues l'une et l'autre. La première s'étant attirée je ne sais trop comment la disgrâce de l'empereur Napoléon avait été exilée de Paris jusqu'en 1814, et venait alors à Saint-Leu remplir un

devoir de reconnaissance auprès de la reine Hortense pour les efforts qu'elle avait faits en sa faveur, lorsqu'elle jouissait de quelque influence. M<sup>me</sup> de Staël, ayant demandé à la reine pourquoi l'empereur Napoléon la détestait, *elle qui était née pour l'admirer !...*, la reine lui répondit avec la douceur qui la caractérise : « Hélas ! madame, j'ai souvent entendu dire à l'empereur qu'il avait un grand but, une grande mission à remplir, et qu'il pouvait assimiler ses travaux aux efforts d'un homme qui, apercevant la cime d'une montagne escarpée, veut l'atteindre et marche avec peine sans s'arrêter aux difficultés du chemin. *Tant pis, disait-il, pour ceux qui se rencontrent sur ma route, je ne puis me détourner.* Vous vous êtes trouvée sur cette route, madame... ».

» M<sup>me</sup> de Staël manifesta, dans cette conversation, le désir d'aller visiter l'empereur à l'île d'Elbe ; il est fâcheux qu'elle n'ait pas exécuté son projet ; car il eût été curieux (pour l'histoire de l'esprit humain) d'enregistrer les conversations de ces deux génies supérieurs sur les intérêts du genre humain. Ce qu'il y a de certain, c'est que M<sup>me</sup> de Staël fit peut-être plus de mal à l'empereur pendant ses dix ans d'exil en ameutant contre lui toutes les idées libérales, tous les sentiments d'indépendance nationale, qu'elle n'aurait pu lui en faire à Paris, surveillée, comme tout le monde l'était alors, par la haute police, qui comptait des agents dans toutes les classes de la société<sup>178</sup>. »

En mentionnant dans sa *Notice* les portraits de M<sup>me</sup> de Staël, Sellon précise qu'elle est l'auteur du fameux roman *Corinne*<sup>179</sup>, écrit en 1807. Corinne, femme de génie qui incarne l'avenir de l'Italie (question politique dangereuse, parce que tenant une place importante dans la pensée de Napoléon), est la victime, en Angleterre, d'une société répressive. Ce qui vaut à ce roman tout son succès, c'est l'Italie où se déroulent les trois quarts de l'intrigue. À Coppet, M<sup>me</sup> de Staël tient à nouveau un salon avec Benjamin Constant, Chateaubriand, Lord Byron, Sismondi et, de temps à autre, J.-J. de Sellon. C'est là que, un soir de juillet 1816, Lord Byron entend pour la première fois August Wilhelm von Schlegel parler d'une nouveauté : le romantisme<sup>180</sup>.

Chateaubriand se joint aux forces antirévolutionnaires au moment de l'arrestation de Louis XVI. L'arrivée au pouvoir de Bonaparte suscite son enthousiasme, comme celui d'autres intellectuels catholiques et libéraux de l'époque. Il en vient même au point de lui offrir ses services, à la suite de quoi il est nommé ambassadeur. Monarchiste convaincu, catholique, Chateaubriand voit en Bonaparte le restaurateur de la France traditionnelle, de l'Église, et le continuateur de la Révolution, dans ce qu'elle a de meilleur. « Ce géant de la littérature, précurseur du romantisme, était de ceux qui avaient provoqué, avec son célèbre *Génie du christianisme*, la naissance du mouvement pour le retour à la religion. Il encouragea les Français à embrasser la foi catholique et à tourner le dos au rationalisme des Lumières<sup>181</sup>. » Napoléon a su comprendre cet élan et s'en servir. Il se veut le restaurateur de la paix confessionnelle mais aussi l'interprète éclairé des aspirations généreuses des Constituants. Or, le régime napoléonien est connu pour sa dureté en matière de liberté. Après l'injuste exécution du duc d'Enghien<sup>182</sup>, Chateaubriand démissionne de ses fonctions de ministre du Valais.

#### Sellon, Genève et l'Italie · Le collectionneur de paysages et de vues

Les œuvres présentes dans la salle à manger et dans la salle de billard de *La Fenêtre* attestent, d'une part, l'importance que Sellon accorde à sa maison de campagne et au message que sa visite doit transmettre, avec les nombreuses œuvres qui illustrent son architecture,



6. Bénigne Gagneraux (Dijon, 1756 – Florence, 1795) | *Le Génie de la Paix arrêtant les chevaux de Mars*, 1794 | Huile sur toile, 69 × 93 cm (MAH, inv. 1837-1 [don J.-J. de Sellon, 1837])

son jardin et les différentes bâties qui s'y trouvent, ainsi que la majestueuse vue que l'on peut y admirer (d'autres œuvres liées à ce sujet se trouvent dans le grand salon). D'autre part, elles témoignent de l'amour du propriétaire pour l'Italie et ses paysages – privilégiant des œuvres topographiques représentant Rome, Naples et la région des lacs, le lac Majeur et le lac de Côme, Florence, où Sellon a vécu pendant deux ans, étant étonnamment absente, ainsi que des paysages de la main d'artistes genevois contemporains, comme, par exemple, François Diday.

C'est dans son enfance que J.-J. de Sellon découvre l'Italie<sup>183</sup>. Quelque peu poussé à quitter sa patrie durant les émeutes autour de 1789, Jean de Sellon choisit l'Italie comme refuge pour lui et sa famille. « Je suis arrivé pour la première fois en Italie fort jeune, et j'y suis resté quatre ans de suite, en faisant des séjours considérables à Rome, à Naples et enfin à Florence : eh bien ! j'attribue à ce séjour prolongé dans cette contrée le goût que j'ai pour les arts et mon antipathie pour tout ce qui est affecté ou guindé, pour la fatuité, pour la pédanterie enfin, car ces défauts sont presque inconnus en Italie. Le naturel s'y montre presque toujours, avec ses formes, néanmoins, qui sont les compagnes inséparables d'une profonde civilisation<sup>184</sup>. »

183. SELLON 1834.1, p. 187 : « À l'âge de huit ans, mon père, au bout d'un séjour de six mois à Rome, avait obtenu de moi que je nommasse toutes les écoles et presque tous les peintres des principales galeries. »

184. SELLON 1837-1838, vol. III, p. 402, note 1

En 1790 et 1791, les Sellon sont à Rome, l'année suivante à Naples, de fin 1792 à 1794 ils habitent Florence<sup>185</sup>. Dans ces années italiennes, la vie de la famille Sellon baigne dans une ambiance artistique exceptionnelle, qui ne fait qu'accroître dans ce très jeune homme son amour pour l'art. Différents documents datant de 1791<sup>186</sup> évoquent des achats de tableaux à Rome. Un reçu du 7 mars 1791 mentionne des tableaux restés en dépôt chez Margarita Bernini, restauratrice, pour y être nettoyés ; y figure, entre autres, *Le Triomphe de David*, aujourd'hui attribué à Andrea Vaccaro (fig. 5)<sup>187</sup>. Un autre inventaire mentionne que «chez M<sup>me</sup> Bernini il y a quarante-cinq Tableaux avec les Numéros [...]» ; parmi ceux-ci figure au numéro «131. *Tête de la Cenci*», présente dans la collection de *La Fenêtre*, tout comme l'*Apollon et Cassandre* et *La Charité romaine* de Marcello Leopardi<sup>188</sup>, peintre et «*Virtuose del Pantheon*» peu connu en dehors de Rome et de Pérouse<sup>189</sup>.

C'est à Florence que Jean de Sellon achète un autre tableau qui figurera à *La Fenêtre*, le *Portrait de Vittorio Alfieri* par François-Xavier Fabre<sup>190</sup> : «Je possède un excellent portrait de cet homme extraordinaire, peint par M. Fabre, pendant que j'habitais Florence avec ma famille, en 1793 et 1794<sup>191</sup>.»

C'est toujours dans cette ville que les Sellon hébergent pendant plus d'une année le peintre dijonnais Bénigne Gagneraux. «Il donnait des leçons de peinture à mes sœurs», écrira en 1838 J.-J. de Sellon, «et il a fait plusieurs tableaux, entre autres *Le Génie de la Paix arrêtant les chevaux de Mars* (fig. 6), *Les Vestales recevant le Paladium des mains du Grand Prêtre Marcellus*, qui m'appartiennent encore et beaucoup d'autres<sup>192</sup>.»

Ainsi, la destination choisie par son père marquera profondément le jeune Sellon, aussi bien pour l'intérêt qu'il porte tout au long de sa vie aux beaux-arts, aux paysages, aux vues de villes, à la langue et à la culture de l'Italie que pour la révélation que représente pour lui la découverte du système pénal en vigueur dans la Toscane du grand-duc Léopold II<sup>193</sup>.

185. Voir NATALE 1980, pp. 66, 70, et note 10, citant RUFFINI 1937, pp. 61-62, et ROMEO 1977, p. 40

186. AEG, AP 18.1., 4/13

187. Andrea Vaccaro, *Le Triomphe de David*, 1645-1650, huile sur toile, 212 × 253 cm (Genève, MAH, inv. 1839-9 [legs Jean-Jacques de Sellon, 1839])

188. SELLON 1837.1, pp. 19-20

189. Voir NATALE 1980, p. 71, note 13

190. SELLON 1837.1, pp. 14 et 25

191. SELLON 1834.1, p. 151

192. Voir NATALE 1980, p. 71, note 12, citant SELLON 1837-1838, vol. III, p. 521

193. SELLON 1831.2 : «Voyez le préambule de ce Code, c'est le plus beau considérant possible en faveur de l'abolition de la peine de mort» (voir plus haut, pp. 178-179, et p. 178, note 46).

194. EL-WAKIL 1988.1, vol. I, p. 209 ; sur les fabriques des jardins paysagers (*follies*, comme on les appelait en Angleterre), voir JONES 1953 ; MOSSER 1990. Je tiens à remercier M. Azzi-Visentini de ces références.

195. EL-WAKIL 1988.2, p. 13

196. SELLON 1837-1838, vol. IV, p. LXXII

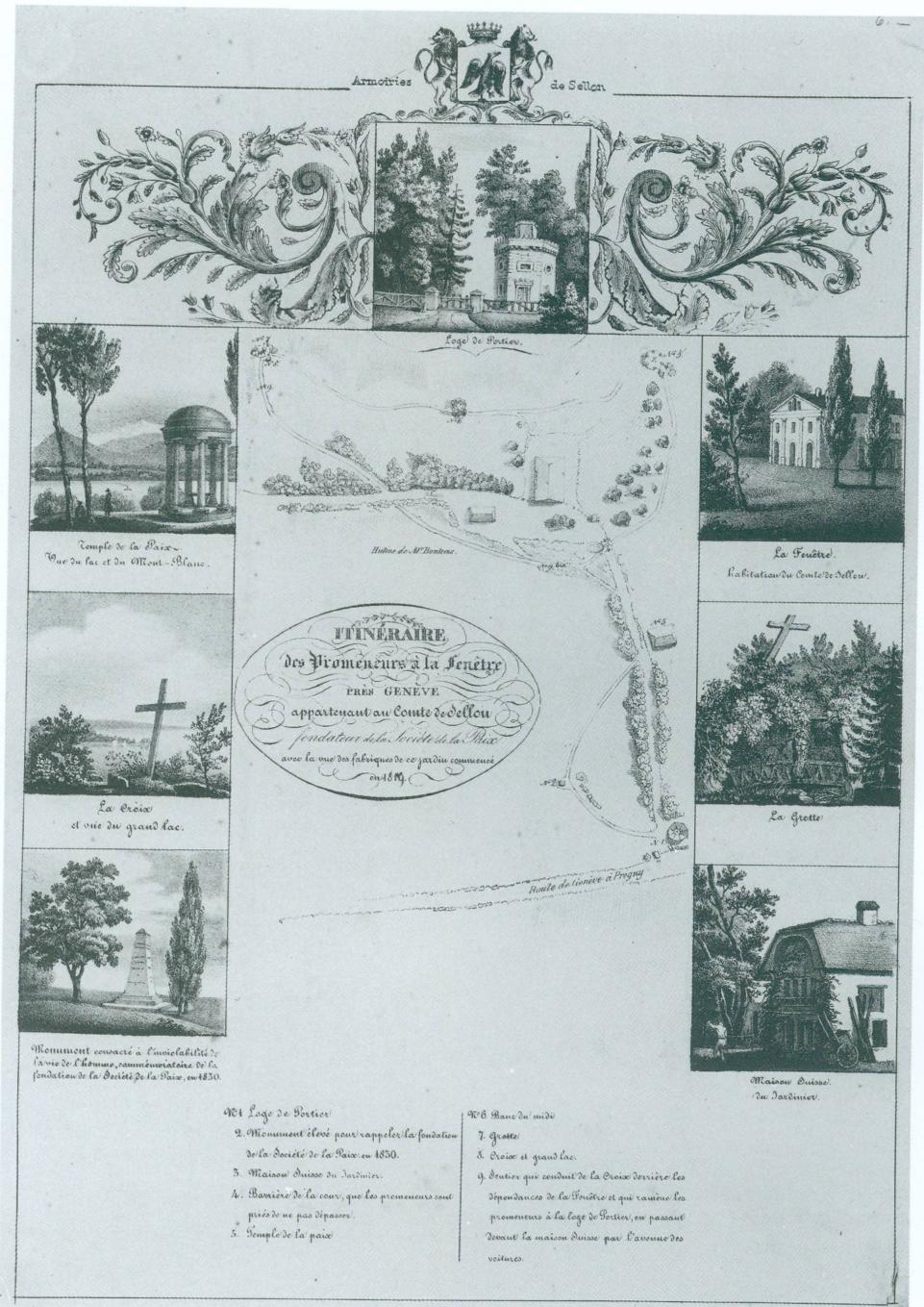
197. SELLON 1837-1838, vol. IV, «Table des matières», p. 153 : «[...] description de ma campagne de *La Fenêtre*, qui est ma création ; les gens qui m'aiment pardonneront cette faiblesse à ma bonne préface, et jetteront un regard sur la lithographie placée à la tête de ce volume [...].»

#### Le jardin à l'anglaise, une promenade inspirant des sentiments d'humanité

D'après la *Notice*, la visite du Musée historique de *La Fenêtre* se poursuit dehors, dans le jardin à l'anglaise parsemé de bâties «comme d'autant d'étapes de ce qui ressemblerait à une sorte de chemin de croix intellectuel<sup>194</sup>». Si l'intérieur de la maison était réservé aux membres de la famille du comte et à ses hôtes uniquement, le jardin, quant à lui, devait servir d'*exemplum* allant bien au-delà du cercle privé. Fier de sa création, conscient de son originalité et de son pouvoir didactique familiarisant le visiteur avec les préceptes pacifistes et humanitaires qui lui étaient chers<sup>195</sup>, Sellon décide d'ouvrir son jardin au public, imitant en cela explicitement Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville<sup>196</sup>.

À cet effet, il publie une planche lithographiée (fig. 7)<sup>197</sup>, intitulée *Itinéraire des Promeneurs à La Fenêtre, près Genève, appartenant au Comte de Sellon, fondateur de la Société de la Paix, avec la vue des fabriques de ce jardin commencé en 1819*. Sellon suit en cela la tradition des guides aux jardins paysagers, dans lesquels il fallait indiquer aux visiteurs le chemin à suivre afin de comprendre le message que le propriétaire voulait transmettre. «J'ai plus d'une fois regretté que le public genevois, les femmes et les enfants surtout, n'eussent pas un jardin au bord du lac où ils puissent se promener sans redouter les chars et les voitures [ce qui] me décida enfin par la suite à ouvrir de temps en temps aux promeneurs ma campagne de *La Fenêtre*, près de Genève, en leur faisant indiquer par mon portier l'itinéraire que je les priais de suivre, et que voici :

7. Anonyme | *Itinéraire des Promeneurs à La Fenêtre, près Genève, appartenant au Comte de Sellon, fondateur de la Société de la Paix, avec la vue des fabriques de ce jardin commencé en 1819*, s.d. | Lithographie, 368 × 270 mm au trait carré, 414 × 317 mm à la feuille (CIG, coll. icon. BPU, inv. 34 P PRE 29 [1918/395])



- »<sup>1°</sup> Le monument consacré à l'inviolabilité de la vie de l'homme.
- »<sup>2°</sup> Maison suisse, avec les écussons des vingt-deux cantons.
- »<sup>3°</sup> Le temple consacré à l'amitié et à la paix.
- »<sup>4°</sup> La grotte et la croix, placées en face du *grand lac*.
- »<sup>5°</sup> [...] J'espère préparer ainsi des souvenirs durables aux personnes qui parcourent mon jardin; ils n'y trouvent pas de statues, comme dans la Villa Borghèse, près de Rome (aussi ouverte au public) mais, pour *fabriques*, ils y rencontrent le Mont-Blanc [...], les Hautes-Alpes suisses, le Jura, et ce lac [...]! ... Peut-être quelques personnes accorderont-elles un souvenir au défenseur de l'*inviolabilité de la vie de l'homme*, après avoir rendu hom-

mage à ces grands génies amoureux des beautés de notre pays, et voudront-elles payer ainsi son hospitalité ! (J'ai trouvé plus d'une fois de ces marques de sensibilité sur le registre où mon portier prie les étrangers d'inscrire leurs noms<sup>198</sup>.)

Sellon se montre satisfait de la manière dont le public accueille son initiative : « [...] ma campagne de *La Fenêtre*, près Genève, que j'ouvre volontairement au public, qui protège lui-même mon jardin contre ceux qui seraient assez peu généreux pour abuser de ma facilité à accorder l'entrée de ma propriété. Cette confiance dans le public n'a pas été trompée, malgré les prédictions sinistres de quelques personnes bienveillantes effrayées de me voir ouvrir ainsi ma campagne à tout le monde. Avec beaucoup de politesse et un peu de fermeté, tout s'est très bien passé, et les promeneurs [...] emportent presque tous de leur promenade à *La Fenêtre* des sentiments plus philanthropiques que ceux qu'ils y avaient apportés. Ainsi, tout en conservant la facilité de fermer mon jardin quand cela me convient, je fais (sans me mouvoir) la propagande du principe de l'inviolabilité de la vie de l'homme, que je voudrais inoculer à la génération qui s'élève<sup>199</sup> ! »

Sommée des armoiries de la famille, cette gravure porte un plan du parc assorti de vignettes montrant une à une les différentes constructions et fabriques de la propriété.

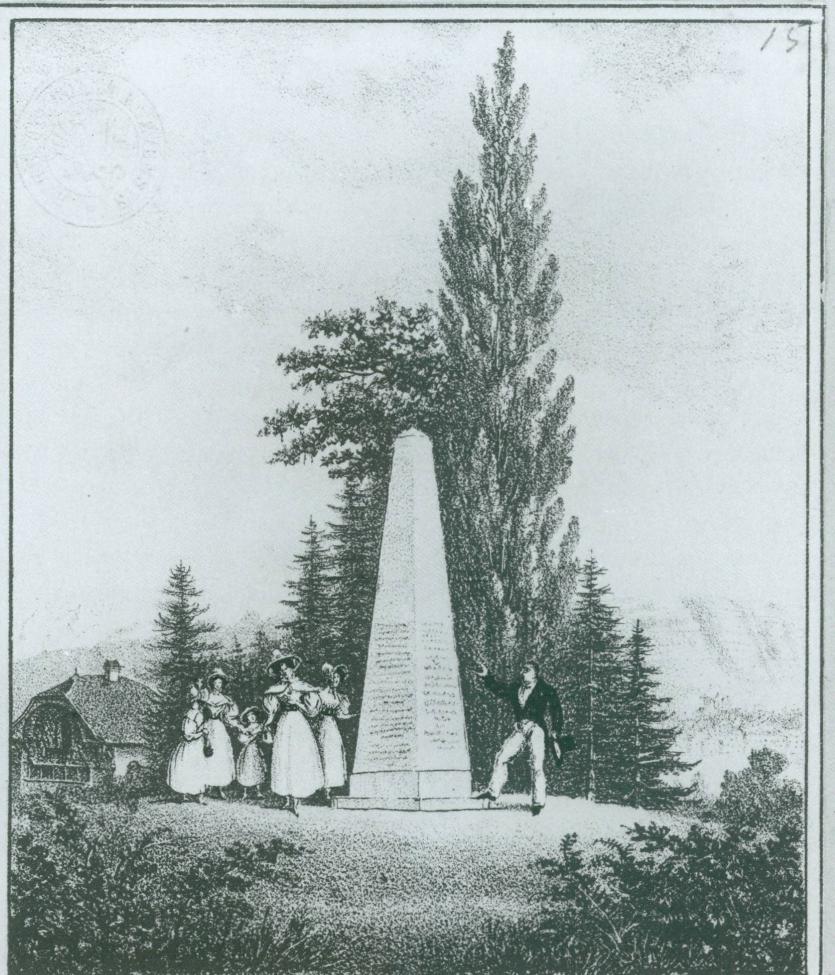
La loge du portier<sup>200</sup> indique l'entrée, route de Pregny numéro 12. De là on distingue le monument dédié à l'inviolabilité de la vie de l'homme. Il s'agit d'*«une pyramide en marbre noir*<sup>201</sup>, érigée en mémoire de la fondation de la Société de la Paix de Genève<sup>202</sup>.

Conçu sur le modèle de l'*«obélisque pastoral»* d'Ermenonville<sup>203</sup>, ce monument « rappelle des noms augustes et chers à l'humanité<sup>204</sup> ! ». Ce sont, en grande partie, les noms des personnages dont on a pu admirer le portrait à l'intérieur de *La Fenêtre*, tels William Penn, Casimir Périer, Livingston, Nicolas de Flue, Wilberforce, Frédéric Guillaume III, Henri IV, Sully, Fénelon, Léopold II, Victor de Tracy, Charles Lucas, Beccaria, mais aussi Élisabeth Petrovna de Russie, etc.<sup>205</sup>

À la fin de sa *Notice*, Sellon mentionne que le monument en question n'est pas «terminé», qu'il y a toujours de la place pour inscrire des noms dignes d'être rappelés dans le contexte du combat pour la paix : «Heureux le jour où ses quatre faces seront tellement occupées qu'il faudra en éléver un second<sup>206</sup>!...» Cependant, comme en témoigne l'anecdote suivante, il fallait bien mériter cette place. Dans une lettre datée de 1834<sup>207</sup>, le chevalier Joseph Bard demande que son nom soit inscrit sur la colonne de *La Fenêtre*. Il envoie également son propre portrait, pour que Sellon le suspende dans sa maison. Sans succès.

Après la pyramide, plus loin dans un bosquet, le promeneur découvre «la maison du jardinier, d'une architecture bernoise, décorée d'une devise religieuse et des armoiries des vingt-deux cantons suisses<sup>208</sup>.

L'avant-toit cintré «à la bernoise» de la maison du jardinier de *La Fenêtre* est une nouveauté architecturale introduite par Sellon dans la région lémanique<sup>209</sup> et reprise à la ferme de *Beaulieu*, vers 1840, dans le domaine de Rolle de Jean-Gabriel et Anne Eynard<sup>210</sup>. Après *La Fenêtre*, les exemples genevois du pignon agrémenté d'un berceau lambrissé se multiplient : à *La Pastorale*, à *Malagnou*, à *Presinge*<sup>211</sup> et ailleurs. «Cette mode, qui s'inscrit dans les grands courants à la fois de l'architecture "parlante" et du romantisme, illustre un certain goût pour les valeurs traditionnelles helvétiques évoquant l'Arcadie, la nature, la simplicité, la maison rustique idéale prônée par Rousseau<sup>212</sup>.



8. Anonyme | Monument consacré à l'inviolabilité de la vie de l'homme par M<sup>e</sup> Le Comte de Sellon fondateur de la Société de la Paix de Genève [sic] dans sa campagne de la Fenêtre en Juillet 1832. Vu de la route de Pregny à Genève, s.d. | Lithographie, 183 x 92 mm au trait carré, 188 x 96 mm au cadre et à la feuille (CIG, coll. icon. BPU, inv. 34 P PRE 27 [DM XVII/15])

Monument consacré à l'inviolabilité de la vie de l'homme par M<sup>e</sup> Le Comte de Sellon fondateur de la Société de la Paix de Genève dans sa campagne de la Fenêtre en Juillet 1832.  
Vu de la route de Pregny à Genève.

#### INSCRIPTIONS des QUATRE FACES du MONUMENT.

##### Nord

A. C. Perier ce grand ministre maintint la paix en Europe Pendant son Ministère

Heureux ceux qui procurerent la paix car ils sont appellés enfants de Dieu

A. Livingston il demanda l'abolition de la peine de Mort à l'Amérique.

A. Nicolas de Flue le pacificateur de la Suisse

##### Est

A. Léopold grand duc de Toscane ce grand Prince abolit la peine de Mort

A. Victor de Tracy il redama l'abolition de la peine de mort en 1830.

A. Charles Lucas couronne à l'encre et à l'avis

Dieu ne veut pas la mort du pecheur mais sa conversion

##### Sud

A. Henri IV il voulut donner la paix à l'Europe en créant un Tribunal Arbitral

A. Sully l'ami le Ministre et l'historien d'Henri IV

##### Ouest

La Société de la Paix fut fondée le 1<sup>er</sup> X<sup>bre</sup> 1830 par J. J. de Sellon

Il consacra ce Monument à l'Inviolabilité de la vie de l'homme l'an 1832

Descendant l’avenue principale, le promeneur se heurte à une barrière qui l’empêche d’atteindre la maison de maître. Un petit sentier vers la droite le conduit sur un terrain boisé où s’élevait un «temple circulaire, voué à la Paix et à l’Amitié<sup>213</sup>». Ce temple, situé côté lac sur une hauteur, a été détruit lors d’un ouragan en 1947. Il se trouve conservé, en pièces détachées, au service de la voirie de la Ville de Genève. Il est le sujet d’une étude plus approfondie, commandée par la Ville de Genève, en vue d’une reconstruction qui, malheureusement, n’a pas (encore) abouti<sup>214</sup>. Diverses inscriptions figurent sur ses colonnes. On pouvait y lire depuis l’extérieur : «*Stop and hear Byron. All who joy shall win, must share it, happiness was born a twin.* Henry IV voulait donner la paix à l’univers, il faut l’imiter. Heureux ceux qui procurent la paix à l’univers, il faut les imiter. Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés les enfants de Dieu (St Matthieu, C. V. v. 9). Le Droit d’asile est le plus beau fleuron de la couronne d’un peuple libre (octobre 1838).» À l’intérieur du temple, la même inscription était gravée dans six langues : «L’amitié embellit le bonheur et fait supporter le malheur<sup>215</sup>.»

Sellon insiste à de multiples reprises sur l’importance de l’apprentissage des langues<sup>216</sup> : «[...] j’ai convié à l’étude des langues, comme à un des éléments de bienveillance qui doit amener cette paix universelle qui peut-être ne se retarder que faute de s’entendre<sup>217</sup>».

«Ce n’est pas un des moindres encouragements à l’étude des langues vivantes que ce plaisir qu’on fait éprouver à un individu, de quelque classe qu’il soit, quand on l’entretient dans la langue où il n’est pas obligé de traduire continuellement, dans la langue où il n’est pas obligé de subordonner sa pensée au peu de mots qu’il sait, pour les exprimer. M. Barnard ne savait pas un mot de français; eh bien, la connaissance, quoique très imparfaite, de la langue anglaise, permit aux habitants de *La Fenêtre* d’exercer envers lui les devoirs de l’hospitalité, d’une manière plus complète que s’ils l’avaient ignorée entièrement<sup>218</sup>.»

#### Une volonté d’harmonie entre l’intérieur et l’extérieur de la maison

213. SELLO 1837.1, p. 28

214. EL-WAKIL 1988.2. Je tiens à remercier vivement L. El-Wakil de m’avoir prêté sa communication dactylographiée.

215. GRAF 1961.2, p. 3

216. Voir SELLO 1829, pp. 160-165; SELLO 1834.2, pp. 241-242

217. SELLO 1834.1, p. VIII

218. BARNARD 1837, p. 6 (pour la version originale, voir BARNARD 1836; texte reproduit intégralement dans RUDLOFF-AZZI 2003, annexe non paginée insérée après p. 155)

219. Toutes ces œuvres sont décrites dans SELLO 1837.1, p. 19.

220. EL-WAKIL 1988.1, vol. I, p. 211

221. SELLO 1837-1838, vol. IV, pp. LXX-LXXXII

Dans le grand salon de la maison, deux œuvres avaient l’architecture de ce temple comme sujet principal : une gouache de Dubois et un temple de la Paix à l’aquarelle, dont toutes les croisées sont remplacées par de petites aquarelles de M. Mottu, représentant les différents points de vue de la campagne du comte. Le temple dédié à la Paix et à l’Amitié est également visible sur la droite du *Panorama de La Fenêtre*, alors qu’une autre gravure représente le monument dédié à l’inviolabilité de la vie de l’homme, autour duquel la famille du comte, et Sellon lui-même, sont réunis (fig. 8)<sup>219</sup>.

Cette parenthèse nous permet d’évoquer la grande harmonie que Sellon a voulu faire régner entre l’intérieur et l’extérieur de sa maison et même entre le jardin et le paysage tout autour. Cette unité se passe d’abord sur un plan intellectuel, celui de la culture du maître de maison. En effet, Sellon fait apparaître, d’une part, à l’intérieur de *La Fenêtre*, des images rappelant les monuments de son jardin et poursuit avec grande cohérence les propos que sous-entendent les œuvres exposées dans sa maison à l’extérieur, dans le parcours fixé par les édicules mentionnés. D’autre part, il double les différentes vues que l’on peut admirer depuis *La Fenêtre*, le paysage composé des Alpes, du lac... ou les perspectives sur d’autres propriétés avoisinantes, de connotations intellectuelles<sup>220</sup>: «[...] le Mont-Blanc (dont la cime ressemble, selon Gudin, à Napoléon coiffé de son chapeau) [...]!<sup>221</sup>!».

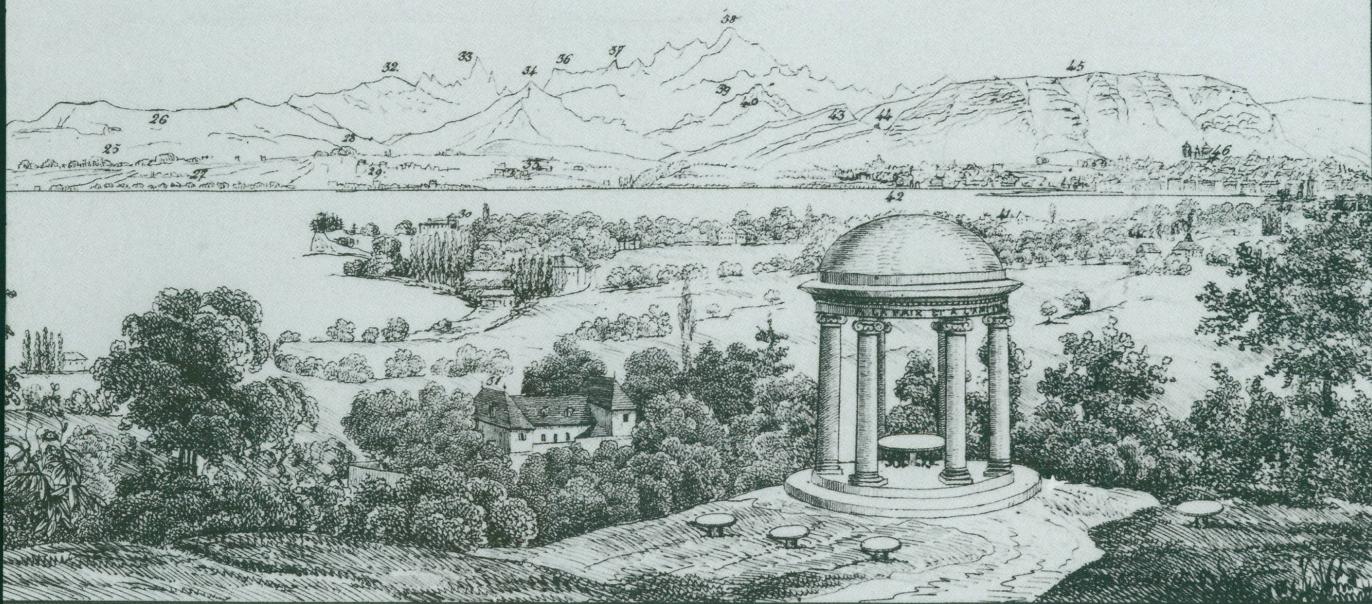
Vue que l'on découvre de la Campagne dite **La Fenêtre** près Genève  
avec l'indication de quelques personnes



- |                                |   |  |   |
|--------------------------------|---|--|---|
| 1. La Dole.                    | 7. Croix de Genthod. (de Saussure.)         | 13. Aubonne (Tavernier et Duquesne)    | 19. Hermance.                                       |
| 2. Village de Genthod (Bonnet) | 8. Le Vengeron.                             | 14. Château d'Allaman.                 | 20. Le Moleson M <sup>e</sup> C <sup>te</sup> Frib. |
| 3. La Perrière                 | 9. Coppel (Château de Mad. de Staél).       | 15. Etoy (Sjour de Mad. de Montvieu)   | 21. Côteau de Bussy.                                |
| 4. Le Reposoir.                | 10. Vion.                                   | 16. Lausanne (Haller, Gibbon, Tissot.) | 22. Château de Bellerive.                           |
| 5. Cligny.                     | 11. Château de Prangins (sous le Bonaparte) | 17. Ivry.                              | 23. Les Dents d'Ache.                               |
| 6. Château de Crans.           | 12. Signal de Bougi.                        | 18. La Tour de Courze.                 | 24. La Tour de Langin.                              |

9. Coste et Comp., Genève | Vue que l'on découvre de la Campagne dite La Fenêtre près Genève appartenant à Monsieur le Comte de Sellon Fondateur de la Société de la Paix, avec l'indication de quelques personnalités [sic] dont on apperçoit [sic] les habitations, s.d. | Lithographie, 167 × 424 mm au trait carré, 321 × 505 mm à la feuille (CIG, coll. icon. BPU, inv. 34 P PRE 30 [Bastard n° 37])

t à Monsieur le Comte de Sellon Fondateur de la Société de la Paix,  
ont ou apperçoit les habitations.



Lith. de Côte et Compagnie à Genève.

31. La Tour de Pregny (Imperatrice)  
32. Le Buet M<sup>e</sup>  
33. L'Aiguille verte M<sup>e</sup>  
34. Le Môle M<sup>e</sup>  
35. Coteau de Monthoux  
36. Les Grandes Jorasses M<sup>e</sup>

37. Le Géant M<sup>e</sup>  
38. Le Mont-Blanc  
39. Chaîne du Reposoir.  
40. Le Mont Brésen.  
41. Les Paquis.  
42. Les Eaux Vives.

43. Le petit Salève, M<sup>e</sup>  
44. Château de Monetier.  
45. Le grand Salève  
46. Genève.  
47. Ile et Statue de J.J. Rousseau  
48. Les Délices Séjour de Voltaire.

nar.  
des Veirons.  
h.  
inge  
guy (Séjour de Lord Byron).  
teron.

222. SELLON 1834.1, p. 123

223. SELLON 1834.1, p. 131

224. SELLON 1837-1838, vol. III, p. 506 : « [...] la campagne Diodati, à Cologny, près Genève [...]. C'est là que Lord Byron (comme il le raconte lui-même) acheva le troisième chant de *Childe Harold*, et qu'il composa *Le Rêve* et *Manfred*, où il décrit une tempête dont il avait éprouvé lui-même les effets sur le lac de Genève, dans une de ces nombreuses promenades solitaires en bateau, que je lui ai vu faire, me promenant aussi, à pied ou en voiture, sur les bords du lac. »

225. SELLON 1834.1, p. 132

226. SELLON 1837.1, p. 28

227. BARNARD 1837, p. 10

228. SELLON 1834.1, p. 127

229. Il existe déjà une variante de ce principe de « fenêtre à cheminée » au Pavillon Levade à Lausanne (1782-1783). Jean-Gabriel Eynard (1775-1863) adopte cette même astuce architecturale à *Beaulieu* (Rolle), vers 1813, voir BISSEGGER 2001, pp. 278-279, 409-411, fig. 299. Sellon, qui fréquente Eynard et possède son portrait aussi bien à *La Fenêtre* (SELLON 1837.1, p. 4) que dans sa maison de ville (SELLON 1838.2, p. 9), a dû s'inspirer de cet exemple. D'ailleurs, ce ne serait pas la première fois : dans les mêmes années entre 1817 et 1825, le comte prend la chambre à coucher du couple Eynard à *Beaulieu* et celle de leur palais en ville comme modèles, pour le réaménagement de sa propre chambre à Allaman (Archives privées Serge Lehmann à Thônex, *Journal des consignes de J.-J. de Sellon au notaire Parmelin au sujet du château et du domaine d'Allaman, 1817-1825*, voir ROLAND 1989, pp. 10 et 23 [je remercie Isabelle Roland de m'avoir envoyé une copie de son travail]). Eynard et Sellon s'inspirent réciproquement puisque, pour la réalisation du jardin (la maison bernoise comme dépendance), ce sera le premier qui s'inspirera du modèle édifié par le deuxième (voir plus haut, p. 197, note 210).

230. SELLON 1834.1, p. 128

231. Voir, plus haut, p. 174, et note 14, la citation au début du chapitre sur la maison de *La Fenêtre*

232. À travers cette fenêtre, percée dans la façade latérale de la maison, côté sud, on voyait le Temple de la Paix et de l'Amitié.

En outre, le paysage favorise le voyage mental : « Ce qu'il y a de remarquable aux environs de Genève, c'est la prodigieuse variété des points de vue. Voulez-vous vous rappeler Naples et ses délices, et même Constantinople ? Gravissez les coteaux de Pregny et de Cologny<sup>222</sup> ! »

« [...] les Alpes de la Savoie, offrant une foule de réminiscences à ceux qui ont voyagé, telles que les Dents-d'Oche rappelant les pyramides d'Égypte, le coteau de Cologny la colline de Turin, le Salève une montagne située près de Brescia au-dessus de la plaine de Monte-Chiaro, les Voirons et le coteau de Boisy les montagnes qu'on aperçoit près d'Albano et de Tivoli, dans les environs de Rome<sup>223</sup>. »

Les architectures, quant à elles, nous ouvrent les horizons de leurs propriétaires : « Il est des édifices qui, indépendamment de leurs formes plus ou moins pittoresques, excitent un vif intérêt par ceux qui les habitent ou qui les ont habité. De ce nombre sont : la campagne de l'impératrice Joséphine qui touche à *La Fenêtre*; le château de Coppet, [...], la campagne Diodati [...] habitée par Lord Byron<sup>224</sup>, le château de Ferney [...] vendu à Voltaire [...]. Une pareille vue réveille une foule de sentiments et de pensées, qui arrachent momentanément à la vie matérielle ou à la politique. Une pareille mnémonique vaut bien celle de M. Feinaigle<sup>225</sup> !... »

Comme on peut le voir dans la lithographie distribuée par le portier du comte, à l'entrée de *La Fenêtre* (fig. 9), un banc, appelé « banc du midi », a été placé « sur la pelouse qui se déroule devant l'habitation<sup>226</sup> », à mi-chemin du parcours. C'est depuis cet endroit que le comte aimait faire apercevoir à ses visiteurs « les lieux illustrés par l'habitation ou la plume de tant de génies brillants, tels que Voltaire, Rousseau, Gibbon, M<sup>me</sup> de Staël, Byron, Matthison<sup>227</sup> !... ».

Sellon tient également à faire harmoniser l'intérieur et l'extérieur de sa maison sur un plan esthétique. Pour cette raison, il préconise un maximum d'ouvertures : « Une maison de campagne étant destinée à faire jouir le propriétaire ou le locataire de tous ses charmes, il faut multiplier les baies ou fenêtres autant que le permet la distribution intérieure<sup>228</sup>. » À cet effet, chaque pièce du rez-de-chaussée est pourvue d'une ou plusieurs portes-fenêtres, Sellon souhaitant faciliter le plus possible, depuis l'intérieur, l'accès à la belle nature qui entourait sa maison, et quasiment englober cette belle nature dans le décor intérieur. Dans cette même optique, il choisit d'adopter une solution architecturale apparemment très en vogue dans la capitale française : une fenêtre au-dessus d'une cheminée<sup>229</sup>, qu'il décrit avec fierté dans son *Appendice* : « Une chose qui a réussi à Paris et ailleurs, est de placer au-dessus d'une cheminée une grande glace sans tein [sic], et par conséquent transparente. On fait monter la fumée à droite et à gauche de la glace, par des canaux latéraux<sup>230</sup>. »

Cette solution semble avoir été adoptée au moins à deux reprises à *La Fenêtre*. Tout le monde a parlé de la « fameuse » fenêtre au-dessus de la cheminée du grand salon, orientée au nord vers les terres d'Allaman, qu'on a cru – à tort, me semble-t-il – à l'origine du nom de la maison – peut-être parce qu'on la pensait unique, le propriétaire ne donnant, à ma connaissance, nulle part cette explication du nom de sa maison de campagne, mais bien plus celle d'une fenêtre ouverte sur le lac et le Mont-Blanc<sup>231</sup>, guère visibles depuis la « fameuse » fenêtre. D'après la lithographie – de piètre qualité –, signée J. Décor, illustrant le « petit salon de *La Fenêtre* » (voir fig. 3), dans laquelle une jeune femme, probablement l'une des quatre filles Sellon, est assise, un livre entre les mains, sur un canapé placé à côté d'une cheminée surmontée, elle aussi, d'une fenêtre<sup>232</sup>, on se rend compte que

Sellon avait souhaité une symétrie, ces deux cheminées avec fenêtre se trouvant exactement l'une en face de l'autre, uniquement séparées par la porte qui conduisait du petit au grand salon – probablement destinée à rester toujours ouverte.

Pour permettre l'accès direct du petit salon à la véranda nouvellement construite, il fallut sacrifier cette symétrie, et déplacer la cheminée dans le coin formé par le mur sud et le mur mitoyen avec la salle à manger.

À propos du nom de *La Fenêtre*, on notera que le centre de la lithographie en question n'est occupé, en effet, ni par la jeune fille lisant sur le canapé ni par le motif curieux de la fenêtre percée au-dessus d'une cheminée, mais bien par «l'autre» fenêtre – celle qui a justement donné le nom à la maison –, qui n'en est qu'une parmi toutes celles depuis lesquelles on pouvait admirer le roi de tous les sommets, la plus haute montagne d'Europe.

Même s'il était impossible d'égaler cette vue magistrale, «toutes» les fenêtres de la maison devaient bénéficier d'une vue privilégiée sur la nature, comme aussi dans le jardin Sellon désirait offrir au promeneur le plus de «scènes, ou prospects reptoniens<sup>233</sup>» que possible. Cette harmonisation entre intérieur et extérieur se passe donc ici sur le plan de la nature et du paysage, les cadres des fenêtres devenant les cadres des «tableaux naturels» présents tout autour de la maison. Il ne s'agit là que de l'inversion de la définition même du tableau depuis la Renaissance en tant que «fenêtre ouverte sur la nature».

«Tous ceux qui ont bâti, qui ont planté, savent que chaque porte, chaque fenêtre, chaque groupe d'arbres, est un problème à résoudre, car il faut sans cesse faire harmoniser l'intérieur avec l'extérieur d'une maison, masquer ce qui est défectueux dans un paysage, encadrer ce qui est beau par des arbres sans le cacher, suivre la nature au lieu de la forcer ou de la contrarier<sup>234</sup>.»

Le jardin devenant ainsi une succession de tableaux, Sellon s'attribue volontiers le rôle du peintre, si bien chanté par le poète Delille<sup>235</sup> que le comte ne manque pas de citer amplement. Cette idée était assez répandue chez les créateurs de jardins du XIX<sup>e</sup> siècle : «[...] on se trouve tout à la fois peintre, dessinateur et architecte ; les arbres vous servent de crayons, les fleurs de palette, et tous les chefs-d'œuvre connus de compas, pour fixer les proportions et les formes des édifices que vous élirez [...]<sup>236</sup>».

Pour diversifier et animer les différentes vues, Sellon propose de s'approprier «les lointains, les vues accessibles du regard», qui deviennent ainsi «partie intégrante d'un jardin paysager<sup>237</sup>». C'est encore mieux si on arrive à «faire entrer» dans son jardin les belles architectures avoisinantes<sup>238</sup>.

«Si tous les gens de goût proscrivent avec Delille les ruines modernes, comme ornement et fabriques de jardins, ils s'empressent de s'emparer (de l'œil) de toutes les constructions pittoresques placées en dehors de leur enclos pour en faire des prospects, en les encadrant par des groupes d'arbres ou d'arbustes ; ces conquêtes ne font couler ni larmes, ni torrents de sang, aussi tous les propriétaires des environs de Lausanne et de Morges s'empressent-ils de faire entrer de cette manière dans leurs jardins, le château de Vufflens, l'un des plus nobles représentants de la féodalité et du Moyen Âge, qui a occupé le pinceau de M. De la Rive, de M. de Turpin, et de tant d'autres artistes habiles. J'ai conquis de la même manière la maison de M. Saladin (de Pregny), qui occupe le premier plan du tableau digne de Claude Lorrain qu'on découvre de la grotte dans ma campagne de *La Fenêtre*<sup>239</sup>.»

Dans un «curieux renversement copie-copié, le tableau se fait ainsi modèle ; pas n'importe quel tableau, de préférence un paysage “classique” du XVII<sup>e</sup> siècle, un Lorrain ou un Poussin<sup>240</sup>».

«Delille nous a prouvé, par un poème didactique, que cet art que les Anglais appellent *the gardening* (et qu'on ne peut guère traduire par le *jardinage*), est une branche de la poésie ; on le comprend surtout lorsqu'on a vu le soleil et la lune se lever sur le Mont-Blanc, et qu'on s'est donné la tâche d'encadrer cet effet par des groupes d'arbres, pour se l'approprier, comme on acquiert un tableau de Claude Lorrain ou de Gudin ! En méditant sur le prix exorbitant des campagnes des environs de Genève, je l'ai souvent comparé à celui qu'on paie pour des tableaux de ces grands maîtres, puisque les jouissances que font éprouver ces deux sortes de propriétés sont assez analogues, avec la différence pourtant que les paysages qui sortent des mains de la nature varient mille fois par jour par des coups de lumière qui se reflètent sur les eaux de notre beau lac, et que rien ne peut les altérer. La construction de plusieurs embarcations nouvelles avec les voiliures et des formes variées, et la multiplication des bateaux à vapeur, ajoutent encore au charme des campagnes situées de manière à jouir de ce mouvement. À chaque instant je vois glisser à travers mes groupes d'arbres, comme s'ils traversaient mes gazons, des bâtiments qui, avec leurs voiles d'une blancheur éclatante, rappellent le cygne dont Buffon fait une si belle description. Le Mont-Blanc, par son immense élévation, par les descriptions que l'on doit à MM. Bourrit et de Saussure, par la variété étonnante des teintes grises, roses, vermillon, dont il se colore aux différentes heures du jour et même de la nuit, lorsque la lune se montre, par le contraste de ces teintes avec celles que présentent le Môle, image du Vésuve, surtout quand il est couronné d'un nuage, le Brezon, les Voirons, le grand et le petit Salève, le coteau de Monton [sic], et enfin ceux de Cologny, de Frontenex et des Eaux-Vives, répandent un vif intérêt sur ce tableau [...]<sup>241</sup>.»

Cette comparaison entre le plaisir procuré par le «tableau naturel» du Mont-Blanc et celui dû à un beau paysage de Lorrain est d'autant plus intéressante que Sellon «possédait» les deux. Le *Catalogue des objets d'arts [sic] contenus dans la maison [...] rue des Granges*, de 1838, mentionne, en effet, dans le «grand salon bleu», *Le Port d'Ancône*, par Claude Lorrain<sup>242</sup>, qui est ainsi décrit dans le *Catalogue raisonné des 215 Tableaux les plus capitaux du Cabinet de M<sup>me</sup> le comte de Sellon d'Allaman* : «Vue d'une partie de l'ancien port d'Ancône où est placé l'arc de triomphe, qui existe encore. Le peintre exprime le soleil baignant ses derniers rayons dans la mer. Ce tableau est d'un grand effet. Les figures en sont soignées, et le ton de couleur très chaud<sup>243</sup>.»

240. EL-WAKIL 1988.1, vol. I, p. 211

241. SELLON 1834.1, pp. 130-131

242. SELLON 1838.2, p. 12

243. [SELLON (?)] [cat. Allaman], p. 75, n° 203. Sellon possédait également, dans son château d'Allaman, deux paysages pendents de Poussin : «Le site en est très pittoresque. La composition ingénieuse, et on y reconnaît la touche admirable de ce grand peintre» ([SELLON (?)] [cat. Allaman], p. 77, n°s 209 et 210).

244. Elle se trouvait «du côté opposé au temple, en plein nord» (SELLON 1837.1, p. 28).

#### Le libéralisme religieux prôné par J.-J. de Sellon

La dernière étape de la promenade de *La Fenêtre* nous donne l'occasion d'aborder brièvement les idées de Sellon sur la religion. Il s'agit d'une grotte de tuf qui devait servir d'abri si l'on était surpris par un orage<sup>244</sup>, surmontée d'une grande croix en bois – alors que le comte est issu d'une vieille famille huguenote –, sur laquelle on pouvait lire l'une des bénédicences de l'Évangile : «Bienheureux sont ceux qui procurent la paix. Ils seront

appelés enfants de Dieu» (Mat. 5:9), ainsi qu'une paraphrase du prophète Ézéchiel : «Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie» (Ézéch. 18:23); et encore ces paroles de Jésus : «Aimez-vous les uns les autres comme Christ vous a aimés» (Jean 15:12); «Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même par la croix». Gabriel Mützenberg<sup>245</sup> explique à ce propos : «Car c'est par le don de sa vie que Jésus met, là où il y avait inimitié, pardon, et là où était la guerre, la paix. De là, gravé sur le bois, ce dernier passage : “On appellera le Christ le Prince de la Paix” (Ézéch. XI [Ézéch. 9:5])<sup>246</sup>.»

«Quelle image plus touchante pour un chrétien que l'instrument du supplice de Celui qui a voulu souffrir et mourir pour le genre humain! [...] Le monde a été sauvé par une croix de bois, et tant qu'il y aura un arbre sur la surface de la terre, on pourra façonner le signe de la Rédemption. [...] On voit que cette simple croix de bois forme le complément ou le couronnement des symboles que le fondateur de la Société de la Paix s'est plu à rassembler, soit dans l'intérieur de son habitation, soit dans le jardin qui l'entoure. La croix dont il est ici question est assez élevée pour servir de point de reconnaissance entre *La Fenêtre* et le château d'Allaman, qui appartiennent au même propriétaire. Le signe qu'on voit briller sur les drapeaux et sur les brassards fédéraux a paru convenir à un pareil but, indépendamment des autres considérations exposées plus haut<sup>247</sup>.»

245. MÜTZENBERG 1992, p. 118

246. Pour toutes ces inscriptions, voir GRAF 1961.1, p. 16

247. SELLON 1837.1, pp. 29-30

248. SELLON 1834.1, p. 135

249. SELLON 1835.4, p. 38. Sur la situation religieuse de l'époque, voir RENS/GIESEN 1985, p. 7; FATIO 1983, p. 142.

250. REYMOND 1983, p. 51

251. Elle se fondait sur des principes simples : «Ce qui m'intéresse, moi et tous mes semblables, c'est que chacun sache qu'il existe un arbitre du sort des humains, duquel nous sommes tous les enfants, qui nous prescrit à tous d'être justes, de nous aimer les uns les autres, d'être bienfaisants et miséricordieux, de tenir nos engagements envers tout le monde, même envers nos ennemis et les siens ; que l'apparent bonheur de cette vie n'est rien ; qu'il en est une autre après elle dans laquelle cet être suprême sera le rémunérateur des bons et le juge des méchants» (SELLON 1833.1, pp. 83-84).

252. «[...] Pie VI, qui faisait sa promenade ordinaire hors des portes; or, en 1790, la personne d'un pape était encore entourée d'un prestige qui agissait même sur les protestants [...]. Avoir vu, dans peu d'instants, le pape, avoir reçu sa bénédiction (car il fit arrêter très poliment sa voiture pour cela), avoir vu St-Pierre et le Tibre, c'était bien des choses pour un petit garçon préparé par la lecture de Rollin et de Salande à admirer la Rome héroïque et la Rome catholique [...]!» (SELLON 1834.1, p. 181).

Selon le comte, ce puissant symbole chrétien pouvait jouer un rôle considérable dans la pacification des conflits confessionnels de l'époque : «Ce signe du christianisme pourrait ce me semble être placé dans nos villages protestants comme dans les villages catholiques, sans nuire à une croyance à laquelle je suis attaché autant par sentiment que par conviction. Chacun sait que les catholiques peu éclairés de toutes les contrées croient généralement que les protestants ne sont pas chrétiens. La plantation des croix dans les villages protestants leur donnerait un démenti très innocent et ajouterait à l'uniformité qu'on cherche à introduire entre toutes les communes du canton de Genève. Quand l'église de Genève (protestante), représentée par les pasteurs de la ville et de la campagne, aurait sanctionné la plantation de ces croix, les particuliers protestants ne craindraient plus d'introduire ce signe de la Rédemption dans leurs jardins<sup>248</sup>.»

«Attaché à l'Église nationale<sup>249</sup>» et opposé aux «sectaires», J.-J. de Sellon adhérait pleinement au courant officiel prônant un certain libéralisme religieux. Face à la poussée du catholicisme due à l'agrandissement du territoire genevois au moment de son entrée dans la Confédération (1815-1816) qui intégra les «communes réunies» dépendant anciennement de la Sardaigne et de la France et dont la population reconnaissait l'autorité papale, Jacob-Élisée Cellérier et Jean-Jacques-Caton Chenevière, grands théologiens de l'Académie de Genève, proclamaient que «le protestantisme [...] du XIX<sup>e</sup> siècle ne pouvait plus être celui du XVI<sup>e</sup> siècle, en particulier parce qu'entre-temps le protestantisme avait enfin découvert toute la portée du principe selon lequel le Christianisme est la religion de la liberté. D'où la nécessité d'en tirer les conséquences qui s'imposaient : la liberté religieuse<sup>250</sup>!» Partisan du libre examen et du culte domestique, Sellon justifiait donc par les Saintes Écritures, et notamment le Sermon sur la montagne, sa position sur la peine de mort et la guerre.

L'inspiration de Sellon, plus chrétienne que confessionnelle<sup>251</sup>, s'exprime dans sa tolérance à l'égard des autres croyances – surtout de la religion catholique, ce qui était encore assez rare pour un Genevois de la Restauration. Il ne s'oppose point à la conversion au catholicisme de ses trois sœurs (qui vivaient à Turin), sous la direction de l'abbé Tardy. À cinquante-deux ans, il se souvient encore avec émotion de sa rencontre, à Rome, avec le pape Pie VI, dont il reçut même la bénédiction<sup>252</sup>; et il n'avait pas «honte» d'accrocher dans son grand salon

de *La Fenêtre* le portrait d'un autre pape, Pie VII, en l'occurrence celui qui avait «couronné» Napoléon I<sup>er</sup>.

Sellon se reconnaissait dans l'éclectisme de Cellérier et de Chenevière, qui préconisait qu'il «faut donc s'arrêter au tout et non aux parties de l'Écriture, aux tendances et non aux phrases isolées. La certitude du chrétien est dans l'ensemble<sup>253</sup>.»

«J'espère, dis-je, qu'un jour le protestant parlera avec vénération de saint François-de-Sales, et que le catholique reconnaîtra que Calvin a régularisé le mouvement réformateur<sup>254</sup>.»

### L'éducation de la jeunesse

Vivant à cheval entre la fin de l'Ancien Régime et la Restauration, J.-J. de Sellon est le protagoniste d'une période charnière de l'histoire de la République genevoise devenue canton suisse. Sa personnalité ne cesse d'étonner par son ambivalence, «partagée entre “illuminisme” et tendances conservatrices, parfois en nette opposition avec l'esprit rétrograde du gouvernement genevois<sup>255</sup>».

S'il se montre, en effet, progressiste dans plusieurs domaines – le combat philanthropique contre la peine de mort et en faveur d'un règlement pacifique des conflits interétatiques, l'importance économique reconnue dans l'ouverture géographique de Genève (par les voies d'eau), son idée de l'établissement d'un «bateau de sauvetage<sup>256</sup>», de l'importance d'une cohésion sociale, ainsi que de l'intégration des minorités (religieuses), l'insistance sur l'instruction populaire (bibliothèques populaires), le soutien aux artistes locaux –, en matière d'éducation, surtout en ce qui concerne l'éducation des femmes, ses idées apparaissent étonnamment conservatrices. Certains de ses commentaires choquent aujourd'hui, par exemple quand il écrit : «Il est vrai qu'il faut craindre de faire des savantes ridicules. Les femmes ont d'ordinaire l'esprit encore plus faible et plus curieux que les hommes ; [...]. La plupart même des arts mécaniques ne leur conviennent pas. Elles sont faites pour des exercices modérés. Leur corps, aussi bien que leur esprit, est moins fort et moins robuste que celui des hommes. En revanche, la nature leur a donné en partage l'industrie, la propriété et l'économie, pour les occuper tranquillement dans leurs maisons<sup>257</sup>.»

Sellon (à travers un choix d'auteurs) ne fait, cependant, que fouler le chemin déjà tracé par Rousseau (avec son *Emile*) – dans le dessein de ramener les femmes à leurs rôles primaires de mères et d'épouses –, en réaction absolue avec les coutumes de l'élite de l'Ancien Régime. Pourtant, il a au moins le mérite de ne pas hésiter à faire l'éloge, à de multiples reprises, de la supériorité intellectuelle de M<sup>me</sup> de Staël.

La *Notice*, qui est destinée, en premier lieu, aux membres des Sociétés d'utilité publique suisse et genevoise, est également dédiée «à tous les pères et à toutes les mères de famille et aux instituteurs de la jeunesse<sup>258</sup>» et se propose de répandre un enseignement moral par le biais de l'histoire.

Tout tourne autour de sa vision didactique de l'art. Dans ce but, il ne se gêne pas pour employer les mêmes «images» dans différentes pièces de sa maison, voire pour accrocher le portrait du même personnage deux fois dans la même pièce. Si, dans certains cas, on perçoit la logique derrière sa manière d'exposer, dans d'autres cas, on peut s'étonner de la discordance de pensée reflétée par certaines juxtapositions de portraits. Pour ne citer

253. FATIO 1983, p. 145; RENS/GIESEN 1985, p. 29, citent les lettres de Cellérier et de Chenevière reçues par Sellon à ce sujet: AEG, AP 18.7., Aa 138-139, Aa 156-160.

254. SELLON 1837.2, p. 9

255. NATALE 1980, p. 68

256. SELLON 1834.1, p. 251: «[...] je recommandais [...] l'établissement d'un bateau de sauvetage dont j'ai déposé le dessin et le devis à la Chambre des travaux publics [...]».

257. SELLON 1833.3, pp. 145-146

258. SELLON 1837.1, «Avis préliminaire»

qu'un exemple : si le portrait de M<sup>me</sup> de Staël apparaît avec justesse, dans le petit salon, parmi les Genevois célèbres, sa position dans le grand salon à proximité des portraits de Henri IV et de Sully et de celui de Galilée ne laisse pas de susciter la perplexité.

Constatant que Sellon aime la réitération, nous ne devrions pas nous étonner de retrouver un grand nombre d'œuvres du Musée de *La Fenêtre* également dans sa maison de la rue des Granges. Le comte semble avoir eu l'intention de reproduire dans sa maison de ville, comme il l'avait fait dans sa demeure champêtre, un décor reflétant l'entier de sa pensée, un cadre propice à l'éducation de ses enfants.

Si l'on compare les deux collections, on s'aperçoit que c'est dans le sobre décor de sa maison de campagne, dont il avait été lui-même l'architecte, que Sellon a choisi de faire régner ses idées, ses idéaux. Dans la maison de famille à Genève, héritage paternel, la part réservée aux tableaux de la collection réunie par son père était prédominante. La «galerie des ancêtres», aussi bien que les portraits des membres vivants de la famille, y tenaient également une place bien plus importante qu'à *La Fenêtre*.

Quant aux œuvres communes aux deux «collections», elles étaient exposées en ville dans un tel mélange de thèmes – le propriétaire ayant choisi de rassembler les œuvres dans chaque pièce d'après leur technique – qu'il est impossible de retrouver les groupes dont nous avons parlé à propos de l'exposition à *La Fenêtre*. Si, pour les gravures et les lithographies, la présence dans les deux collections ne pose pas de problème, les peintures n'ont pas la même ubiquité. Certains tableaux devaient être uniques. Et d'abord le portrait d'Alfieri peint par Fabre<sup>259</sup>, accroché à un des murs de la salle à manger de *La Fenêtre*, mais dont le *Catalogue des objets d'arts [sic] contenus dans la maison [...] rue des Granges [...]* mentionne également la présence dans la salle à manger de la maison de ville<sup>260</sup>; ainsi du tableau à l'huile, peint par Wolfgang-Adam Töpffer, «présent» aussi dans la résidence urbaine des Sellon, dans le second salon<sup>261</sup>. Cette double affectation peut tout simplement rendre compte d'un déplacement éventuel de ces deux œuvres, entre septembre 1837 et le courant de l'année 1838. Le caractère d'«exemplum» que Sellon veut, cependant, attribuer à sa *Notice* de 1837, plus qu'au *Catalogue* de 1838, pourrait nous faire douter de la cohérence de cette démarche, si ce n'était que, au fond, les œuvres de Fabre et de Töpffer ne jouent pas un rôle déterminant dans le but que Sellon s'était fixé.

Le décor choisi pour *La Fenêtre* est certes destiné, en premier lieu, à l'instruction des quatre filles<sup>262</sup> de J.-J. de Sellon<sup>263</sup> : «L'éducation étant l'image prématûrée de la vie, il est bon que les enfants du sexe féminin la reçoivent entièrement sous le toit paternel, sous la surveillance continue de la mère et même du père, qui, dans les moments de repos que lui laissent les affaires, peut alors percevoir d'un coup d'œil rapide si l'éducation de ses filles marche selon ses principes, et la rectifier si elle en déviait. Tel a été mon motif pour faire donner à mes filles toutes leurs leçons chez elles; il n'est pas besoin d'ajouter qu'on doit suivre une marche différente, mais non diamétralement contraire, pour les enfants mâles [...]»<sup>264</sup>. Mais, avec sa *Notice*, le comte veut promouvoir, au-delà de la sphère privée, la méthode pédagogique employée avec ses enfants.

D'après ses écrits, le rôle principal dans cette éducation doit impérativement incomber aux mères de famille, «ces éducatrices par excellence<sup>265</sup>» : «Ainsi, tout se résume par l'éducation des femmes. Nous ne laissons aux collèges que l'enseignement classique et presque mécanique de l'intelligence, neutralisant les vices de cet enseignement par la plus douce, la plus pénétrante et la plus durable des influences<sup>266</sup>!»

259. Même si plusieurs portraits analogues existent, c'est un exemplaire unique qui est attesté dans la collection Sellon par les sources.

260. SELLON 1838.2, p. 12

261. SELLON 1838.2, p. 7

262. La collection de *La Fenêtre* n'affiche donc pas seulement le message que le comte veut donner à ses visiteurs, mais aussi et surtout – dans un début de XIX<sup>e</sup> siècle où la famille devient prépondérante – la leçon qu'il veut inculquer aux quatre filles issues de son mariage, célébré en 1813, avec Cécile de Budé de Boisy (1792-1863), descendante du ministre de François I<sup>r</sup>. Deux d'entre elles seulement se marieront : Adèle (1814-1854), qui épouse Paul-Émile Maurice (1804-1854) en 1832, et Amélie (1818-1893), qui épouse Charles Revilliod (1812-1858) – frère ainé de Gustave Revilliod – en 1838; Hortense (1821-1905) et Valentine (1823-1904) resteront célibataires.

263. SELLON 1837.1, p. 31 : «Le petit Musée historique de *La Fenêtre* s'accroîtra [...] afin de donner à ses enfants une leçon de mnémométrie plus complète.»

264. SELLON 1834.2, pp. 104-105

265. SELLON 1834.3

266. SELLON 1834.2, p. 97

« L'éducation des femmes est plus importante que celle des hommes, puisque celle des hommes est toujours leur ouvrage ! Telle est la doctrine de Fénelon [...] »<sup>267</sup>.

Si M<sup>me</sup> de Genlis est citée comme principale source d'inspiration dans l' « Avis préliminaire » du *Catalogue des objets d'arts contenus dans la campagne dite La Fenêtre, près Genève, appartenant à M. le Comte de Sellon, fondateur de la Société de la Paix à Genève*<sup>268</sup> (rédigé en août alors que la version définitive, la *Notice*, sera publiée en septembre de la même année), son portrait ne figure pas dans la collection de *La Fenêtre*.

« Un catalogue est en général quelque chose de matériel, eh bien, on peut cependant en faire une espèce de cours de mnémonique en rappelant les sentiments que chaque image excite et les pensées qu'elle réveille (indépendamment de son mérite artistique). Mad<sup>e</sup> de Genlis était si convaincue de cette vérité qu'elle recommande dans un de ses ouvrages d'éducation (*Adèle et Théodore* [note en bas de page du manuscrit])<sup>269</sup> de couvrir les parois des appartements qu'on habite avec ses enfants (inclus mariés [?]) de sujets historiques, or si la chose est bonne le récit peut en être utile & c'est ce qui a engagé le propriétaire de *La Fenêtre* à rédiger ce petit catalogue raisonné pour le distribuer à quelques personnes. »

Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis (1746-1830), est nommée, dès 1782, gouvernante des enfants du duc d'Orléans Philippe Égalité, entre autres de son fils, le duc de Valois, futur roi Louis-Philippe. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation, elle pratique une pédagogie largement inspirée de Locke et de Rousseau. Dans son roman épistolaire *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation*, publié en 1782, elle suggère, pour l'instruction des enfants, de tapisser les murs de la maison où ces enfants habitent de peintures à sujets historiques de sorte que l'habitation entière devienne un grand livre illustré. Elle a elle-même mis cette idée en pratique dans le couvent de Belle-chasse, près de Paris, où elle avait installé son petit pensionnat des enfants d'Orléans. Sa pédagogie porte ses fruits. Proclamé roi des Français le 9 août 1830, Louis-Philippe entreprend, trois ans plus tard, les travaux pour son Musée historique de Versailles et assiste à son inauguration, le 10 juin 1837 – date qui se rapproche de manière non fortuite de celle de la rédaction de la *Notice*, publiée en septembre de la même année<sup>270</sup>.

267. SELLON 1834.2, p. 88

268. SELLON [cat. *La Fenêtre*]

269. SELLON [cat. *La Fenêtre*], correction ajoutée à la main, dans une note en bas de page, sous « Avis préliminaire »

270. Voir SESMAT 1994, p. 114

271. Voir SCHNAPPER 1981, p. 61

272. Sur Rousseau et l'éducation, voir CHÂTEAU 1962 ; SOËTARD 1992 ; FABRE 1999

273. Sur Pestalozzi et l'éducation, voir PESTALOZZI 1985 ; SOËTARD 1987 ; SOËTARD 1995 ; *Le Pédagogue* 1998

274. SELLON 1834.2, p. 88 : « [...] *L'Éducation des filles*, ce chef-d'œuvre de délicatesse, de grâce et de génie, où la vertu est douce comme la bonté, et dont la doctrine simple et maternelle n'est que l'amour de Jésus-Christ pour les petits enfants. Modèle inimitable parce qu'il est empreint de l'âme de son auteur, trésor de vérité et de sagesse, le plus beau traité d'éducation pratique qu'on ait donné aux hommes, même après le second livre de l'*Émile* qui en est sorti tout entier. »

275. Pour le lien entre l'abbé de Saint-Pierre, Rousseau et Bentham, tous « présents » à *La Fenêtre*, voir CARRIER 1992

La méthode, préconisée par M<sup>me</sup> de Genlis et reprise avec enthousiasme par Louis-Philippe à Versailles et par J.-J. de Sellon à *La Fenêtre*, n'a, cependant, rien de nouveau. Déjà, en 1719, Saint-Simon la suggérait à Fleury pour l'instruction du jeune Louis XV<sup>271</sup>. À la source de cette méthode, nous retrouvons, en effet, les biographies illustrées de la Renaissance (telles celles de la collection de Paul Jove).

Compensant l'absence de M<sup>me</sup> de Genlis, on trouve à *La Fenêtre* le portrait d'autres auteurs d'ouvrages sur l'éducation. Entre autres, ceux de Fénelon et de Rousseau<sup>272</sup>, de M<sup>me</sup> Campan, fondatrice des maisons d'éducation d'Écouen et de Saint-Denis, et d'Oberlin, le bienfaiteur, le fondateur du Ban de la Roche en Alsace, tous déjà cités plus haut, ou celui de Pestalozzi<sup>273</sup>. Dans ses idées sur l'éducation, exposées principalement dans ses *Fragment*s de 1833 et dans ses *Nouveaux fragments* de 1834, Sellon est, en effet, surtout influencé par Fénelon (*L'Éducation des filles*<sup>274</sup>) et par Rousseau, en particulier par son *Émile*, alors que Louis Aimé-Martin, professeur d'histoire à l'École polytechnique de Paris et biographe de Bernardin de Saint-Pierre<sup>275</sup>, était pour lui, dans le domaine de l'éducation, l'auteur moderne dans lequel il se reconnaissait le plus : « À une époque de transition telle que celle à laquelle nous assistons, à une époque où l'élection remplace l'hérédité et le droit divin, au moment où la littérature est divisée entre les romantiques et les classiques, l'église ré-

formée partagée entre les unitaires et les calvinistes, l'église catholique entre les gallicans et les ultramontains, les mères de famille sont assez embarrassées de poser des principes fixes aux enfants confiés à leurs soins. Peut-être trouveront-elles une solution à bien des problèmes dans les ouvrages des auteurs qui ont étudié Dieu dans ses œuvres, et qui ont ainsi échappé à l'esprit de parti et de secte. Bernardin de St-Pierre et Aimé-Martin, son biographe, me paraissent appartenir à ce parti neutre dont on sent l'influence [...]. Les deux auteurs que j'ai signalés figurent par conséquent à la tête de l'appendice comme deux phares destinés à éclairer et à réchauffer le XIX<sup>e</sup> siècle blasé et détrompé sur tout<sup>276</sup>.»

Son portrait et celui de Bernardin de Saint-Pierre auraient certainement eu une place justifiée dans sa *Notice*, mais ne s'y trouvent pas. Les *Nouveaux fragments* de Sellon reproduisent des passages très étendus et très nombreux de l'ouvrage d'Aimé-Martin intitulé : *De l'éducation des mères de famille et de la civilisation du genre humain par les femmes*, « [...] parce que j'y ai trouvé la sanction de toutes les doctrines que j'ai émises depuis le commencement de ma carrière d'écrivain : comme moi il proscrit la peine de mort et la guerre, comme moi il croit que les femmes peuvent contribuer à effacer ces deux tâches du livre de la civilisation, comme moi il trouve qu'on donne une éducation trop frivole, trop futile aux femmes, et que les hommes matérialisent trop la vie, mais il dit tout cela mieux que moi ; voilà pourquoi j'ai reproduit textuellement ses propres paroles ! Une disposition philanthropique très marquée s'est manifestée en Europe depuis quelques années, c'est aux femmes à la développer, à la consolider ; et si elles le veulent elles réussiront aussi bien à bannir les échafauds et la guerre, que jadis elles parvinrent trop souvent à armer les hommes les uns contre les autres en tressant des couronnes pour les vainqueurs ou en leur brodant des écharpes guerrières. La femme, la mère chrétienne, se montrera chrétienne de fait, en inspirant l'horreur pour le sang aux enfants qu'elle nourrira et qu'elle élèvera<sup>277</sup>. [...] il [Aimé-Martin] sait que les citoyens, les magistrats, les banquiers, les miliciens, sont forcés de s'absenter constamment de leur domicile, tandis que tout y ramène et fixe l'épouse et la mère de famille. Cela posé, il lui confie la direction morale de cette famille, bien entendu que c'est toujours de concert avec le chef à qui on rend compte de tout, dès que les affaires du dehors lui permettent de s'occuper de son petit empire ; M. Aimé-Martin n'a donc point empiété sur l'autorité conjugale et paternelle, mais il a cherché de donner aux mères de famille la place dont elles sont dignes [...]. Il ne leur demande pas de changer la société, de la bouleverser, mais de la modifier, et de diriger l'énergie de la jeunesse vers un but digne du christianisme et de la civilisation, qui est sa fille<sup>278</sup> ! »

276. SELLON 1834.1, p. XI

277. « Le duel étant le cauchemar des mères quand leurs fils entrent dans le monde [...], la mère de famille peut contribuer à la diminution des duels en habituant ses fils aux égards, à la politesse, et ses filles à ne rien faire ni dire qui puisse amener des conflits entre les hommes de leur société, car les trois quarts des duels sont motivés par des susceptibilités d'amour-propre blessé » (SELLON 1834.1, p. XVII).

278. SELLON 1834.1, p. VII

279. SELLON 1834.2, p. 75

280. SELLON 1834.2, p. 81

« L'auteur [Aimé-Martin], grand admirateur de J.-J. Rousseau, [...] le blâme d'avoir confié l'éducation morale (qui est autre que l'instruction proprement dite), d'Émile à un étranger, au lieu d'en avoir fait un devoir à la mère de famille ; M. Aimé-Martin s'attache à prouver qu'aucun instituteur ne peut valoir celui-là, c'est le but de son livre [...]<sup>279</sup>. »

« J.-J. Rousseau savait très bien qu'en rappelant les femmes aux devoirs de leur nature, il les arrachait à cette dissipation qui est le tombeau de tous les sentiments profonds, soit chez les hommes, soit chez les femmes. La mère, nourrice de quatre ou cinq enfants de suite, sera bien rarement disposée à mener une vie mondaine, et, tout en nourrissant les cadets, pourra s'entourer des aînés et leur donner cette éducation morale de l'âme, de tous les instants, bien autrement importante que l'instruction proprement dite, qui ne s'adresse qu'à l'intelligence. Ce spectacle d'une mère remplissant tous ses devoirs produit sur de jeunes coeurs l'impression que Rousseau prévoyait, et dont M. Aimé-Martin se fait l'historien et le commentateur<sup>280</sup>. »

Parmi les lithographies que Sellon a fait publier, on en trouve une dans plusieurs de ses ouvrages ou brochures sur l'éducation. Elle représente justement une mère surveillant, tout en allaitant, la leçon de lecture d'un de ses enfants, un troisième se tenant près d'elle. Ce thème lui a été clairement inspiré par la lecture de l'*Émile*: «À la voix de Rousseau, chaque femme redevient mère, chaque mère redevient épouse, chaque enfant veut être citoyen.

» [Commentaire de Sellon:] Que répond-on aux personnes qui insistent sur le devoir d'une mère de nourrir ou d'élever ses enfants ? Que les femmes de la classe opulente mènent un genre de vie qui s'oppose à l'accomplissement de ce devoir, eh bien ! qu'elles changent donc de genre de vie, qu'elles en adoptent un qui leur permette de remplir des devoirs réels, et de repousser ces devoirs factices dont les passions et la futilité ont dressé l'inventaire, et qui absorbent le temps, ce capital qui ne se reproduit pas à volonté lorsqu'il est épuisé. Il est de certaines fonctions dans la vie pour lesquelles on peut se faire remplacer non seulement sans inconvenient, mais avec avantage. Celles de mère de famille, en revanche, ne sont pas de ce nombre ; qu'elle prenne une aide, jamais de remplaçante [...]. Je crois que les hommes graves, les hommes vertueux, auront le bon esprit de pardonner à leurs femmes de préférer le séjour de leurs maisons, la société de leur époux et de leurs enfants, à des réunions peut-être brillantes, mais où le cœur n'éprouve souvent que du vide, et l'esprit que de l'ennui. Les réunions nombreuses, telles que les cercles, peuvent être utiles aux hommes pour préparer, par la conversation et la discussion, les mesures législatives qu'ils auront à proposer officiellement, mais comme les devoirs des femmes se concentrent sous leur toit, elles n'offrent que des inconvenients. Elles sont suffisamment instruites des affaires publiques par les journaux, par les brochures, par les livres, pour en parler dans leur intérieur aux jeunes enfants qu'elles élèvent, et qui ne doivent pas rester étrangers aux intérêts de leur pays<sup>281</sup>. »

Sellon se réfère aussi aux écrits de M<sup>me</sup> Campan<sup>282</sup> (1752-1822), attachée à la dauphine Marie-Antoinette, en qualité de première femme de chambre, et qui lui reste fidèle jusqu'à la guillotine. Réfugiée à Combertin, dans la vallée de Chevreuse, elle décide de fonder un pensionnat, qu'elle établit à Saint-Germain. C'est un grand succès. Napoléon, six mois avant son mariage avec Joséphine, vient lui confier la fille de sa future épouse, Hortense, future reine de Hollande («présente» à *La Fenêtre*). Après la guerre d'Italie, le héros vient assister, chez l'institutrice, à deux représentations d'*Esther* de Jean Racine. Impressionné par l'ordre et l'élégance qui règnent dans le pensionnat, il nomme M<sup>me</sup> Campan surintendante de la maison impériale d'Écouen<sup>283</sup>.

«Honneur à la mère qui, en élevant sa fille, n'est point dirigée par le seul désir de la rendre séduisante, et qui ne voit pas exclusivement dans la supériorité de ses talents un moyen de l'établir. Former son jugement, éclairer son esprit, c'est lui assurer un bonheur durable. Accoutumée à placer au premier rang de ses devoirs ceux qui tiennent à la piété, à la modestie, aux bienséances, aux connaissances utiles, elle chérira son intérieur, et y fera régner l'ordre et l'économie ; qu'à ces qualités elle unisse de l'instruction sans pédanterie, des talents sans prétention, des grâces sans affectation, elle sera sage sans vanité, heureuse sans témoins, contente sans admirateurs, et ne pourra manquer d'être bonne épouse, bonne maîtresse de maison, et bonne mère de famille<sup>284</sup>. »

«Napoléon disait un jour à M<sup>me</sup> Campan : "Les anciens systèmes d'éducation ne valent rien ; que manque-t-il aux jeunes personnes pour être bien élevées, en France ?" "Des mères !" répondit M<sup>me</sup> Campan. Ce mot frappa l'empereur, la pensée jaillit de son regard ! "Eh bien, dit-il, voilà tout un système d'éducation : il faut, Madame, que vous fassiez des mères qui sachent élever leurs enfants !" <sup>285</sup>. »

281. SELLOON 1834.2, pp. 82-83

282. SELLOON 1837-1838, vol. IV, p. LI : «L'ouvrage de Madame Campan, sur l'éducation, est éminemment pratique et utile par conséquent ! Je prends la liberté de le recommander à toutes les mères de famille [...].»

283. Voir *Nouvelle biographie* 1855, col. 361-363, s.v. «Campan»

284. SELLOON 1833.3, p. 159

285. SELLOON 1834.2, pp. 79-80

Pour Napoléon aussi le rôle de la femme devait donc être principalement celui de mère et d'épouse : « L'avenir d'un enfant, disait Napoléon, est toujours l'ouvrage de sa mère. Et le grand homme se plaisait à répéter qu'il devait à la sienne de s'être élevé si haut. [Commentaire de Sellon :] Ici l'auteur [Aimé-Martin] cite les mères de plusieurs hommes célèbres, dont le caractère a influé en différents sens sur celui de leurs fils : Charles IX, Henri IV, Louis XIII, Corneille, Voltaire, lord Byron, Lamartine... Il est sûr que les femmes échappent à l'esprit de corps, qui est si souvent hostile à la vérité, et peuvent inculquer si profondément cette vérité dans les coeurs de leurs fils, qu'il est ensuite impossible au monde d'en effacer totalement le type<sup>286</sup>. »

#### L'étude de l'histoire

« Tout prend aujourd'hui la forme de l'histoire », note Chateaubriand en 1831<sup>287</sup>.

« Tout ce qui tient à un personnage célèbre est de l'histoire, et un homme d'esprit disait du temps de l'empire, que c'était *parler politique* que de louer la main blanche et potelée de Napoléon<sup>288</sup>. » Et Sellon rapporte que Napoléon dit un jour au grand acteur Talma, à l'occasion d'une de leurs longues et fréquentes conversations : « En causant, nous faisons de l'histoire<sup>289</sup>. »

Le Musée de *La Fenêtre* relève de ce phénomène. L'exposition d'objets se rattachant à l'histoire ne peut dispenser de la lecture que quand elle est parcourue dans une visite guidée. Et le guide, quant à lui, doit bien connaître l'histoire se trouvant derrière chaque pièce. Sellon insiste pour que les mères de famille s'instruisent dans ce domaine, surtout dans l'histoire « nationale », pour pouvoir commenter les « images » des événements et des personnages qui l'illustrent : « Que de fois les mères sont embarrassées de répondre aux questions que leurs enfants leur adressent sur l'histoire en général, sur celle de leur patrie en particulier ! Et pourtant c'est par l'étude du passé qu'on apprend à prévoir et quelquefois à préparer l'avenir, car je ne partage point les opinions de la secte des historiens fatalistes, que M. de Chateaubriand a signalée dans la préface de ses *Études historiques* [...].

» La bonne mère, après que son fils aura lu ou suivi le cours d'histoire qui lui aura été imposé par ses maîtres à l'institut, où il étudie comme externe, choisira dans l'histoire particulière de chaque pays, la biographie ou les mémoires particuliers des personnages qui ont le plus influé sur chaque époque en accompagnant cette lecture (si cela est possible) de la vue du portrait du personnage et de la carte géographique du pays qui l'a vu naître [...].

» J'ai dit plus haut que souvent on connaissait moins l'histoire de sa patrie que celle des autres contrées ; eh bien, c'est un tort grave dans lequel il ne faut pas se complaire [...]. La bonne mère lira donc l'histoire de son pays pour pouvoir en parler avec ses enfants. Si elle est genevoise, elle lira Spon, Bérenger, Picot, les fragments historiques de M. le baron de Grenus, de M. Galiffe, et enfin l'histoire de M. Thourel, qui est ce que nous avons de plus récent. Elle lira la *Biographie des Genevois célèbres* de M. Sénebier, et, fidèle au principe que j'ai posé, elle cherchera à faire voir leurs portraits ou leurs bustes à ses jeunes élèves, à la Bibliothèque publique immédiatement après leur avoir parlé d'eux. La bonne mère genevoise fera observer à ses enfants que si la gloire d'un pays consistait dans la difficulté vaincue, dans la résistance du faible contre le fort, dans le nombre d'hommes distingués qu'il a produits, elle serait légitimement acquise à la République de Genève. [...].

286. SELLON 1834.2, p. 85, note 1

287. CHATEAUBRIAND 1831, p. 32 (voir SES-MAT 1994, p. 115)

288. SELLON 1834.1, p. 60

289. SELLON 1837-1838, vol. II, p. 269

» La mère de famille fera bien de s'entourer de livres tels que la *Biographie universelle* et des contemporains, du *Dictionnaire de l'Académie*, du *Dictionnaire de géographie*, de dictionnaires historiques, d'histoire naturelle, pour pouvoir édifier sur-le-champ les enfants sur leurs doutes, en faisant lire à eux-mêmes les articles qui répondent à leurs questions.

» On ne saurait trop prémunir les mères de famille contre les romans historiques, ce mauvais juste milieu entre le roman et l'histoire, qui détruit le charme de l'un et la vérité de l'autre ; [...]<sup>290</sup>. »

L'exemple le plus proche d'une collection de portraits historiques ayant eu une influence certaine, bien que difficile à mesurer<sup>291</sup>, sur le Musée historique de *La Fenêtre* est, en effet, celui de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, cité par Sellon à plusieurs reprises, qui renferme d'ailleurs aussi son propre portrait par Hornung : « [...] j'aime à voir [...] l'intérêt qui s'est réveillé parmi nous en faveur de la vénérable bibliothèque publique, fondée par Bonivard au bénéfice des citoyens de toutes les classes et de toutes les conditions, qui viennent y méditer sur leurs droits et surtout sur leurs devoirs, et qui retrempe leur patriotisme dans des salles ornées des portraits de tous ces hommes qui ont fait, d'une ville de vingt à trente mille âmes, un des foyers les plus lumineux de la civilisation<sup>292</sup>. »

290. SELLON 1834.2, pp. 235-240

291. Pour une comparaison plus poussée, nous attendons avec impatience la publication du catalogue raisonné de la collection de portraits de la BPU qui est en train de s'élaborer (voir BUYSENS 2002, p. 94, note 14).

292. SELLON 1834.1, p. 254. Sellon mentionne la collection de la BPU à plusieurs reprises, voir plus haut la citation, et la note 290.

293. SELLON 1837-1838, vol. III, p. 123

294. Mis à part celles reçues par héritage, l'une des rares œuvres de la collection de *La Fenêtre* dont nous connaissons l'historique.

295. *Prospectus* [1822], p. 7

296. *Procès-verbal* 1822, p. 78 ; voir également NATALE 1980, p. 85, note 1

297. BUYSENS 1994, p. 244

298. On en ignore toutefois la localisation actuelle ; BOISSONNAS 1996, pp. 318, 319, note 40 ; Catalogue des tableaux 1823, n° 20 : « Töpffer, *Trois jeunes paysannes arrêtées devant un vieillard mendiant, l'une d'elles lui offre des pommes* ; peint sur bois. (h. 12 p. large. 9 p.) » ; *Liste* 1823.

299. Attesté par les *Procès-verbaux des assemblées générales et des séances du comité et de la société*, V (1817-1844), ainsi que par une lettre de Candolle, dans laquelle il dit avoir communiqué à MM. Duval et Audéoud, du Musée Rath, le désir exprimé par Sellon de faire don d'un certain nombre de ses tableaux (AEG AP 18.7., Aa 124).

Sellon aurait bien aimé que son Musée historique devienne une sorte d'exemple pour une institution publique plus importante : « Je crois devoir reproduire ici la requête que je renouvelle sans cesse, de former un Musée historique public, propre à rappeler aux anciens et aux nouveaux Genevois tous les droits que leur patrie a acquis à la considération générale. Telle est, selon moi, la meilleure méthode d'écartier les dangers de l'admission de nouveaux citoyens ; car on aime et l'on sert toujours la patrie dont on est fier. Que tous nos édifices publics soient donc décorés, intérieurement et extérieurement, de sujets propres à produire cet effet ! Ce serait servir à la fois les arts et la morale publique<sup>293</sup>. »

#### Sellon et les beaux-arts

Pour ce qui est des beaux-arts, dont la fonction est de préférence liée à l'apprentissage de l'histoire, en particulier celle de la patrie, les engagements de Sellon sont multiples et visent essentiellement à soutenir les artistes locaux. Atteste cette volonté, par exemple, la provenance du tableau de Wolfgang-Adam Töpffer, *Jeunes filles faisant la charité à un vieillard aveugle*<sup>294</sup>, présent à *La Fenêtre*, dans la salle à manger. Membre de la Société des Arts, J.-J. de Sellon l'était aussi de la Société des Amis des beaux-arts, dont il possédait une action<sup>295</sup>. Fondée en 1822<sup>296</sup>, celle-ci se vouait à leur encouragement en achetant des œuvres de la main d'artistes genevois contemporains et en les exposant avant de les répartir en loterie entre ses membres. On retrouve parmi eux grand nombre de collectionneurs qui s'étaient spécialisés dans la production de leurs compatriotes<sup>297</sup>, dont Sellon qui gagne son Töpffer dans la loterie annuelle organisée par la Société en 1823<sup>298</sup>.

Bien d'autres initiatives du comte visent le soutien des beaux-arts dans sa ville natale. Parallèlement à l'organisation du concours de peinture nationale, en 1824, Sellon est aussi un des premiers collectionneurs privés à prêter une vingtaine de tableaux de sa grande collection au tout nouveau Musée Rath, dès son ouverture en 1826, pour que les artistes contemporains puissent les copier<sup>299</sup>. Il se dessaisit également de plusieurs de ses peintures, d'abord en faveur de la Ville, avant la création de la collection publique, puis en faveur de cette dernière : Jean-Pierre Saint-Ours, *Étude de têtes colossales*, avant 1786 (huile

10. Giovanni Domenico Cerrini (Pérouse, 1609 – Rome, 1681) | *Saint Sébastien soigné par sainte Irène et les anges*, avant 1640 | Huile sur toile, 246 × 170,5 cm (MAH, inv. 1839-14 [legs J.-J. de Sellon, 1839])



sur toile, 86 × 137 cm, inv. 1825-5), Jan van Os, *Fleurs et nid et Fruits et fleurs*, seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, pendants (huile sur bois, 80 × 59 cm et 80 × 58,5 cm, inv. 1826-21 et 1826-22), Charles Le Brun, *Le Prophète Élie offrant un sacrifice*, vers 1642 (huile sur toile, 176,2 × 136,5 cm, inv. 1834-5), Pieter van Bloemen, *Vue de la via Margutta à Rome*, 1689-1693 (huile sur toile, 73,5 × 61 cm, inv. 1834-6), Jean-Pierre Saint-Ours, *Prêtre faisant des aumônes*, vers 1782 (huile sur toile, 100 × 73 cm, inv. 1834-7 [détruit lors de l'incendie de 1973]), Willem Schellinks, *Destruction de la flotte anglaise près de Chatham, en 1667*, après 1667 (huile sur toile, 76 × 97 cm, inv. 1834-8), Anonyme, *Mendiants jouant aux dés auprès de quelques ruines*, XVIII<sup>e</sup> siècle (huile sur toile, 46 × 59,5 cm, inv. 1834-9),

300. ZIEGLER 1922, pp. 125-128; BOVY 1913-1914. Si J.-J. de Sellon avait eu un fils, les choses se seraient passées autrement, comme nous pouvons le lire dans son testament : «Genève ce vingt mai mil huit cent trente-deux (1832) [...] Je veux que mes tableaux de M<sup>es</sup> Chaix et Lugardon appartiennent à la Ville de Genève, après ma mort si je ne laisse point de fils, et placés au Musée Rath. Je veux également que mon *Triomphe de Dominiquain* appartienne, après mon décès, sous la même clause, à la Ville de Genève et soit placé au Musée Rath» (AEG, AP 18.9.,6/5).

301. AEG AP 18.7., Aa 176 ; lettre signée Ch. G. Peschier, secrétaire adjoint. Dans la liste, on trouve mentionnés dix feuillets du *Jugement dernier* de Michel-Ange, une *Sainte Famille* d'après Andrea del Sarto et une autre d'après Rubens, un *Paysage* d'après Bergren et un autre d'après Poussin, un *Mariage de sainte Catherine* d'après Bourdon, etc.

302. AEG AP 18.7., Aa 177 et Aa 178 (autre lettre de remerciements du Comité des beaux-arts pour le don d'un tableau)

303. MÜTZENBERG 1992, p. 131. Cette politique semble s'ancrer dans une tendance du temps, l'inauguration du Musée Rath, en 1826, jetant les fondements d'une politique d'appropriation collective des œuvres d'art» (ALA-MIR-PAILLARD 1996, p. 81). Sur le caractère patriotique et philanthropique que donne Sellon à la création du Musée Rath, voir NATALE 1980, pp. 80-81.

304. Tout comme Rodolphe Töpffer, premier critique d'art genevois digne de ce nom ([TÖPFFER] 1829), Sellon se fait l'avocat sincère et véhément de la cause artistique genevoise. Mais, alors que Töpffer passe sous silence la formation étrangère de la plupart des exposants genevois, Sellon en souligne le bénéfice. Les idées de J.-J. de Sellon se reflètent bien dans une autre critique «anonyme» de *Salon de Genève* 1829.

Dirck Wyntrack, *Combats d'oiseaux*, XVIII<sup>e</sup> siècle (huile sur bois, 49 × 39 cm, inv. 1834-10), Gabriel-Constant Vaucher, *Curius Dentatus refusant les présents des Samnites*, 1792 (huile sur toile, 100,5 × 156 cm, inv. 1836-3), Bénigne Gagneraux, *Le Génie de la Paix arrêtant les chevaux de Mars*, 1794 (huile sur toile, 69 × 93 cm, inv. 1837-1 [fig. 6]), et Anonyme, *La Continence de Scipion*, XVII<sup>e</sup> siècle (huile sur bois, 83 × 68,5 cm, inv. 1993-36 [année de donation inconnue]). À sa mort, Sellon lègue encore cinq peintures au Musée, parmi lesquelles Andrea Vaccaro, *Le Triomphe de David*, 1645-1650 (huile sur toile, 212 × 253 cm, inv. 1839-9 [fig. 5]), attribué alors au Dominquin, que Sellon considérait, avec justesse, comme l'une des plus belles pièces de sa collection, et les deux tableaux issus du concours de 1824, Georges-Pierre-Paul-Joseph Chaix, *La Délivrance de Bonivard à Chillon par les troupes bernoises*, 1824 (huile sur toile, 161,5 × 190 cm, inv. 1839-12), et Jean-Léonard Lugardon, *La Délivrance de Bonivard*, 1824 (huile sur toile, 99 × 117 cm, inv. 1839-16 [fig. 4]), Pieter Jacobsz van Laer, *Paysage avec figures*, première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (huile sur toile, 63 × 52 cm, inv. 1839-13), et Giovanni Domenico Cerrini, *Saint Sébastien soigné par sainte Irène et les anges*, avant 1640 (huile sur toile, 246 × 170,5 cm, inv. 1839-14 [fig. 10]). Ainsi, entre 1825 et 1839, ce sont seize tableaux de Sellon qui entrent au Musée<sup>300</sup>. En outre, une lettre datée de 1827 mentionne un don de la part du comte de trente gravures déposées au Cabinet des estampes, avec leur liste détaillée<sup>301</sup>. Dans une autre lettre (de 1834), le secrétaire du Comité des beaux-arts, J. du Pan, remercie J.-J. de Sellon, au nom de tout le Comité, pour un don en argent et en tableaux<sup>302</sup>.

Sellon prône une politique culturelle de subvention où le gouvernement se laisserait la liberté d'«orienter les talents vers le meilleur» ou d'«endiguer la décadence des mœurs<sup>303</sup>». «En réfléchissant sur le moyen de perpétuer à Genève l'art de la Peinture, appliquée à l'histoire, j'ai conclu qu'une mesure très efficace serait d'autoriser le Gouvernement à couvrir les frais de voyage et de séjour d'un jeune artiste, soit à Paris, soit à Rome pendant un certain nombre d'années [note de Sellon :] St Ours et Vaucher, M. Chaix et M. Lugardon qui ont honoré et qui honorent encore l'école genevoise ont puisé les connaissances [...] dans ces deux grandes villes<sup>304</sup> [...]. La marche de l'esprit humain donne lieu d'espérer que les peintres voudraient leurs pinceaux au noble but de porter leurs semblables aux actions louables, aux actions qui n'entraînent pas à sacrifier les principes à l'ambition ou à d'autres passions déréglementées. Le Peintre, comme le Publiciste, comme le Poète, a une mission sainte ; une grande responsabilité pèse sur sa tête, puisqu'il peut faire naître de bonnes comme de coupables pensées. Les anciens avaient assigné aux arts une part immense dans les moyens de Gouvernement, et avaient su démêler tout le parti qu'en pouvaient tirer les amis du bien, comme ceux du mal ; c'est à nous de suivre leur exemple, dans tout ce que l'expérience n'a pas proscrit, dans tout ce qu'elle a justifié.

» Si le Gouvernement encourage avec raison tout ce qui, dans les beaux arts, est favorable à la branche d'industrie qui fait prospérer nos fabriques, il ne doit pas négliger ce qui fait l'objet de la sollicitude de tous les Gouvernements placés dans ces foyers de civilisation qui sont destinés par la Providence à entretenir le feu sacré des pensées élevées. Le patriotisme est le fond le plus riche d'une République et, pour l'alimenter, il faut que les enfants sachent à quels événements ils doivent leur liberté et leur indépendance, or un tableau parlera plus à leur imagination que beaucoup de livres qu'ils lisent à peine : car malheureusement l'histoire nationale n'est pas toujours ce qui occupe le plus la jeunesse, dans les temps modernes.

» L'entretien d'un élève, pendant quelques années, à Paris ou à Rome, et la commande de quelques tableaux d'histoire de Genève et de la Suisse, payés par le budget cantonal, me

305. SELLON 1829, pp. 28-31

306. SELLON 1834.1, p. X : «[mes] observations sont peut-être celles d'un ignorant».

307. SELLON 1834.1, p. VIII

308. SELLON 1834.2, p. 78

309. SELLON 1834.1, p. IX

310. «La lente métamorphose du patriotisme humanitaire en nationalisme politique se manifeste, en effet, dans le domaine des beaux-arts, par l'essor d'une peinture d'histoire évoquant les thèmes de l'indépendance politique de la ville et de l'unité nationale» (NATALE 1980, p. 83). Pour le goût de la peinture d'histoire et le sentiment de son opportunité politique, voir NATALE 1980, p. 85, note 1.

311. SELLON 1837.2, p. 11 : «J'émets le vœu que le Conseil représentatif alloue à la Société des Arts une somme suffisante pour ouvrir deux concours, l'un de peinture historique, dont le sujet serait puisé dans l'histoire de Genève, et l'autre de paysage, représentant le lac et le Mont-Blanc réunis dans le même cadre.»

312. SELLON 1834.1, pp. IX-X

313. SELLON 1834.1, p. X

314. AEG, AP 18.7., Af1-Af17: Af7 «Un "reçu" datant d'avril 1827, par M. Dubois à J.-J. de Sellon, concernant la vente de quinze tableaux» ; «Genève, le 8 octobre 1822, croquis d'une lettre que Sellon écrit à M. Desrogis concernant des tableaux à vendre» : «[...] ce sont des tableaux magnifiques, et j'en veux ces prix-là, sans quoj je les garderais, il va sans dire que je veux être payé comptant [...]» ; Af14: s.d., s.l. «Mesures à prendre pour bien vendre» ; Af15: s.d., s.l. contrat entre M. Lugardon qui s'engage à vendre les tableaux (reçoit 10 % du prix de vente) et J.-J. de Sellon ; AEG AP 18.7., Ab12 : lettre datant de 1825, de Sellon à Lugardon, concernant «le lot de vingt tableaux à vendre à Paris, gardant le 10 % pour lui» ; «Tableaux vendus à la vente d'avril 1826 pour le compte de Monsieur de Sellon» ; «Instruction relative aux tableaux dont Mr. de Sellon veut se défaire : Mr de Sellon accorde à Betoni dix pour cent de la valeur des objets qu'il vendra, & dont il sera dressé un catalogue fait à double, avec les prix. Outre le dix pour cent Mr de Sellon autorise Betoni à disposer encore de cinq pour cent en faveur de M. Dérégis pour qu'il facilite la vente des objets [...]» ; «copie des directives données à Betoni pour vendre Tableaux et estampes à Allaman le 7 8bre 1826», etc.

paraîtraient devoir réunir toutes les opinions. L'exposition de ces tableaux dans le Musée Rath, qui est lui-même un monument du plus noble sentiment patriotique, produirait la plus utile émulation parmi les jeunes artistes, tout en retracant à la nation des souvenirs glorieux pour elle et pour ses Confédérés<sup>305</sup>.»

Même si le comte avoue ne pas être un connaisseur<sup>306</sup>, il commente avec enthousiasme les expositions du Musée Rath<sup>307</sup>, un chef-d'œuvre des arts lui fournissant toujours l'occasion d'élever son âme vers Dieu<sup>308</sup>.

À l'occasion de l'exposition du Musée Rath de 1834, où sont présentées les œuvres des peintres genevois qu'il soutient depuis toujours, Sellon fait l'éloge de l'école genevoise de peinture<sup>309</sup>. Dans la *Notice* de 1837, ainsi que dans le *Catalogue* de 1838, apparaissent les noms familiers au public des expositions genevoises de ces années, tels Lugardon, Guigou, Agasse, Auriol, Chaix, Gros-Claude, Massot, M<sup>me</sup> Munier-Romilly et M<sup>le</sup> Mérienne...

Commentant un tableau de Hornung, le comte affiche ouvertement – tout comme Töpffer et le critique anonyme du Salon de 1829 – sa préférence pour la peinture à sujet historique (y compris les portraits d'hommes et de femmes ayant marqué l'histoire)<sup>310</sup>, ainsi que pour les paysages, surtout lorsque la patrie y était évoquée<sup>311</sup> : «M. Hornung, avantageusement connu par son tableau de la *Mort de Calvin*, a exposé cette année un tableau dont les personnages sont grands comme nature, ce qui est d'un bon exemple pour les peintres qui se vouent à la peinture de l'histoire ; il a choisi un épisode de la *St-Barthélemy*, sujet assez convenable dans la Rome protestante où cette journée a eu un si grand retentissement ! [Il faut] admirer ce bel ouvrage qui nous sort enfin des tableaux de genre, qui finiraient par tuer la peinture si noble de l'histoire<sup>312</sup> !»

Tout est ramené à l'idéologie qui tient la première place chez Sellon, quand le comte fait remarquer les bienfaits des expositions de tableaux : «J'ai vu avec plaisir que d'habiles artistes, étrangers à Genève, avaient envoyé de leurs ouvrages à notre exposition ; la douce fraternité de tous les peuples, qui sera le fruit ou la cause de cette paix universelle que j'invoque, doit commencer par tous ceux qui cultivent les sciences, les lettres, ou les arts. Comptant sur ce sentiment et cette association d'idées, j'ai fait distribuer un grand nombre de programmes de mon concours en faveur de la paix, à la porte du Musée Rath pendant l'exposition, visitée par un si grand nombre d'étrangers de toutes les nations<sup>313</sup>.»

Si, d'une part, J.-J. de Sellon soutient activement les beaux-arts dans sa ville natale et leur attribue un rôle clé dans l'éducation civique, si importante à ses yeux, il se montre, d'autre part, bien plus détaché vis-à-vis de la précieuse collection de tableaux héritée de son père, comme l'attestent bien entendu les multiples documents des archives de la famille concernant l'expertise et la vente de tableaux de la collection<sup>314</sup> et non les dons et legs faits au Musée Rath.

Un peu plus d'une année après la mort de son père, J.-J. de Sellon engage un peintre pour restaurer certains des tableaux dont il a hérité, peindre qu'il décide de payer... en tableaux<sup>315</sup> !

Sa propre collection de peintures était clairement destinée à être dispersée, comme le prouve aussi son testament : «Genève ce vingt mai mil huit cent trente-deux (1832) / [...] Mes tableaux sont aussi un objet qui mérite toute l'attention des exécuteurs testamentaires car il ne faudrait jamais les vendre sans s'assurer d'une personne aussi probe qu'experte, résidant dans une grande ville, connaissant la valeur assignée aux tableaux de chaque maître

en particulier, les livrets des dernières ventes faites à l'Hôtel de Boulogne, à Paris, sont d'assez bons guides pour cette opération<sup>316</sup>.»

#### *La Fenêtre · Une maison-monument*

Un peu partout, à *La Fenêtre*, figurent des inscriptions qui n'étaient pas exclusivement destinées à ses habitants légitimes, aux hôtes du maître de maison ou au public qui s'y rendait pour une promenade. Avec la création de cette maison de campagne, truffée de notes faisant allusion à sa personne, ainsi qu'à sa pensée, J.-J. de Sellon se proposait de transmettre quelque chose de lui-même aux générations futures. Il prônait, en effet, l'attachement d'une famille aux maisons dont elle avait hérité : « [...] je voudrais qu'on se fit une sorte de point d'honneur de transmettre une propriété rurale aux siens d'âge en âge. Un moyen de l'obtenir serait peut-être d'ensevelir les membres de la famille dans l'enclos ; on verrait alors si les hommes civilisés sont susceptibles du même sentiment de respect pour leurs morts que les sauvages. [...] il n'est pas nécessaire de mettre un tombeau tout près de la maison d'habitation et les arbres dont on les entoure toujours absorbent les miasmes qu'on redoute à tort, puisque les enterreurs ou fossoyeurs et les voisins des cimetières se portent aussi bien que tout le monde. Écoutons encore Delille, nous parlant des tombeaux, chant quatrième : “Dans de riants tableaux / Ne craignez point d'offrir des urnes et des tombeaux.”»<sup>317</sup>.»

315. AEG AP 18.7., Af3 : «Convention entre Monsieur le Comte de Sellon d'Allaman et Monsieur Jean Alexandre Grand, Peintre, Savoir : Mr. Grand s'engage à restaurer et mettre en état les tableaux de Mr. le Comte de Sellon, tant ceux de son hôtel à Genève que ceux du château d'Allaman, moyennant, pour prix de son travail, vingt et un tableaux, qui seront désignés ci bas. Il sera convenu que, pour chaque vingt tableaux, que Mr. Grand aura restaurés, Mr. le Comte de Sellon livrera un tableau au choix du dit Mr. Grand de ceux désignés. [...] 1<sup>er</sup> 7bre 1811.»

316. AEG, AP 18.1.3

317. SELLON 1837-1838, vol. III, pp. 125 et 135 ; citation tirée du chant IV du poème de Delille (DELILLE 1782) ; voir aussi plus haut, p. 203, note 235

318. AEG, AP 18.8, 1839/6 ; les beaux-parents d'Amélie Revilliod née Sellon, Philippe et Ariane Revilliod, portaient un jugement sévère sur J.-J. de Sellon, comme l'attestent de nombreuses lettres qu'ils envoyèrent à leur fils Gustave, alors en voyage : AEG, AP 18.8, 1839/17 (Ariane informe son fils de la mort de J.-J. de Sellon, commentant la mauvaise gestion de sa fortune) ; AEG, AP 18.8, 1839/18 (Ariane mentionne le retour de la mère d'Amélie avec le corps de son père, «à grand fracas») ; AEG, AP 18.8, 1838/17 (beaucoup de critiques sur la vie que mène Amélie et sur ses idées de grandeur) ; voir aussi la lettre mentionnée plus haut, p. 185, note 107, et celle mentionnée plus loin, note 320.

319. BUYSSENS 1994, p. 244

320. Lettre de Ph. Revilliod à son fils Gustave (AEG, AP 18.8, 1839/17)

Sellon suit Delille à la lettre – mais aussi le marquis de Girardin, qui place, dès le lendemain de la mort de Rousseau, en 1778, le tombeau du philosophe dans l'Île des Peupliers d'Ermenonville – en rappelant dans ses dernières volontés qu'il souhaitait être enseveli à *La Fenêtre* au pied de l'obélisque, édifié pour commémorer la fondation de la Société de la Paix et par conséquent son fondateur.

En 1839, à l'âge de cinquante-sept ans, le comte J.-J. de Sellon mourut des conséquences de la goutte. Homme aux multiples intérêts, il semble même avoir eu la force de considérer sa propre maladie comme un champ d'exploration parmi d'autres, comme l'atteste une lettre du 14 mars 1839, envoyée par Ariane Revilliod, belle-mère d'Amélie, la fille aînée de Sellon, à son second fils, Gustave Revilliod, dans laquelle on peut lire : «Le père d'Amélie a “la maladie noire” et fait inscrire ses sensations dans un registre<sup>318</sup>.»

Alors que la peine de mort en temps de paix allait être abolie en Suisse une trentaine d'années plus tard (le 24 mai 1871) et que le premier tribunal international allait siéger à Genève en 1872, prouvant que les idées de J.-J. de Sellon n'étaient pas qu'une grande utopie – le débat pour ou contre les guerres étant toujours de grande actualité –, sa «plume bavarde ressassait jusqu'à l'éccurement de grands idéaux<sup>319</sup>», au point que, apprenant la maladie du comte, certains s'en réjouissaient, espérant que cela allait l'empêcher d'«imprimer toutes ces bêtises<sup>320</sup>!»

## Bibliographie et abréviations

- AEG  
ALAMIR-PAILLARD 1996  
Archives d'État, Genève  
Marie Alimir-Paillard, «Rodolphe Töpffer critique d'art, 1826-1846 · De la subversion à la réaction», dans BOISSONNAS *et alii* 1996, pp. 67-131
- BARDE 1978  
BARIDON 1998  
BARNARD 1836  
BARNARD 1837  
BERCHTOLD 1997  
BERCHTOLD/EL-WAKIL 1991  
BISSEGGER 2001  
BOISSONNAS 1996  
BOISSONNAS *et alii* 1996  
BONVIN 2003  
BOVY 1913-1914  
BOYER 1970  
BPU  
BRIGANTI 1996  
BRULHART/DEUBER PAULI 1993  
BUDÉ 1905  
BUYSSENS 1985  
BUYSSENS 1991  
BUYSSENS 1994  
BUYSSENS 2002  
CANDOLLE 1978  
CARRIER 1992  
*Catalogue des tableaux* 1823  
CHÂTEAU 1962  
CHATEAUBRIAND 1831  
CIRCOURT 1932  
CORBOZ 2001  
DE LA RIVE [Vérité]  
DELILLE 1782  
DEONNA 1937  
DIDEROT/D'ALEMBERT 1751-1772  
*Dizionario encyclopédico* 1974  
DUNANT 1839  
DUPRAT 1991  
DUPRAT 1993  
EL-WAKIL 1988.1  
EL-WAKIL 1988.2  
FABRE 1999  
FATIO 1978  
FATIO 1983  
BARDE, Anciennes maisons de campagne genevoises, Genève 1978  
Michel Baridon, *Les Jardins · Paysagistes, jardiniers, poètes*, Paris 1998  
Henri Barnard, «A Visit to Count de Sellon, Founder and President of the Geneva Peace Society», *Advocate of Peace*, X, septembre 1836, pp. 81-86  
Henri Barnard, *Récit d'une visite à La Fenêtre*, traduction française de Jean-Jacques de Sellon, Genève 1837  
Alfred Berchtold, *Cinq portraits : Euler, Bräker, Pestalozzi, Dufour, Sismondi, et le Groupe de Coppet*, Lausanne 1997  
Alfred Berchtold, Leïla El-Wakil, *Sismondi, citoyen de Chêne, Genevois et Européen*, Genève 1991  
Paul Bissegger, *Entre Arcadie et Panthéon · Grandes demeures néo-classiques aux environs de Rolle*, Lausanne 2001  
Lucien Boissonnas, *Wolfgang-Adam Töpffer*, Lausanne 1996  
Lucien Boissonnas, Philippe Kaenel, Marie Alimir-Paillard, Daniel Magetti, Jean-Daniel Candaux *et alii*, *Töpffer · Ouvrage réalisé à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la mort de Rodolphe Töpffer*, Genève 1996  
Stephan Bonvin, *Un port fluvial à Genève ? Essai sur l'adjonction d'un réseau fluvial marchand dans le bassin genevois et la Romandie*, Université de Genève – Institut d'architecture, Genève 2003  
Adrien Bovy, «Le Musée des beaux-arts de Genève», *Annuaire des beaux-arts en Suisse*, 1913-1914, pp. 333-334  
Ferdinand Boyer, *Le Monde des arts en Italie et la France de la Révolution et de l'Empire*, Turin 1970  
Bibliothèque publique et universitaire, Genève  
Giuliano Briganti, *Gaspar Van Wittel*, Milan 1996  
Armand Brülhart, Érika Deuber Pauli, *Arts et monuments · Ville et canton de Genève*, Berne 1993<sup>2</sup>  
Eugène de Budé, *Les Bonaparte en Suisse*, Genève – Paris 1905  
Danielle BuysSENS, «Art et patrie : polémique autour d'un concours de peinture d'histoire nationale à Genève», *Genava*, n.s., XXXIII, 1985, pp. 121-132  
Danielle BuysSENS, *Les Nus de l'Helvétie héroïque · L'atelier de Jean-Léonard Lugardon (1801-1884), peintre genevois de l'histoire suisse*, catalogue d'exposition, Genève, Musée d'art et d'histoire, 14 novembre 1991 – 19 avril 1992, Genève 1991  
Danielle BuysSENS, «La peinture et la vie artistique à Genève, de la Réforme au début du XIX<sup>e</sup> siècle», dans Catherine Santschi, Jean de Sernarcens (dir.), *Les Plaisirs et les arts, Encyclopédie de Genève*, tome X, Genève 1994, pp. 226-246  
Danielle BuysSENS, «Le premier Musée de Genève», dans Danielle BuysSENS (réd.), «La Bibliothèque étant un ornement public...», Genève 2002, pp. 91-131  
Roger de Candolle, *Histoire du Théâtre de Genève*, Genève 1978  
Richard Carrier, *Guérres limitées et paix perpétuelle : étude des rapports entre les caractéristiques de la guerre au XVIII<sup>e</sup> siècle et les conceptions de l'abbé de Saint-Pierre, Jean-Jacques Rousseau, Jérémie Bentham et Emmanuel Kant*, Québec 1992  
*Catalogue des tableaux et dessins composant l'exposition de la Société des Amis des beaux-arts, de Genève, et formant une loterie, dont le tirage aura lieu le mardi 30 décembre 1823, à 11 heures du matin*, Genève 1823  
Jean Château, *Jean-Jacques Rousseau, sa philosophie de l'éducation*, Paris 1962  
François-René de Chateaubriand, *Études ou discours historiques*, Paris 1831 (voir [www.dominiopublico.gov.br/download/texto/ga000093.pdf](http://www.dominiopublico.gov.br/download/texto/ga000093.pdf))  
Adolphe-M.-P. de Circourt, *Genève, de 1815 à 1840*, texte présenté par P.-E. Schatzmann, Genève 1932  
André Corboz, «Le territoire comme palimpseste et autres essais», Besançon 2001, pp. 133-171  
Pierre-Louis De la Rive, *Livre de Vérité (catalogue autographe)*, 1779-1816 (MAH, inv. 1941-17)  
Jacques Delille, *Les Jardins ou l'Art d'embellir les paysages*, Paris 1782  
Waldemar Deonna, «Portraits de souverains», *Genava*, XV, 1937, pp. 138-197  
Denis Diderot, Jean le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris 1751-1772  
*Dizionario encyclopédico Bolaffi dei pittori e incisori italiani*, volume VI, Turin 1974  
David Dunant, *Aux mânes de Jean-Jacques comte de Sellon, citoyen de Genève, philanthrope par excellence*, Genève 1839  
Catherine Duprat, *Le Temps des philanthropes · La philanthropie parisienne des Lumières à la monarchie de Juillet · Pensée et action*, thèse de doctorat, manuscrit dactylographié, Paris 1991  
Catherine Duprat, *Pour l'amour de l'humanité · Le temps des philanthropies*, Paris 1993  
Leïla El-Wakil, *Bâtir la campagne · Genève 1800-1860*, 2 volumes, Genève 1988  
Leïla El-Wakil, *Le Temple de la Paix à La Fenêtre, ancienne propriété de Jean-Jacques de Sellon*, étude dactylographiée, Genève 1988  
Michel Fabre, *Jean-Jacques Rousseau · Une fiction théorique éducative*, Paris 1999  
Guillaume Fatio, *Pregny-Chambésy, commune genevoise*, Genève 1978  
Olivier Fatio (éd.), *Genève protestante en 1831, Actes du colloque tenu en commémoration des 150 ans de la création de la Société évangélique de Genève*, Genève, 12 et 13 juin 1981, Genève 1983

- FEUARDENT/POZZI 1998  
GALLAVRESI 1931
- GARDES 1839  
GAUDET-BLAVIGNAC/JAQUENOD 1980
- GENEQUAND 1985
- GRAF 1961.1
- GRAF 1961.2
- GUERRETTA 2002
- GUICHONNET 1974  
GUITTON 1974  
HASSELL 1995  
JONES 1953
- LAGOMARSINO 1990
- Le Pédagogue* 1998
- LESCAZE 1978  
*Liste* 1823
- LOCHE 1991
- LOCHE 1996
- LOCHE/ROETHLISBERGER 1978  
LUGINBÜHL 2000
- MAH  
MELLO 1847
- MONTGOLFIER 1857
- MOSSER 1990
- MOTTAZ 1914
- MÜTZENBERG 1992
- NATALE 1980  
NATALE 1984
- Nouvelle biographie* 1855  
PASSARIN D'ENTRÈVES 1959
- PESTALOZZI 1985
- PIGEAUD 2001
- PITTELOUD 1988
- Procès-verbal 1822  
*Prospectus* [1822]
- RENS/GIESEN 1985
- René Feuardent, André Pozzi, *Satigny de jadis à naguère*, Satigny 1998  
Giuseppe Gallavresi, «Le centenaire d'un précurseur : Jean-Jacques de Sellon», *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 149, mai 1931, pp. 348-358  
J.-J. Gardes, *La Mort du comte de Sellon · Élégie chrétienne à sa famille*, Nîmes 1839  
Brigitte Gaudet-Blavignac, Nelly Jaquenod, *Inventaire analytique de la correspondance de Jean-Jacques de Sellon*, travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothécaires suisses, manuscrit dactylographié, Genève 1980  
Christiane Genequand, «Un philanthrope de choc : J.-J. de Sellon en prison pour injures et coups», *Revue du Vieux-Genève*, 1985, pp. 40-45  
Robert Henri Graf, «Les propriétés acquises par les Nations Unies ou échangées avec l'État de Genève», *U.n. special, Revue mensuelle des fonctionnaires internationaux*, Genève, novembre 1961, pp. 13-22  
Robert Henri Graf, «Les propriétés acquises par les Nations Unies ou échangées avec l'État de Genève», *U.n. special, Revue mensuelle des fonctionnaires internationaux*, Genève, décembre 1961, pp. 1-9  
Patrick-André Guerretta, *Pierre-Louis De la Rive ou la Belle Nature · Vie et œuvre peint (1753-1817)*, catalogue d'exposition, Genève, Musée Rath, 7 février – 5 mai 2002, Genève 2002  
Paul Guichonnet, *Histoire de Genève*, Toulouse – Lausanne 1974  
Édouard Guitton, *Jacques Delille et le poème de la nature en France de 1750 à 1820*, Paris 1974  
Francis Haskell, «Portraits du passé», dans Francis Haskell, *L'Historien et les images*, Paris 1995<sup>2</sup>, pp. 45-112  
Barbara Jones, *Follies and Grottoes*, Londres 1953  
Carlo Lagomarsino, *Philanthropie et lecture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle · Jean-Jacques de Sellon et la bibliothèque de Pregny*, travail de diplôme de l'École de bibliothécaires de Genève, manuscrit dactylographié, Genève 1990  
Michel Soëtard, Christian Janet (réd.), *Le Pédagogue et la modernité : à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827)*, Actes du colloque d'Angers, Berne 1998  
Bernard Lescaze, *La Société genevoise d'utilité publique en son temps, 1828-1978*, Genève 1978  
*Liste des trente actions qui ont obtenu, dans le tirage du 30 décembre 1823, les objets acquis par la Société formant trente lots*, Genève, Société des Amis des beaux-arts, 1823  
Renée Loche, «Un nouveau Liotard pour Genève · Le portrait de Lady Tyrell», *Genava*, n.s., XXXIX, 1991, pp. 183-193  
Renée Loche, *Catalogue raisonné des peintures et pastels de l'école française, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Genève 1996  
Renée Loche, Marcel Roethlisberger, *L'opera completa di Liotard*, Milan 1978  
Béatrice Luginbühl, *Im Kampf gegen die Todesstrafe · Jean-Jacques comte de Sellon (1782-1839) · Ein Plädoyer für die Unantastbarkeit des menschlichen Lebens*, thèse de doctorat présentée à la Faculté de droit de l'Université de Zurich, Zurich 2000  
Musée d'art et d'histoire, Genève  
Juan de Mello, *Notice nécrologique sur le comte Jean-Jacques de Sellon*, extrait de *Nécrologie universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris 1847  
Adélaïde de Montgolfier, «Vie et travaux de Charles de Sismondi», dans Jean-Jacques Chenevière (éd.), *J. C. L. de Sismondi · Fragments de son journal et correspondance*, Genève 1857, pp. 1-65  
Monique Mosser, «Le architettura paradossali ovvero piccolo trattato sulle "fabriques"», dans Monique Mosser, Georges Teyssot (dir.), Alessandra Ponte (éd.), *L'Architettura dei giardini dell'Occidente*, Milan 1990, pp. 259-276  
Eugène Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*, volume I, Lausanne 1914  
Gabriel Mützenberg, «Jean-Jacques de Sellon · Une société de la paix en 1830», *Librarium*, H. 2, 1992, pp. 108-132  
Mauro Natale, *Le Goût et les collections d'art italien à Genève*, Genève 1980  
Mauro Natale, «Jean de Sellon», dans Rainer Michael Mason, Mauro Natale (dir.), *Raphaël et la seconde main*, catalogue d'exposition, Genève, Musée d'art et d'histoire, 12 janvier – 25 mars 1984, Genève 1984, pp. 178-180  
*Nouvelle biographie générale*, publiée par MM. Firmin Didot Frères, tome 8, Paris 1855  
Ettore Passarin d'Entrèves, «Jean-Jacques de Sellon (1782-1839) e i fratelli Gustavo e Camillo di Cavour di fronte alla crisi politica europea del 1830», dans Delio Cantimori, Luigi Firpo (dir.), *Ginevra e l'Italia*, Florence 1959, pp. 673-699  
Jean Henri Pestalozzi, *Comment Gertrude instruit ses enfants · Un essai pour introduire les mères à l'art d'enseigner elles-mêmes leurs enfants*, traduction, introduction et notes de Michel Soëtard, Albeuve 1985  
Jackie Pigeaud, «De Rapin à Delille», dans Jackie Pigeaud, Jean-Paul Barbe (dir.), *Histoires de jardins · Lieux et imaginaire*, Paris 2001, pp. 159-180  
Jean-François Pitteloud, «La belle époque de la philanthropie genevoise», dans Roger Durand, Jean-Daniel Candaux (éd.), *De l'utopie à la réalité, Actes du colloque Henry Dunant*, Genève, 4 et 5 mai 1985, Genève 1988  
Procès-verbal [...] de la Société pour l'avancement des arts, Genève 1822  
*Prospectus d'une société des amis des beaux-arts à Genève*, s.l. [Genève], s.d. [1822]  
Ivo Rens, Klaus-Gerd Giesen, «Jean-Jacques de Sellon, pacifiste et précurseur de l'"esprit de Genève"», *Revue suisse d'histoire*, 35/3, 1985, pp. 261-287, extrait de *Cahier de recherches, Fondation Geneva International Peace Research Institute*, 11, 1985, pp. 1-34

- REYMOND 1983  
ROLAND 1989  
ROMEO 1977  
RUDLOFF-AZZI 2003  
RUFFINI 1937  
SALIS 1932  
*Salon de Genève* 1829  
SCHAZMANN 1937  
SCHNAPPER 1981  
SDA  
SDA, pv  
[SELLON (?)] [cat. Allaman]  
SELLON [cat. *La Fenêtre*]  
[SELLON (?)] [cat. Genève]  
SELLON 1829  
SELLON 1830  
SELLON 1831.1  
SELLON 1831.2  
SELLON 1833.1  
SELLON 1833.2  
SELLON 1833.3  
SELLON [post. 1833]  
SELLON 1834.1  
SELLON 1834.2  
SELLON 1834.3  
SELLON 1835.1  
SELLON 1835.2  
SELLON 1835.3  
SELLON 1835.4  
SELLON 1836.1  
SELLON 1836.2  
SELLON 1836.3  
SELLON 1837.1
- Bernard Reymond, «Les premières livraisons du “Protestant de Genève” et le contexte théologique et religieux de 1831», dans FATIO 1983, pp. 47-65  
Isabelle Roland, *Étude historique et architecturale du château d'Allaman*, rapport provisoire, manuscrit dactylographié, État de Vaud, Monuments historiques, Lausanne, février – mai 1989  
Rosario Romeo, *Cavour e il suo tempo, 1810-1842*, volume I, Bari 1977  
Maddalena Rudloff-Azzi, *Jean-Jacques de Sellon et le Musée historique de «La Fenêtre»*, reflet des Lumières, mémoire de DES, manuscrit dactylographié, Genève 2003  
Francesco Ruffini, *La Giovinezza del conte di Cavour*, Turin 1937  
Jean-Rodolphe de Salis, *Sismondi (1773-1842) · La vie et l'œuvre d'un cosmopolite philosophe*, 2 volumes, Paris 1932  
*Salon de Genève, ou Observations sur les principaux tableaux exposés au Musée Rath, le 3 août 1829*, Genève 1829  
Paul-Émile Schazmann, s.v. «Sellon», dans *Larousse mensuel illustré, revue encyclopédique universelle*, tome 10, 1937, pp. 747-748  
Antoine Schnapper, «La place du portrait en France à la fin du règne de Louis XIV (1680-1715)», dans Myra Nan Rosenfeld (réd.), *Largillière · Eighteenth-century Portrait*, catalogue d'exposition, Montréal, Musée des beaux-arts, 19 septembre – 15 novembre 1981, Montréal 1981, pp. 60-69  
Société des Arts, Genève  
*Procès-verbaux des assemblées générales et des séances du comité et de la société*, IV (1790-1799); V (1817-1844)  
[Jean-Jacques de Sellon (?)], *Catalogue raisonné des 215 tableaux les plus capitaux du cabinet de M. le Comte de Sellon d'Allaman*, s.l. [Genève] 1795  
Jean-Jacques de Sellon, *Catalogue des objets d'art contenus dans la campagne dite La Fenêtre, près Genève, appartenant à M. le Comte de Sellon, fondateur de la Société de la Paix à Genève* (rédigé en août) [AEG 18.1., 4.13]  
[Jean-Jacques de Sellon (?)], *Catalogue de tableaux appartenant à Monsieur le Comte de Sellon; à Genève. Formant une réunion imposante de tableaux de la première classe, par les plus grands maîtres des écoles d'Italie, de France, de Flandre et de Hollande*, Genève [?] s.d. [MAH (catalogues de la collection Sellon, archives 14-16)]  
Jean-Jacques de Sellon, *Mes réflexions*, Genève 1829  
Jean-Jacques de Sellon, *Vœux adressés au futur Congrès par M. J.-J. de Sellon...*, Genève, novembre 1830  
Jean-Jacques de Sellon, *Fragments des ouvrages de Jérémie Bentham, accompagnés des réflexions de M. de Sellon*, Genève 1831  
Jean-Jacques de Sellon, *Traduction littérale du préambule du code de Léopold, grand-duc de Toscane, en vertu duquel il abolit la peine de mort dans ses États, accompagnée de quelques notes de M. de Sellon*, Genève 1831  
Jean-Jacques de Sellon, *Fragments de l'« Émile » de Rousseau et des lettres de Lord Chesterfield sur l'« Éducation »*, Genève 1833  
Jean-Jacques de Sellon, *Lettre à la Commission du Conseil représentatif nommé pour l'examen de la loi relative au projet d'acte fédéral de Zurich*, Genève 1833  
Jean-Jacques de Sellon, *Fragments de l'ouvrage intitulé De l'influence des mœurs sur les lois, et de l'influence des lois sur les mœurs, par M. Matter, et de l'ouvrage de M<sup>me</sup> Necker de Saussure, intitulé De l'éducation progressive*, Genève 1833  
Jean-Jacques de Sellon, *Explication des lithographies avec une lettre de Bonaparte, adressée au roi d'Angleterre George III*, Genève s.d.  
Jean-Jacques de Sellon, *Appendice des Fragments de 1834*, Genève 1834  
Jean-Jacques de Sellon, *Nouveaux Fragments · Commencés au mois de juin 1833 et faisant suite à ceux publiés par lui au mois de janvier de la même année · Dédiés aux mères de famille, présentes et à venir*, Genève 1834  
Jean-Jacques de Sellon, *Lettre de M. de Sellon, président de la Société de la Paix de Genève, à Madame\*\*\*, servant d'introduction aux nouveaux fragments qu'il se propose de publier et qui seront dédiés aux mères de famille*, Genève 1834  
Jean-Jacques de Sellon, *Lettre du fondateur de la Société de la Paix de Genève sur la peine de mort, à un conseiller d'État de Berne*, Genève 1835  
Jean-Jacques de Sellon, *Historique du Monument de Calvin qui rappellera à la fois ce grand homme et le jubilé 1835 · Adressé aux souscripteurs de ce monument qui résident à Genève*, Genève 1835  
Jean-Jacques de Sellon, *Geneve, port de mer*, Genève 1835  
Jean-Jacques de Sellon, *Rapports, discours et fragments relatifs à la Société de la Paix*, volume 1, Genève 1835  
Jean-Jacques de Sellon, *Résumé des efforts tentés par le comte de Sellon pour introduire dans les codes nationaux et dans les lois internationales le principe de l'inviolabilité de la vie humaine*, Genève 1836  
Jean-Jacques de Sellon, *Lettre du fondateur de la Société de la Paix de Genève, en réponse à un article du « Semeur, Journal religieux, politique et littéraire »; suivie de quelques réflexions sur les procès criminels en général et sur celui de Fieschi en particulier*, Genève 1836  
Jean-Jacques de Sellon, *Des institutions propres à remplacer la peine de mort et à éviter la guerre*, Genève 1836  
Jean-Jacques de Sellon, *Notice sur les objets d'art de toute nature qui se voient dans la campagne du comte de Sellon, fondateur de la Société de la Paix de Genève, appelée La Fenêtre, près Genève, autographiée au mois d'août 1837, pour être distribuée aux membres de la Société suisse d'utilité publique, réunis dans sa maison à Genève, et imprimée au mois de septembre suivant*, Genève 1837

SELLON 1837.2	Jean-Jacques de Sellon, <i>Lettre à M***, membre du Conseil représentatif de Genève, sur les propositions qu'il aurait faites dans la session prochaine si la santé lui avait permis de faire encore partie de ce corps</i> , Genève 1837
SELLON 1837.3	Jean-Jacques de Sellon, <i>Lettre à MM. les membres des Sociétés genevoise et suisse d'utilité publique, réunis dans sa maison en ville</i> , Genève 1837
SELLON 1837-1838	Jean-Jacques de Sellon, <i>Nouveaux mélanges, politiques, moraux et littéraires</i> , 4 volumes, Genève 1837-1838
SELLON 1838.1	Jean-Jacques de Sellon, <i>La Plus Belle Page de l'histoire de Genève, dédiée aux enfants de Genève, et aux étudiants volontaires</i> , Genève 1838
SELLON 1838.2	Jean-Jacques de Sellon, <i>Catalogue des objets d'arts [sic] contenus dans la maison du comte de Sellon à Genève, rue des Granges, enrichi de « quelques annotations dictées par le comte de Sellon lui-même »</i> , Genève 1838
SELLON 1838.3	Jean-Jacques de Sellon, <i>Examen par le comte de Sellon d'un chapitre sur l'Étude des beaux-arts, contenu dans le troisième volume de « L'Éducation progressive », publiée par M<sup>me</sup> Necker-De Saussure</i> , Genève 1838
SELLON 1838.4	Jean-Jacques de Sellon, <i>À MM. les journalistes de tous les pays de la part du comte de Sellon, concernant Louis Napoléon habitant à Arensberg</i> , Genève 1838
SESMAT 1994	Pierre Sesmat, « Le Musée historique de Versailles · La gloire, l'histoire et les arts », dans Chantal Georgel (éd.), <i>La Jeunesse des musées · Les musées de France au XIX<sup>e</sup> siècle</i> , catalogue d'exposition, Paris, Musée d'Orsay, 7 février – 8 mai 1994, Paris 1994, pp. 113-119
<i>Sismondi</i> 1973	Renée Loche, Paul Waeber (éd.), <i>Sismondi et son temps</i> , catalogue d'exposition, Genève, Palais Eynard, 13-17 septembre 1973, Genève 1973
SOËTARD 1987	Michel Soëtard, <i>Johann Heinrich Pestalozzi</i> , Lucerne – Lausanne 1987
SOËTARD 1992	Michel Soëtard, « L'« Émile », un livre scellé », dans Robert Thiery (éd.), <i>Rousseau, l'« Émile » et la Révolution</i> , Paris 1992, pp. 17-24
SOËTARD 1995	Michel Soëtard, <i>Pestalozzi</i> , Paris 1995
[TÖPFFER] 1829	[Rodolphe Töpffer], <i>Le Simple Bon Sens ou Coup d'œil sur quelques tableaux exposés au Musée Rath, en 1829</i> , Genève 1829
<i>Victor Hugo</i> 2001	Jérôme Picon, Isabel Violante (éd.), <i>Victor Hugo contre la peine de mort</i> , Paris 2001
WERNER 2002	Jean-Bénédict Werner, <i>Précis d'histoire moderne et contemporaine · 1789-1919</i> , Rolle 2002
ZIEGLER 1922	Henri de Ziegler, « Le cabinet du comte J.-J. de Sellon et le Musée de Genève », dans Émile Darier (dir.), <i>Mélanges publiés à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société auxiliaire du Musée de Genève</i> , Genève 1922, pp. 123-135

#### Crédits des illustrations

CIG, coll. icon. BPU, fig. 9 | CIG, coll. icon. BPU, François Martin, fig. 1-3, 7-8 | MAH, Flora Bevilacqua, fig. 6, 10 | MAH, Yves Siza, fig. 4 | MAH, Jean-Marc Yersin, fig. 5

**Adresse de l'auteur**  
Maddalena Rudloff-Azzi, historienne de l'art,  
chemin des Tuilières 30, CH1248 Hermance